



Universitätsbibliothek Paderborn

Acta pacis executionis publica, Oder Nürnbergische Friedens-Executions-Handlungen und Geschichte

in denen enthalten, wie und welchergestalt die würckliche Vollziehung des Westphälischen Friedens, sowohl in puncto Exauctorationis Militæ und Evacuationis Locorum, als auch und vornehmlich in dem hochwichtigen puncto Restitutionis ex Capite Amnestiæ & Gravaminum, geschehen ist, In einer ...

Meiern, Johann Gottfried von

Hannover ; Tübingen, 1736

Beylagen zur Vorrede.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-51459](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-51459)

Beylagen zur Sorrede.

N. I.

Extrait des Gazettes Françoises touchant le Traité de l'Exécution de la Paix de Westphalie, à Nuremberg.

D' Augsbourg, le 9. Dec. 1648.

On attend ici d'Ulm les Députez de Wirtemberg & de Constance, qui ont ordre de venir faire exécuter le Traité de la paix d'Alemagne: l'Empereur & le Duc de Bavières ayans envoyé ordre aux Gouverneurs de leur prester main forte à cause des obstacles qu'y veulent apporter les Catholiques: 400 desquels sont n'aguères venus en nostre Maison de ville, où ils ont fait leurs protestations contre ce Traité: ce qui a obligé nostre Magistrat de députer à Vienne & à Munic.

De Leipsic, le 10. Decembre 1648.

Les Impériaux & les Süédois, afin d'éviter les différens qui pouvoient naitre entre eux, touchant le lieu de leur Conférence pour les quartiers d'hyver, ont fait dresser sur le pont de Prague une Galerie, où l'on avoit mis deux Chancelleries, celle des Impériaux à la droite, & des Süédois à la gauche: au milieu desquelles estoit une table, où les Députez de part & d'autre firent leur première assablée, le 27. du passé: Les Commissaires Généraux Blumenthal & Collobrat estant pour les Impériaux, & le Sieur Erskén Président du Conseil de guerre de Süède, avec un Général Major, pour les Süédois. Le premier de ce mois, le dit Sieur Erskén donna sa première visite aux Impériaux dans la vieille Ville: où le Comte Colloredo le retint à diner, & ne retourna que sur les 7. heures du soir dans la petite ville. Le lendemain, les Commissaires Blumenthal & Collobrat rendirent la visite aux Süédois, d'avec lesquels ils ne se séparèrent que le troisième. Le mesme jour arrivèrent dans la petite ville de Prague les Ambassadeurs des Electeurs de Saxe & de Brandenbourg, & du Duc de Lunebourg, comme aussi le Comte Palatin Frideric de Heidelberg, le frere du Prince Palatin de Süède, le Comte Palatin de Sultzbach, le Duc de Mecklebourg, & le Marquis de Dourlach, pour s'assambler avec ce Prince Palatin & les Généraux Königsmarc & Wittemberg: maison n'a pû encor sçavoir ce qu'ils ont deliberé.

D' Augsbourg, le 16. Dec. 1648.

Les Commissaires Députez pour faire ici exécuter le Traité de la paix d'Alemagne sont tousjours à Ulm, où ils sont retenus pour vuider quelques difficultez qui restent encor incises dans la Diète qui se tient en cette Ville là; & cependant ont envoyé un Trompette à Munic, pour sçavoir du Duc de Bavières, s'il est tousjours dans la résolution de faire exécuter les Articles de ce Traité qui concernent cette Ville: Où l'on a depuis peu fait entrer 230. fantassins, outre les Troupes qui y estoient venues peu de jours au paravant. On a aussi envoyé quelques Cavaliers dans la Ville de Memminguen pour mesme sujet. La suspension d'armes a esté pareillement publiée à son de Trompette dans celle de Nordlinguen, dont chaque bourgeois a esté taxé à dix florins, pour la satisfaction de la milice Süédoise.

De Leipsic, le 20. Dec. 1648.

En suite du Traité fait à Prague entre les Députez des deux Partis, les Généraux Suédois ont résolu de quitter la Bohême, leurs troupes ayans passé la rivière de Moldaw à Colm, pour aller prendre leurs quartiers d'hyver dans les sept Cercles qui leur ont esté assignés: ayant esté arresté que les Suédois auroyent leur logement deçà l'Elbe, & les Impériaux de l'autre costé de la mesme rivière: comme aussi que mille Mousquetaires Suédois demeureroient dans l'endroit de Prague, appellé la petite Ville, jusques au payement du premier terme de leur satisfaction, apres lequel ils doivent entièrement quitter cette Ville là. Le Prince Palatin de Suède aura son principal Quartier à Erfurt, le Général Konigsmarc à Halberstadt, le Général Wrangel à Schwinfurt, & le Général Wittemberg en la petite Ville de Prague: d'où les Regiments Suédois de Roré, Axel Lilie & Zebel partirent l'onzième de ce mois: & les Escouliers quitterent en mesme temps les postes qu'ils avoyent retranchés dans la vieille Ville: apres que le Comte Coloredo, qui en est Gouverneur, les eut remerciés au nom de Sa Majesté Impériale du courage qu'ils ont fait paroître à la defence de la place: leur ayant en suite fait donner quelque argent, & des estoffes pour s'habiller. Le 6. le Duc de Saxe-Lawembourg avoit magnifiquement traité à Prague le Prince Palatin de Suède & son Frere. le Palatin d'Heidelberg, le Duc de Mecklenbourg, les Généraux, Wrangel, Konigsmarc & Wittemberg, & quelques autres Officiers de l'Armée Suédoise.

De Munstre, le 28. Dec. 1648.

Le 22. de ce mois, fut ici apportée de Suède la Ratification de la Paix d'Alemagne: & deux jours apres, celle de France: Dequoy tous les Députez ont ici tesmoigné de grandes rejoüissances: de sorte qu'il ne reste plus qu'à faire l'échange de ces Ratifications,

D'Augsbourg, le 23. Dec. 1647.

Le Sieur Wolff Christophel de Barhaufen, & George Koberlin, Députez de l'Evesque de Constance, le Sieur Albert de Wolwart & le Docteur André Bouckard, Députez du Duc de Wirtemberg sont arrivez d'Ulm, en cette Ville: où ils ont aussi tost fait sçavoir à nostre Magistrat Catholique leur commission, pour exécuter les articles de la Paix d'Alemagne qui concernent cette Ville: A quoi ce Magistrat ne veut point obeir qu'il n'en ait receu des ordres plus précis du Duc de Bavières.

De Leipsic, le 27. Dec. 1648.

Le Prince Palatin Généralissime des Troupes Suédoises est parti de Prague pour aller à Erfurt: Le Lieutenant Général Konigsmarc, pour venir en cette Ville: & le Général Wrangel avec le Comte Magnus, pour retourner vers son Armée: n'estant demeuré dans la petite Ville de Prague que le Général Wittemberg avec mille mousquetaires: de laquelle place & de celle d'egger les Suédois ne doivent point partir qu'apres le payement de ce qui a esté ordonné pour leur satisfaction, ou du moins que l'argent ne soit arrivé à Hambourg.

De Nuremberg, le 30. Dec. 1648.

Le Magistrat de cette Ville a fait ici publier l'Edict de l'Exécution Impériale pour la Paix d'Alemagne. Le mesme jour un Courier venant d'Augsbourg passa par cette Ville pour aller à Munster, porter la nouvelle de l'arrivée en la dite Ville d'Augsbourg des Exécuteurs de cette Paix & que les Catholiques ne vouloyent entendre à aucune restitution des biens qu'ils tiennent en la mesme Ville; disans pour leur raison, qu'ils ne s'en pourroyent justifier envers le Pape.

Benlagen zur Borrede.

3

De Munstre, le 1. Janvier 1649.

Bien que toutes les ratifications soyent ici arrivées, on en a toutes fois differé l'eschange, pour quelques difficultez que l'on espère terminer en peu de jours. La garnison Francoise est sortie de la Ville de Hochst, qui a esté renduë à l'Electeur de Mayence.

D' Augsbourg, le 30. Dec. 1648.

Les Commissaires Députez pour l'exécution des articles de la paix d'Alemagne qui concernent cette Ville, n'y ont encor pû rien avancer. Les Catholiques ne voulans entendre à aucune restitution des biens qu'ils possèdent de longue main, ni souffrir que les Protestans soyent également receus dans les Magistratures & autres charges publiques: bien que l'Empereur, pour les y convier, ait commencé à exécuter le traité en ce point, par la nomination qu'il a faite du Docteur Lindenspuhr & du Sieur Blumental Protestans, pour estre de son Conseil d'Etat.

De Prague, le 2. Janv. 1649.

Le Général Konigsmarc Suedois estant n'aguères parti du petit costé de cette Ville, est allé dans la Saxe, où les quartiers d'hyver ont esté assignez. Le Général Major Lewenhaupt de mesme parti, est aussi decampé de Buntzel avec l'artillerie, pour aller vers Bizitz, & delà passer la riviere d'Elbe à Leutmaris. De sorte qu'il n'y a plus maintenant dans ce Royaume de Bohême qu'environ mille mousquetaires qui sont dans la petite Ville avec le Général Witterberg & le Colonel Prifenski: lesquels y demeureront jusques au payement du premier terme de la somme qui a esté accordée pour la satisfaction de la milice Suedoise.

De Lipsie, le 3. Janv. 1649.

Le 26. du passé, le Prince Palatin Généralissime des troupes Suedoises qui sont en Alemagne arriva en cette Ville, où il fut escorté par quelques Cornettes de Cavallerie: & en doit bientost partir pour aller à Erfort, la distribution des quartiers de l'armée Suedoise estant maintenant faite. Suivant laquelle 7. Regiments de Cavallerie & un de Dragons doivent hyverner sur les terres de l'Electeur de Mayence: 17. autres Regimens dans la Sûabe: douze regimens aussi de Cavallerie dans le Cercle du haut Rhin: Cinq autres dans la haute Saxe: neuf dans la basse & haute Westphalie, & cinq avec 9. autres d'Infanterie dans la l'Franconie: le Prince Palatin à Erfort: le Général Wrangel à Schwinfurt: le Général Konigsmarc dans la basse Saxe & la Westphalie: le Général Major Duglas dans la Sûabe: le Général Major Hammerstein dans le Cercle du haut Rhin: le Landgrave Frederic de Hesse au bas Palatinat: & le Général Major Horn dans la haute Saxe.

De Wirtsbourg en Franconie, le 6. Janvier 1649.

Les dix Regimens Suedois qui estoient aux environs de Nuremberg, en sont n'aguères partis, prenant leurs Marches vers Forcheim & Bamberg, d'où ils ont ordre d'aller encor plus avant: mais on y envoie en leur place 18. Compagnies d'Infanterie, trois autres de Cavallerie, & les sept du Général Major Horn.

De Francfort sur le Main, le 7. Janvier 1649.

Un Officier Suedois est arrivé en cette Ville, pour donner quartier d'hyver dans l'Archévesché de Mayence à 5. Regimens de l'Armée Suedoise, à deux autres sur le territoire de Hanaw, & à pareil nombre sur les terres du Landgrave de Darmstadt: ce qui afflige fort tous les habitans de la Campagne, les quels ont retiré en cette Ville tout ce qu'ils ont pû emporter de chez eux, pour la crainte qu'ils ont de ces troupes Suedoises, dont le passage les ache-

acheveroit de ruiner. On a ici avis, que 7. Cornettes de Cavalerie Impériale ayant le premier de ce mois voulu entrer par force dans la Comté de Bentem, le Seigneur du lieu fit aussitost assamblar tous les paisans pour s'y opposer, ce qui donna lieu à un rude combat, auquel 70. paisans furent tuez, & du costé des Impériaux 40. Cavaliers, parmi lesquels se sont trouvez deux Lieutenants Colonels, & trois Rithmesters.

De Cologne, le 9. Janv. 1649.

Les Députez de la Landgrave de Hesse vers nostre Elesteur, qui est encor à Bonn, apres avoir receu toute sorte de satisfaction de cet Elesteur, ont passé par cette Ville pour retourner à Cassel. Le Général Lamboy a receu argent du Roy d'Espagne pour la levée de 6000. Chevaux & 4000. Fantassins, qu'il a charge de mettre sur pied pour le service de Sa Majesté Catholique. On a aussi desja levé en ce pais deux cent mille richedales pour la satisfaction des Hessiens: laquelle somme leur doit estre payée incontinent apres l'eschange des ratifications.

De Spire, le 4. Janv. 1649.

Le 22. du passé, le Senat de cette Ville fit avertir le Prieur & les Religieux du Couvent des Augustins, qu'ils eussent à se préparer à la restitution de tous les lieux qu'ils possèdent depuis l'année 1624. suivant l'Edit d'exécution de Sa Majesté Impériale, du 7. Novembre ensuivant: Surquoi ces Religieux ont fermé toutes leurs Eglises, tesmoignans estre résolus, de n'en sortir que par la force.

De Munster, le 8. Janv. 1649.

Le Comte de Servient Plénipotentiaire de France, a depeché un Courier vers leurs Majestez tres Chrestiennes, sur le refus que les Plénipotentiaires Impériaux ont fait d'accepter la paix d'Alemage, laquelle ils ne trouvent pas en bonne forme.

De Prague, le 8. Janv. 1649.

Le Général Wittemberg Suédois est encor dans le Ratzin, qui est le Chasteau Royal de cette Ville, & le Colonel Prifenski dans la petite Ville: d'autres troupes de mesme parti estant aussi logées dans celles de Tabor & d'egger, lesquelles places les Suédois tiennent en ce Royaume: où sont pareillement logez les Régimens de Cavalerie Impériale de Palavicini, de Picolomini, de Lutich & de Latron: outre 3. compagnies libres & les Régimens d'Infanterie de Wallenstein, de Mandeslo, & de Galas: les autres Régimens Impériaux ayans esté distribué en d'autres lieux: à sçavoir dans la Silésie, six Régimens de Cavalerie, trois d'Infanterie, & trois Compagnies libres: dans la Moravie, quatre Régimens de Cavalerie, cinq d'Infanterie, & 4. Compagnies libres du Lieutenant Colonel Donaw: dans la basse Autriche, 16. Régimens de Cavalerie, sept d'Infanterie, & 5. Compagnies libres: & dans la haute Autriche, sept Régimens de Cavalerie & cinq Régimens d'Infanterie. Les Députez qui avoyent esté envoyez vers l'Empereur sont de retour en cette Ville, fort contents de la bonne reception que leur a faite S.M. Impériale: Laquelle en reconnoissance des services que les bourgeois de cette Ville lui ont rendus pendant le siège, leur a accordé, entr'autres privilèges, qu'ils ne payeront aucun impost sur le vin pendant 50. ans, & seront exempts des contributions & des Quartiers d'hyver cette année.

De Lipsie, le 9. Janv. 1649.

Les Estats du Cercle de la basse Saxe sont bien arrivez en cette Ville, mais il n'y a encor esté rien résolu, à cause que nostre Elesteur ne veut point consentir à la distribution qui a esté faite des Quartiers pour l'armée Suédoise: qui ne laisse pas néanmoins de continuer sa marche pour les aller prendre. Les troupes de mesme parti, que le Général Konigsmarc & le

& le Général Major Levenhaupt, ont amenées en ce pais, vont aussi prendre leurs quartiers au Diocèze d'Halberstat & dans la Westphalie.

De Cologne, le 14. Janv. 1649.

Tandis que le Général Lamboy continue ses levées pour le Roy d'Espagne, nostre Electeur cherche tous les moyens possibles de faire fortir les Hessiens des quartiers qu'ils ont pris en ce Diocèze: les deniers pour le premier terme de leur satisfaction estans prests: de sorte que l'on n'attend que les ordres de Munster pour en faire le payement, mais on craint qu'il ne soit retardé par les obstacles survenus pour l'échange des ratifications. Cependant tout ce territoire est presque ruiné par le logement de ces troupes Hessiennes. Le Comte Woldemar voyant qu'il n'y avoit plus de quoi faire subsister son Régiment de Cavalerie dans le Diocèze de Minden où estoit son quartier, en sortit, comme vous avez sceu, pour entrer dans la Comté de Benthem: mais les paisans ayans pris les armes pour s'y opposer parce qu'il n'avoit point d'ordre du Général Lamboy, ce Comte fust contraint, n'en pouvant avoir la raison par douceur, de séparer son Régiment en trois Escadrons, & d'ataquer par autant d'endroits ces paisans: qui se défendirent toutes fois si bien qu'ils tuèrent d'abord son Lieutenant Colonel, trois Ritmeesters, quelques autres Officiers & 60. Cavaliers, outres plusieurs blesez: Et ce Comte ayant eu son cheval tué sous lui, fust enfin obligé à se sauver avec le reste de ses Cavaliers vers Ditmarschen. Les paisans y ont eu aussi 40. à 50. des tuez ou blesez pour s'estre trop avancez en plaine campagne.

De Munster, le 15. Janv. 1649.

Les Députez des Princes & Estats de l'Empire sont tous les jours en conférence sur l'exécution de la paix d'Allemagne, & notamment pour la sortie des troupes Suédoises & Hessiennes. Le 7. de ce mois, ils visitèrent le Comte de Servient Plénipotentiaire de France à fin d'avoir sa résolution à l'égard de la juridiction des Evêchez de Mets, Toul & Verdun, de laquelle ils ne veulent rien céder: comme aussi touchant la ratification de France, qu'ils disent n'estre pas conforme à l'instrument de paix: aians déclaré vouloir plustost attendre encor un mois pour en avoir une autre que de passer outre.

D'Angsbourg le 12. Janv. 1649.

L'exécution de la paix d'Allemagne, pour ce qui regarde cette Ville, n'est pas encore en termes d'estre si tost accomplie vu la résistance qu'y porte nostre Magistrat: lequel ayant fait délibérer sur la commission des Députez pour cette exécution, il a esté résolu qu'ils ne seroyent pas confiderez comme Commissaires & Exécuteurs, mais comme simples Députez des Princes: & suivant ce resultat a appellé de leur commission à la Cour Impériale, où il a envoyé un exprés au commencement de cette Année pour y représenter ses raisons, bien que les Députez des Estats qui sont assamblez à Munster ayent depuis peu escrit à ce Magistrat qu'il tint la main à cette exécution, à peine d'estre réputé perturbateur du repos public: & en mesme temps les Exécuteurs ont aussi receu Lettres de ces Estats, par lesquelles ils les accusent de négligence, & protestent, que s'ils veulent user d'avantage de remise, on leur imputera tout le dommage qui arrivera pour n'avoir pas hasté cette exécution: notamment la ruine des pais où sont maintenant logées les troupes du Marechal de Turenne, qui a protesté ne vouloir point déloger de la Sûabe, qu'après que les Eglises & les autres lieux auront esté restituez aux Protestans de ce Cercle en vertu du traité. Ces jours passez ces Commissaires envoyèrent derechef dire par le Secrétaire du Cercle de Sûabe au Bourgmeister de cette Ville, que ce Magistrat s'allast assamblé en la maison de Ville, afin qu'ils pussent conférer avec eux: Sur quoi, ce Bourgmeister ayant fait réponse qu'il falloit auparavant que le Magistrat tint assamblée particuliere pour y aviser, s'agissant de'une affaire qui touchoit sa conscience, & dont il avoit à répondre à la posterité: cette assamblée fut tenuë sans autre résolution, sinon qu'il en falloit communiquer au grand Senat, composé de 300. personnes de tous les mestiers: ce qui se fit le premier de ce mois: Mais il n'y fut pris encor aucune résolution à cause des difficultez qu'y appor-
a 3 ce

ce Magistrat, qui paroît toujours tellement contraire à cette restitution des biens, qu'il n'a pas même voulu souffrir que l'on receut de sa part aucun de ces Commissaires: le Secrétaire de cette Ville ayant aussi hautement déclaré en l'audiance qu'il eut à Ulm, où il avoit esté envoyé, que ce Magistrat avoit résolu de se laisser plustost massacrer que de consentir à l'égalité des Catholiques & Protestans dans le Senat. On nous escrit néanmoins de Vienne, que l'Empereur demande absolument l'exécution de cette paix sans aucune exception, & qu'il a nommé deux Seigneurs, l'un Catholique & l'autre Protestant, pour la venir faire exécuter en cette Ville.

D'Ulm, le 15. Janv. 1649.

Les Députez du Duc de Wirtemberg & de la Ville de Constance, Commissaires pour l'exécution du traité de la paix d'Allemagne, principalement en ce qui concerne la restitution des biens qui ont esté usurpez par les Catholiques sur les Protestans de la Ville & territoire d'Augsbourg, voyans que le Magistrat de cette Ville là persistoit toujours à ne les vouloir point reconnoître pour exécuteurs, en attendant de nouveaux ordres, sont venus en cette Ville, assister à la Diète qui s'y doit bientost tenir touchant l'ap proche de 14. Regimens de Cavalerie Sûédoise.

De Nuremberg, le 16. Janv. 1649.

Les 10. Regimens Sûédois qui estoient logez en ce Cercle, ne furent pas plustost decampez, pour aller prendre leurs quartiers d'hyver dans les 7. Cercles qui leur ont esté assignez, où ils ont ordre de demeurer jusques apres les premier payement, de la somme qui a esté réglée pour leur satisfaction, que 24. Compagnies tant Cavalerie qu'Infanterie, ensemble une partie du bagage du Généralissime de l'Armée Sûédoise, sont venus prendre leurs places. La semaine passée, le Général Wrangel accompagné de grand nombre d'Officiers arriva à Bamberg, où il fust fort bien receu de l'Evesque du lieu: & apres y avoir demeuré 4. jours & donné audience à quelques Députez qui avoyent esté envoyez vers lui par plusieurs Princes & Villes libres de l'Empire, il en partit & prit la route de Schwinfurt, où il a rétolu de passer l'hyver.

De Cologne, le 20. Janv. 1649.

Nostre Electeur est toujours en différant avec les Liégeois, lesquels il veut cottiser pour la satisfaction qu'il est obligé de payer aux Hessiens: a quoi ceux là ne veulent point entendre, ayans au contraire résolu en cas qu'on les y veuille obliger par la force, de se mettre sous la protection de quelque Prince qui les puisse garantir de ces violences. Le bruit courroit qu'il se devoit servir du Général Lamboy pour les y contraindre, mais on dit maintenant que ce Général a ordre d'aller prendre les quartiers d'hyver dans les pais héréditaires de l'Empereur. Il y a aussi quelques demelez entre l'Electeur de Trèves & son Chapitre, chacun prétendant devoir estre mis en possession d'Ehrenbreitstein, dont la garnison Impériale doit bientost sortir.

De Munster, le 21. Janv. 1649.

Bien que les Plénipotentiaires Impériaux eussent d'abord trouvé beaucoup de défauts à la ratification de France: néanmoins on dit que les Députez des Princes & Estats de l'Empire les ont si bien persuadé, qu'enfin ces Plénipotentiaires Impériaux sont demeurés d'accord, de l'accepter, jusques à ce qu'il en soit venu de France une autre en meilleure forme, laquelle le Comte de Servient leur a promise dans un mois: de sorte que ne restant plus rien à présent qui puisse empêcher l'eschange de ces ratifications, on fait ici de grands préparatifs pour rendre cette action plus solennelle: notamment plusieurs feux d'artifice, celui du Plénipotentiaire de France estant bien avancé: mais l'on n'a point encor déterminé le jour que se doit faire cet échange, encor que la pluspart de la noblesse des environs soit desjà ici venuë pour y assister. Le Sieur Salvius l'un des Plénipotentiaires de Sûède a receu ordre. in-

cont.

continent apres cet eschange, d'aller à Stockholm, tant pour y apporter la ratification Impériale que pour assister à la Diète qui s'y doit tenir au commencement du mois de Février prochain. Le traité d'entre la France & l'Espagne est encor aux memes termes que ci devant: on en espere toutes fois une bonne issue, le sieur Brun l'un des Plénipotentiaires de Sa Majesté Catholique, ayant assuré qu'un Courier estoit en chemin pour lui apporter de nouvelles instructions, sans lesquelles il dit ne pouvoit rien faire.

De Ratisbonne, le 23. Janv. 1649.

Les Impériaux & les Bavaois se maintiennent tousjours dans leurs quartiers d'hyver; à savoir les premiers dans les pais héréditaires de l'Empereur: & les autres, dans le haut Palatinat, où leur principal quartier est encor à Sultzbach. Les Troupes Françoises du Marechal de Turenne sont aussi la plupart logées dans la Sûabe, & les Suédois dans les 7 Cercles, qui leur ont esté assignez. Mais ceux ci ne tesmoignent point vouloir sitost quitter les places qu'ils tiennent dans la Bohême: Sa Majesté Impériale leur ayant permis d'y demeurer encor deux mois, & de tirer par mois 42000. Richedales pour leur subsistance. Cependant, les Députez du Duc de Bavières sont encor asamblez en cette Ville, où ils ont convoqué la plupart des Colonels de l'Armée Bavaoise, outre ceux qui y estoient desja venus d'eux memes, pour tâcher à satisfaire en bref aux demandes de cette Armée, qui n'attend plus que le resultat de cette délibération pour aller prendre leurs quartiers ailleurs.

De Francfort sur le Main, le 4. Février 1649.

Le Lieutenant Général Géis qui commande l'Armée Héssienne, a esté par diverses fois sollicité d'entrer au service de la France par le Vicomte de Montbas, qui à cette fin lui a proposé de grands avantages: mais il a fait responce qu'il ne pouvoit prendre aucune résolution qu'apres l'exécution de la paix d'Alemagne. On nous escrit de Mayence, que les Troupes Françoises qui ont esté quelque temps logées en cette Ville là, en estoient forties, & qu'une Compagnie de Cavalerie Suédoise y devoit entrer en leur place pour y estre entretenue: mais que les quatre Régimens Suédois qui vouloyent passer le Rhin à Spire n'en avoyent pu obtenir la permission de la garnison Françoisse: laquelle pour mieux empescher ce passage, a fait transporter tous les Basteaux à Philipsbourg: le Gouverneur de cette dernière place ayant mesme receu de nouveaux ordres de bien garder ses postes & de ne permettre le logement à aucunes troupes: Ce qui a obligé ces 4. régimens Suédois de se loger par provision dans le Bergtract.

D'Ulm, le 1. Février 1649.

La distribution des 14. Régimens de Cavalerie Suédoise sous le commandement du Général Major Duglas, a esté faite dans ce pais de Sûabe par les Estats: ausquels ce Général Major en avoit laissé la disposition & qui ont estendu leurs quartiers jusques vers le Rhin, ayans ordonné 126000. florins par mois pour leur subsistance: puis ce Général Major est allé à Sturgard, pour avertir les troupes Françoises de l'arrivée de ces 14. Regimens & tâcher à les faire sortir de la Sûabe.

De Prague, le 8. Févr. 1649.

Depuis la conclusion du traité d'entre les Députez Impériaux & Suédois qui s'estoyent ici asamblez, le Général Wittemberg Suédois a fait publier la paix dans la petite Ville & chanter en suite le Te Deum à sa mode, dans la principale Eglise, pendant lequel il y eut une salve de 27. pièces de canons & de toute la mousqueterie. Les Impériaux n'attendent aussi pour en faire les réjouiissances que le retour du Courier qu'ils ont envoyé à l'Empereur, afin d'avoir la ratification de ce traité. Les Suédois ont cependant envoyé aux Impériaux les clefs de la Chancellerie dont ils s'estoyent emparez & se festinent journellement les uns les autres. L'Empereur leur a promis de tirer par mois jusques à l'entière exécution de la paix, 19000. richedales de la Bohême, 16000. de la Silésie & 7000. de la Moravie.

D'Augst.

D'Augsbourg, le 3. Févr. 1649.

Le Général Major Douglas a tellement satisfait les Estats de ce pais là pour la distribution des quartiers d'hyver des quatre régimens de Cavalerie Sûédoise qu'il commande, qu'ils n'ont pas seulement consenti a ces logemens, mais lui ont accordé de tres bonne grace la Somme qu'il demandoit pour leur subsistance, qui se monte à 126000. florins par mois, dont cette Ville en fournit cinq mille six cent. Le Sieur Burekhart, Député du Duc de Wirtemberg & l'un des Exécuteurs du traité d'Allemagne pour ce qui regarde cette Ville, & nostre Gouverneur, sont n'aguères retournez de Munic, où ils estoient allez avertir le Duc de Bavières du refus que faisoit nostre Magistrat de consentir à la restitution des biens que les Catholiques tiennent en ce pais: Et depuis les Exécuteurs ayans esté en la Maison de Ville montrer leur Commission touchant l'égalité d'Officiers, ce Magistrat leur a fait response que les Protestans eussent à declarer quelles personnes ils veulent mettre au Senat, afin d'examiner s'il n'y a rien qui les puisse empêcher: de forte que cet article, qui estoit la principale pierre d'achoppement estant accordé, comme il y a beaucoup d'aparance qu'il le sera dans la semaine prochaine, tous les différens qui concernent cette Ville seront par ce moyen terminez: d'autant plustost que l'Empereur a fait sçavoir à nostre Magistrat & à tous les autres qui s'opposoyent à ses ordres, que s'ils n'obeissoyent promptement il les declareroit rebelles & feroit procéder contr'eux suivant la rigueur des ordonnances.

D'Erfort en Turinge, le 5. Févr. 1649.

Le Prince Palatin Généralissime des troupes Sûédoises qui sont en Allemagne a tousjours son principal quartier en cette Ville. Où le Général Major Linden & plusieurs autres Officiers de l'Armée Sûédoise, sont n'aguères arrivez. Le Général Major Forbusa est déclaré Gouverneur de Lipfic & de la haute Saxe, en la place du Comte Magnus de la Gardie, qui doit bien tost aller en Sûède.

De Nordlingum, le 7. Févr. 1649.

Ces jours passez, le Général Wrangel Sûédois a fait sortir de nostre arsenal cinq pièces de batterie, & trois mortiers qui ont esté menez à Schwinfurt, où est son quartier. On a aussi avis, que les religieux de Stutgard & les Ecclesiastiques de Bakanang, en exécution de la paix d'Allemagne, se sont retirez avec tous leurs ornemens d'Eglise à Tullinguen, où ils ont esté conduits par une escorte du Duc de Wirtemberg

D'Ulm, le 7. Février 1649.

Les Commissaires députez pour l'exécution de la paix d'Allemagne n'ont pû encor induire les Catholiques du territoire d'Augsbourg à restituer les biens qui appartiennent aux Protestans: non plus que le Magistrat de la mesme Ville à travailler tout de bon à l'égalité d'officiers: bien qu'il eut ces jours passez donné parole à ces Commissaires de ne s'y opposer plus. Ce qui a obligé le Général Major Douglas Sûédois, d'envoyer quelques troupes de Cavalerie autour de cette Ville là, pour lui faire prendre d'autres résolutions: ayant en mesme temps fait sçavoir aux Estats de la Sûabe, que puis qu'ils tiroient tant en longueur cette exécution, il vouloit encor avoir un mois de quartiers d'hyver outre le temps qui lui a esté accordé. L'Electeur de Saxe pressé aussi la restitution de sa Ville de Lipfic, mais les Sûédois n'y veulent point entendre que la paix ne soit entièrement exécutée dans l'Empire: & à cette fin le Prince Palatin de Sûède a envoyé un exprez à l'Empereur afin pour sçavoir sa dernière volonté, & s'il veut la paix ou la guerre.

De Munster, le 16. Févr. 1649.

Enfin, apres de grandes contestations & plusieurs contéranes entre les Plénipotentiaires & Estats de l'Empire, il a esté arrêté que demain 17. l'eschange des ratifications se feroit sans aucun retardement. On est pareillement demeuré d'accord, que des Députez seroyent envoyez dans le Braband, pour y demander que, suivant le traité de cette paix d'Allemagne, l'égalité y soit introduite. Tandis que les Hollandois assablent de nouvelles forces pour la guerre du Bresil, ils ont résolu d'ûler des répressailles sur les Portugais, dont l'exécution a néant-

néanmoins esté différée jusques à l'assemblée générale des Estats : & cependant, l'Ambassadeur de Portugal a envoyé un vaisseau à Lisbonne, avertir sa Majesté Portugaise de cette résolution, sur laquelle il attend réponse de jour à autre. Le bruit court ici que le Duc Charles se veut loger avec ses troupes aux environs de Grave & de Nimegue, sur ce qu'il dit que ces places dépendent de l'Empire.

De Prague, le 8. Févr. 1649.

Les Impériaux ayans reconnu pendant le dernier siège, que la montagne de Galgenberg estoit tres-préjudiciable à cette Ville qui en est commandée, ont fait tout leur possible pour la faire sauter: mais n'en estans pû venir à bout, bien qu'ils y eussent fait une mine où il y avoit 9. barils de poudre, ils ont assamblé quantité de païsans pour la safer. Les Suédois font reparer la tour de nostre pont, qu'ils sont toujours résolus de conserver: comme aussi toutes les autres places qu'ils tiennent en ce Royaume, jusques à la conclusion de la paix d'Alemagne. Ces jours passez, un de nos Bourgeois ayant fait ici courir le bruit, que cette paix estoit encor fort incertaine, le Général Wittemberg, qui commande les troupes Suédoises de la petite Ville, où il est malade, de crainte de surprise, fit promptement redoubler ses Gardes, mettre son canon en batterie & disposer toutes les autres choses nécessaires à sa défense: Mais les Impériaux l'ayans aussi-tost envoyé avertir du contraire & le Comte Colorédo donné sa parole qu'il ne seroit rien fait au préjudice du Traité, le tout fut remis au mesme estat qu'il estoit auparavant.

De Munic, le 9. Févr. 1649.

Le Duc de Bavières est tellement porté à la paix d'Alemagne, qu'apres avoir envoyé de nouveaux ordres au Magistrat d'Augsbourg pour la restitution des biens d'Eglise, qui a desja esté commancée, il a fait partir en diligence le Colonel Royer avec une notable somme d'argent, pour contanter les Officiers de son Armée, & ensuite licentier cinq Régimens.

D'Erfort en Thuringe, le 10. Févr. 1649.

Le 30. du passé, le Général Wrangel, le Landgrave Frédéric de Hesse, le Duc de Holstein, le Comte Frédéric de Nassaw, le Comte de la Gardie, le Général Major Hammerstein, le Sieur Esken & plusieurs autres hauts Officiers des troupes Suédoises arrivèrent ici, pour conférer avec le Prince Palatin de Suède, sur l'avis qu'ils avoyent eu qu'en beaucoup d'endroits de l'Empire on parloit diversement de la paix: mesme que plusieurs assuroyent que l'on n'en verroit point si tost l'exécution & que les Impériaux vouloyent auparavant attendre l'issüe des affaires de France.

D'Augsbourg, le 14. Févr. 1649.

Hier, les Commissaires de l'Empereur assistez d'un Notaire, estans venus sommer nostre Magistrat de leur faire livrer les clefs des Eglises qui doivent estre restituées aux Protestans par le traité de la paix d'Alemagne, elles leurs furent baillées apres de belles protestations contre cette restitution, de mesme que contre la permission qui a esté donnée aux Protestans de faire rebastir les deux Temples qui ont esté ci-devant rüinez: On est routes-fois tombé d'accord de part & d'autre que ces Eglises demeureront fermées jusques à ce que l'on ait fait l'égalité dans nostre Sénat.

De Ratisbonne, le 15. Février 1649.

Il est ici arrivé force argent de Munic pour les troupes Bavaeroises: apres le payement desquelles le Colonel Royer a ordre de licentier quelques régimens, & d'avertir les Soldats que s'ils veulent s'habitüer dans la Bavière, ce Duc leur donnera des terres défertes, du bled pour les enssemencer & du bestail.

De Prague, ledit jour 15. Février 1649.

L'appréhension qu'on avoit ici eüe ces jours passez, de la rupture de la paix d'Alemagne, est maintenant du tout cessée: de sorte que les troupes des deux partis repassent librement sur nostre pont qui avoit esté fermé pendant quelques jours: & néanmoins les Suédois tiennent tousjours un Corps de Garde sur celui de pierre. Le Général Wittemberg qui les commande, a remis aux 7. Cercles de ce Royaume les contributions qu'ils lui devoient. Le 12. de ce mois, les Impériaux réformèrent pres de cette Ville le régiment de Croates du Colonel Merkwitz, dont sept Compagnies ont esté réduites à deux.

D'Exfort en Thuringe, le 16. Février 1649.

Le Comte Oxenstern est n'aguères ici arrivé de Munster en poste, comme aussi quantité d'autres Seigneurs: mais le Marquis de Baden & le Général Major Hammerstein en sont partis pour aller rejoindre leurs troupes.

De Nuremberg, le 18. Févr. 1649.

Les affaires concernans les Ecclesiastiques de la Ville d'Augsbourg sont à présent terminées: mais les Catholiques insistent tousjours à ce qu'il n'y ait point d'égalité dans le Conseil: ce qui fait appréhender quelque rupture, si l'Empereur & le Duc de Bavières n'y interviennent de bonne sorte. Cependant, le Général Major Douglas continué d'exhorter les Estats de la Suabe à n'user plus de remise pour l'exécution de cette paix, faute de quoy il menace de n'exécuter pas aussi le traité qu'il a fait avec eux pour ses quartiers d'hiver.

D'Augsbourg, le 1. Mars 1649.

Nostre Magistrat Catholique craignant l'effet des menaces que lui ont envoyé faire les Députez qui sont à Munster, a esté enfin obligé de restituer aux Protestans leurs trois Eglises & autres biens Ecclesiastiques: à sçavoir celles de S. Ulrich, de S. Anne, & des Capucins, apres diverses protestations & avoir fait tout son possible aupres du Duc de Bavières, auquel il envoya encor la semaine passée un Député, pour retarder cette restitution: mais ce Duc lui ayant refusé toute audience, lui fit commandement de retourner en diligence porter ordre à ce Magistrat de n'user plus de remise à l'exécution du traité, & que s'il s'opposoit davantage, le Baron de Nerse Gouverneur de cette Ville le feroit exécuter avec toutes les rigueurs qu'il lui avoit prescrites: cette Altesse ayant plustost pris le conseil des pacifiques que celui des autres qui vouloyent lui persuader de se prévaloir des troubles qui sont maintenant en France. Le 25. du passé, le Général Major Douglas Suédois arriva en cette Ville, pour sçavoir la dernière résolution du mesme Magistrat touchant l'égalité.

De Ratisbonne, ledit jour 1. Mars 1649.

Le 22. du mois dernier, cent Cavaliers passèrent par ici, afin d'aller querir à Straubinguen l'argent destiné pour le payement des 7. Régimens Bavaois qui doivent estre licentiez, outre les 4. qui le sont desja: à sçavoir ceux de Flekenstein, Wolf, Zwik & Bartel, ce dernier estant entré au service du Roy Tres-Chrestien. On a aussi congédié à Ingolstat trois compagnies, dont les Drapeaux ont esté déchirez: Mais les autres régimens sont encor difficulté d'accepter les deux mois & demi de paye, qu'on a résolu de leur donner pour toute récompense & menacent de se soulever: ce qui a obligé les Ecclesiastiques de la Ville d'Ottinguen de faire transporter à Wasserbourg tous leurs ornemens d'Eglise. On espere néanmoins que ce différend se terminera à l'amiable: les Officiers ayans fait dire qu'ils acceptoyent volontiers ces offres, à la charge que le Duc de Bavières feroit son possible de tirer encor quelque argent de la Noblesse du pais. Cependant le Général Major Trukmuller & le Colonel Belden sont allez de là part trouver l'Evesque de Saltsbourg.

Beylagen zur Borrede.

II

De Prague, le 7. Mars 1649.

Le Capitaine Multzen a n'aguères passé par ici, pour aller de la part de l'Empereur vers le Prince Palatin Généralissime des Troupes Suédoises, qui est à Minden, afin de conférer avec lui touchant la restitution des places que les Suédoises tiennent en ce Royaume & le licentement de leurs troupes. Le Général Wittemberg Gouverneur de la petite Ville pour le mesme parti, tient cependant bonne garde sur nostre pont, où il a défendu de laisser passer aucun soldat Impérial avec son espée, mais seulement les Officiers.

D'Augsbourg, le 8. Mars 1649.

Ensuite de la restitution qui a esté faite aux Protestans de leurs Eglises, les Sieurs Wëis, Sultzter, Zobel & Amuran aussi protestans, ont esté élus pour avoir séance au Sénat de cette Ville, en exécution de la paix d'Alemagne qui ordonne l'égalité, ce qui sera exécuté au premier jour. Le Général Major Duglas estant ici venu visiter nos fortifications & l'arsenal, y fut magnifiquement receu de nostre Magistrat, qui lui fit présent à l'ordinaire de poisson, d'avoine & de deux barils de vin: Et apres avoir esté festiné par le Gouverneur de cette Ville, il est retourné à Ulm.

De Nuremberg, le 13. Mars 1649.

Les armées Impériale & Bavaroise sont tousjours dans leurs anciens postes, la première, dans les pais héréditaires, & l'autre, dans le haut Palatinat: où l'Empereur & le Duc de Bavières ont envoyé des Commissaires pour en licentier la pluspart, afin d'obliger les Suédois, apres avoir aussi congédié leurs troupes, de rendre les places qu'ils tiennent dans la Bohême, la Silésie & la Moravie: mais on croid que ce Duc fera obligé d'avancer la meilleure partie de ce qu'il faut pour le payement de son armée: les Estats lui ayans remontré, qu'il n'estoit pas en leur pouvoir de faire de grosses contributions, à cause des grands degasts qui se sont faits pendant le séjour des troupes Confédérées dans la Bavière.

De Munster, le 18. Mars 1649.

On attend ici avec beaucoup d'impatience le Sieur Esken Président au Conseil de guerre de la Couronne de Suède, avec le résultat de la Conférence qui se tient à Minden entre les Généraux Suédois pour l'exécution de la paix d'Alemagne, & notamment pour le licentement des troupes Suédoises & Hessiennes qui sont logées en ces quartiers: où elles incommodent si fort les pauvres paisans, qu'ils seront contraints d'abandonner le pais si l'on ne les délivre bien-tost de ces logemens.

De Prague, le 24. Mars 1649.

Ces jours passez, tous les soldats Suédois & Finlandois qui estoient en garnison dans plusieurs places de la Moravie, en sont fortis avec tout leur Canon & bagage pour se retirer à Groslogaw dans la Silésie. Ceux de mesme parti qui sont encor dans le Rarzchin & nostre petite Ville, s'apprestent aussi pour en sortir incontinant apres le retour du Général Wittemberg.

D'Augsbourg, le 25. Mars 1649.

Cette semaine, les Commissaires pour l'exécution de la paix d'Alemagne se sont transportez à diverses fois au Sénat de cette Ville: où, non obstant les oppositions de nostre Magistrat, ils ont introduit quelques-uns des Protestans qui doivent y avoir entrée en vertu de l'égalité: ce qu'ils espèrent terminer dans peu de jours: ayant aussi esté convenu de licentier les deux compagnies depuis peu levées en cette Ville. & que l'ancienne garde seroit réduite à 200. hommes Catholiques & cent Protestans.

Benlagen zur Borrede.

De Dresde, le 29. Mars 1648.

Le Prince Palatin Généralissime des Troupes Suédoises qui sont en Allemagne, les Palatins de Sultzbach & d'Heidelberg, le Duc d'Holftein, le Marquis de Raden, les Généraux Wrangel & Wittemberg, les Généraux Majors Goldstein & Linden & plusieurs autres Officiers Suédois arrivèrent le 24. de ce mois à Cassel, pour continuer leur marche par Rotembourg & Schwinfurt à Nuremberg. Le Commissaire Général Muller Suédois est allé dans la Silésie, pour traiter avec les Impériaux des contributions qui leur restent encor à payer.

D'Osnabruk, le 3. Avril 1649.

Le 20. du passé, le Comte de Servient Plénipotentiaire de Sa Majesté Tres-Chrestienne, partit d'ici avec tout son train pour retourner en France. Il ne fut pas plustost sorti les portes que le sieur Brun Plénipotentiaire d'Espagne alla trouver les Médiateurs, pour leur dire que n'ayant plus rien à négocier en cette Ville, il estoit aussi résolu de s'en retourner. Le mesme jour, le sieur Péreira de Castro Ambassadeur du Roy de Portugal suivit ledit Comte de Servient jusques à Wésel, ayant esté escorté par 200. Chevaux de cette Ville. Le Député du Duc de Bavières s'en est aussi retourné avec la pluspart des autres, ayans laissé leurs pleins pouvoirs à ceux qui sont demeurez ici: où le sieur Lampadius député du Duc de Lunebourg est n'aguères mort.

D'Augsbourg, le 1. Avril 1649.

Les affaires ont esté terminées en cette Ville au contantement des Protestans, qui n'ont pas voulu faire exécuter si ponctuellement l'égalité accordée dans nostre Sénat, où il reste encor beaucoup plus de Catholiques que de Protestans: mais on est demeuré d'accord que les places qui vaqueront par le décès des Catholiques seront remplies par les Protestans, jusques à ce que le nombre soit égal: comme aussi que le Gouverneur de la Ville sera Catholique & le Lieutenant Protestant.

De Ratisbonne, le 2. Avril 1649.

Le Régiment de Trukmuller Bavaois a esté licencié: mais tandis qu'on estoit occupé à en congédier deux autres, un Courier a passé par ici allant vers le Palatinat, avec ordre du Duc de Bavières de n'en licencier point d'avantage, & à ses Troupes de demeurer en leurs quartiers jusqu' à nouvel avis: ce qui nous a ici d'autant plus surpris qu'on n'en sçait pas encor le véritable sujet: celui qu'on allégué, que c'est pour empêcher que les Suédois, qui n'ont point encor commencé le licenciement de leurs troupes, ne se vüillent prévaloir de la foiblesse de nos armées, n'estant pas vrai-semblable, veu que l'on sçait de bonne part qu'ils sont autant portez que nous pour l'exécution de la paix d'Allemagne.

D'Erfort en Thuringe, le 6. Avril 1649.

Le Prince Palatin de Suède avec plusieurs des principaux Officiers de l'armée Suédoise, sont n'aguères partis de Cassel pour aller à Nuremberg, mais le Général Konigsmarc est retourné à Halberstat & le Général Wittemberg à Prague, pour en faire sortir ses troupes.

De Cassel, le 7. Avril 1649.

La semaine passée, les Députez de la Landgrave de Hesse receurent du Dioerze de Munster 50. mille escus pour le premier terme de ce qui a esté accordé aux troupes Hessiennes: qui doivent en conséquence de ce paiement rendre une partie des places qu'elles tiennent dans le mesme Diocéze. Les Suédois ont aussi quitté la Ville de Borchsteenworden, apres avoir recen une notable somme d'argent des Estats de la Westphalie.

De Francfort sur le Main, le 9. Avril 1649.

Les Suédois ayans ceu, que l'Electeur de Tréves ne vouloit pas payer la somme à laquelle il a esté taxé pour leur satisfaction, qu'ils n'eussent auparavant quitté toutes les places qu'ils tiennent en son pais, & qu'il avoit résolu d'en disputer l'entrée aux troupes qui vont y prendre leurs quartiers, surprirent le 29. du passé le village de Luterdorp pres de Hamerstein, où ils pillèrent tout ce qui appartenoit à cet Electeur: Mais peu apres les païsans encouragez par leur Curé, sçachans que les Suédois n'estoyent qu'au nombre de 400. hommes, les allèrent attaquer si prestement, qu'apres en avoir tué plusieurs & fait beaucoup d'autres prisonniers, ils reprirent tout leur butin. Le 4. de ce mois, on eut avis qu'il y avoit aux environs d'Achaffembourg dix Régimens de mesme parti Suédois avec huit piéces de canon, qui marchoyent vers Limbourg sur le Westerwald, à dessein d'y passer le Rhin & d'entrer par force dans le pais de cet Electeur.

De Prague, le 8. Avril 1648.

Le 2. de ce mois, le Capitaine Muller passa par ici, pour aller, de la part du Prince Palatin de Suède, trouver l'Empereur à Presbourg & lui donner avis de tout ce qui s'est passé dans l'Assemblée de Minden. Le Comte de Bouchaim est aussi parti de Breslaw pour aller dans la Hongrie: apres avoir réformé tous les Régimens Impériaux qui estoyent dans la Silésie, mesmes ceux de Cavalerie que l'on proposoit de faire subsister: celui de Spork à cinq: ceux de Hanaw & de Nassaw, à pareil nombre chacun: & celui de Link, à deux. Le Colonel Roshaw a eu le Gouvernement de Schweinitz dans la mesme province, en la place du Colonel Fende qui a ordre de venir à Tetzchen.

De Ratisbonne, le 9. Avril 1649.

Le Duc de Bavières, qui avoit fait surseoir le licentiement de ses Troupes, a depuis envoyé de nouveaux ordres pour le continer. Les Catholiques & les Protestans de la Ville d'Augsbourg ne sont pas encor en bonne intelligence: les premiers ne voulans point congédier la nouvelle garde de ladite Ville, ni par conséquent exécuter ce qui avoit esté accordé sur ce point.

De Hambourg, le 10. Avril 1649.

Le Prince Palatin Adolphe, frère du Généralissime des troupes Suédoises qui sont en Allemagne, est parti d'ici pour aller en Suède: mais le sieur Salvius est encor en cette Ville, où il attend le Comte Magnus de la Gardie qui est à Stokolm.

D'Erfort en Thuringe, le 12. Avril 1649.

Le 8. du courant, le Landgrave Frédéric de Hesse passa par cette Ville pour aller à Schwinfurt. Les Généraux Konigsmarc & Witttemberg, ont eu ordre du Prince Palatin de Suède, de réformer tous les régimens Suédois: en sorte que chacun ne soit plus que de 4. Compagnies, & de congédier le reste, notamment tous les soldats Suédois & Finlandois pour s'en retourner chez eux.

De Wirtzburg en Franconie, le 14. Avril 1649.

Hier, le Prince Palatin de Suède, accompagné de quelques hauts Officiers, arriva en cette Ville: à une lieuë de laquelle il avoit esté rencontré par l'Electeur de Mayence nostre Evesque, qui fit tirer tout le canon à son entrée. Le Général Wrangel y vient aussi d'arriver. On dit que dans l'Assemblée des trois Estats qui se tient à Stokolm, ce Prince Palatin a esté déclaré successeur à la Couronne de Suède, apres la mort de Sa Majesté Suédoise.

De Nuremberg, le dit jour 14. Avril 1649.

On attend ici le Général Picolomini, afin qu'il assiste de la part de l'Empereur, à l'Assemblée qui s'y doit tenir entre les Généraux Impériaux & Suédois, pour l'entière exécution de la paix de l'Empire: qui consiste en la restitution des places & au licentiement des troupes, dont quelques-unes ont esté deja congédiées. Le Général Lamboy d'un costé, & le Co-

Ionel Lanau de l'autre, taschent d'en atirer une partie pour le service du Roy d'Espagne: mais le premier est contre-pointé par l'arrivée du Vicomte de Montbas envoyé de la part du Roy Tres-Chrestien, pour faire de levées sous la conduite du Lieutenant Général Géis, qui acheve de réformer à Neus les troupes Hessiennes qui sont vers le Rhin: & l'autre le fera par le Lieutenant Général Rose, qui a aussi ordre de lever des Soldats en Allemagne pour Sa Majesté Tres-Chrestienne.

De Cassel, le 15. Avril 1649.

On attend ici de Munster le Comte de Lemberg Plénipotentiaire Impérial pour la paix générale, qui doit en passant visiter la Landgrave de Hesse. Le Sieur Vultcius Ambassadeur de cette Princesse vers le Duc de Bavières, revient aussi par Wirtzbourg: où il a ordre de s'aboucher avec l'Electeur de Mayence & le Prince Palatin de Suède. Cependant, on cherche icy par tout de l'argent pour contanter le Landgrave de Darmestad, auquel en vertu du Traicté fait avec luy, nostre Landgrave est obligée de payer une somme allez notable.

De Munster, le 20. Avril 1649.

Le Général Lamboy & les Espagnols qui pretendoient tirer avantage du licentierement des Troupes Hessiennes, ont esté frustrés de leur attente, la plupart des Hessiens naturels s'estans retirez en leur pais au nombre de 6. à 7000: de sorte qu'il ne reste plus à la Landgrave de Hesse que 2400. Chevaux & 7. à 8000. hommes de pied, qui ne doivent estre congédiés que sur la fin du mois prochain, apres que toutes les places auront esté restituées. Le Prince Electeur Palatin est à Clèves, aupres de l'Electeur de Brandebourg.

D'Augsbourg, le 12. Avril 1649.

Les Commissaires Impériaux pour l'exécution de la paix d'Allemagne, ayans receu Lettres de l'Empereur portans défences de réformer la garde de cette Ville jusques à l'entier licentierement des troupes de l'un & l'autre parti, apres avoir signé l'acte de ce qu'ils ont ici exécuté, en sont partis pour aller à Kaufbeurn, travailler à la mesime exécution.

De Prague, le 15. Avril 1649.

Le 9. de ce mois, le Général Witterberg Suédois retourna ici, y ayant esté receu au bruit de tout le canon qui est dans la petite Ville & le chasteau: où il ne reste plus maintenant que de l'Infanterie, ayant des le lendemain envoyé tous les Cavaliers dans la Silésie. Plusieurs Officiers Impériaux des troupes licentiées sont aussi venus en cette Ville, pour y recevoir argent du Commissaire général Collobrat, auquel ils ont esté envoyez de Vienne. Le Général Piccolomini est en chemin pour s'aboucher avec l'Electeur Palatin touchant la restitution du Palatinat.

De Nuremberg, le 21. Avril 1646.

On prépare ici le logement des Généraux Suédois & notamment celui du Prince Palatin de Suède: Lequel, apres avoir esté magnifiquement traité à Wirtzbourg pendant trois jours par l'Electeur de Mayence, est retourné à Schwinfurt, d'où l'on a avis qu'il est parti pour venir à Bamberg & de là en cette Ville. Le Général Piccolomini est aussi n'agées arrivé à Budweis pour venir ici comme Député de l'Empereur, avec le Général Major Enkenfort & quelques autres des principaux Officiers de l'Armée Impériale.

De Francfort sur le Main, le 25. Avril 1649.

Les troupes Suédoises qui s'estoyent campées aux environs de cette Ville, sont retournées dans leurs anciens postes. Le 18. de ce mois, le Comte de Lemberg l'un des Plénipotentiaires de l'Empereur pour la paix générale, arriva à Cassel, où il fut magnifiquement receu par la Landgrave de Hesse, qui fit tirer tout le canon à son entrée & le festina splendidement avec tout son train.

De Munster, le 26. Avril 1649.

Le 19. de ce mois, le Lieutenant Général Géis arriva de Neus en cette Ville, apres avoir beaucoup diminué les garnisons des places que les Hessiens tiennent dans la Westphalie, par le licenciement de ses troupes, Il fut splendidement traité par nostre Magistrat: qui lui fit présent de vins excellens: & régala aussi d'un fort beau présent par les Estats du pais: estant parti deux jours apres pour Lipstat. Peu de temps auparavant, une compagnie Impériale de la garnison de Meppen, fut pareillement licenciée devant les portes de cette Ville.

D'Augsbourg, le 24. Avril 1649.

Le 14. de ce mois, les Commissaires Impériaux firent restituer aux Protestans de la Ville de Kaufbeurn, en vertu de la paix d'Alemagne, l'Eglise de Nostre Dame & l'Hospital: Puis l'égalité ayant esté établie dans le Sénat de la mesme Ville, & la garde reduite en l'estat qu'elle estoit en l'année 1624, les Jésuites, qui avoient pris possession de cette Eglise, se sont retirez à Mindelheim, & les Commissaires à Memmingen & Bibrac.

De Cassel, le 27. Avril 1649.

Le Comte de Lemberg, l'un des Plénipotentiaires de l'Empereur, au devant duquel estoit allé le Landgrave de Hesse & le Duc de Wirtemberg, apres avoir esté magnifiquement traité & régala par nostre Landgrave, partit d'ici le 22. du courant, pour retourner à Vienne.

De Nuremberg, le dit jour 27. Avril 1649.

Le 25. le Prince Palatin de Suède arriva en nostre faux-bourg avec une fort belle suite, & apres y avoir diné, continua son chemin jusqu'à Newmark: où il fait estat de demeurer quelques jours en attendant que le Général Picolomini de la part de l'Empereur, & le Général Major Enkenfort pour le Duc de Bavières, soyent arrivez en cette Ville: où se trouve desja quantité de Députez pour assister à l'Assemblée qui s'y doit tenir.

De Munster, le 4. May 1649.

Le Comte Oxenstern, l'un des Plénipotentiaires de la Reyne de Suède pour la paix générale est revenu en cette Ville, afin de presser les Estats de l'Empire de délibérer sur le licenciement général des Armées & la restitution des places: mais on croit que l'un & l'autre sera remis à l'Assemblée de Nuremberg, où les Sieurs de Vautorte & d'Avaucourt sont arrivez pour la France, & plusieurs autres Députez des Princes & Estats de l'Empire. Les Espagnols ne se sont pas encor refouds à restituer Frankendal à l'Electeur Palatin qui est tousjours à Clèves.

De Vienne, le 23. Avril 1649.

Le Général Picolomini estant arrivé de Presbourg en cette Ville, en partit le 17. de ce mois, avec le Sieur Lindenspuhr, du Conseil de Sa Majesté Impériale, & le Commissaire Général Blumenthal, n'aguères fait Ministre d'Etat, pour aller à Nuremberg. Toute l'artillerie qui estoit dans les Armées Impériales, a esté reserrée dans nostre Arsenal. La Diète de Presbourg est finie, avec beaucoup de satisfaction de l'Empereur, qui a différé le couronnement de l'Impératrice jusques à la prochaine Diète, à cause de sa grossesse.

D'Augsbourg, le 26. Avril 1649.

Ces jours passez, nostre Magistrat ayant convoqué tous ses Bourgeois dans la Maison de Ville, sous prétexte de leur faire prester nouveau serment, il leur fit faire une déclaration de tous leurs biens, meubles & immeubles, mesme de leurs enfans & domestiques: Puis il leur

leur ordonna de payer incessamment les arrérages de leurs contributions & tous ce qui sera désormais imposé sur eux : Ce qui a si fort allarmé ces pauvres habitans, que la plupart ont pris résolution d'abandonner leurs maisons en cas qu'on les veuille contraindre de payer ces taxes.

De Ratisbonne, le 27. Avril 1649.

Les troupes du Duc de Bavières sont tousjours dans leurs anciens quartiers du haut Palatinat : desquelles il n'a encor esté licentié que deux régimens : mais on espère que les autres se feront incontinent apres la conclusion de l'Assemblée qui se va tenir à Nuremberg, & que les Suédois auront aussi commandement de licentier les leurs.

De Nuremberg, le 4. May 1649.

Le 2. de ce mois, le Général Picolomini arriva ici d'Amberg, avec une escorte de 500. Chevaux & une fort belle suite : Il fut complimenté par nostre Magistrat, qui lui fit présent de deux pièces de vin, d'un baril de Malvoisie, d'avoine & de poisson. Le Sieur Lindenspuhr & le Commissaire Général Blumenthal sont pareillement arrivez en cette Ville : comme aussi le Sieurs de Vautorte & d'Avaucourt, de la part du Roy Tres-Chrestien, le Landgrave Frédéric de Hesse, le Sieur Esken Président du Conseil de guerre de la Couronne de Suède, & quantité d'autres Députez. Le Prince Palatin de Suède s'y doit aussi rendre ce soir, de Newmark.

De Cologne, l'11. May 1649.

Les Estats de l'Empire qui sont à Munster insistent plus que jamais sur le licentierement général des Armées Suédoises & la restitution des places qu'elles tiennent encor : ayans à cette fin député quelques-uns d'entr' eux à Minden pour représenter au Comte Oxenstern Plénipotentiaire de Suède, les inconveniens qui pourroyent naistre de ce retardement. En quoy l'on ne croit pas que ces Députez ayent si tost contentement pour le defect de paiement des 1800. mille escus accordez à la Suède pour la satisfaction de la milice. Le Général Lamboy envoie ses nouvelles troupes vers les frontières du Brabant, pour y loger jusques à ce qu'il soit en estat d'entrer au service d'Espagne.

De Prague, le 2. May 1649.

Hier, le Général Wittemberg Suédois envoya dire au Magistrat du petit costé de cette Ville, que pour le soulagement des bourgeois, il consentoit volontiers que tous ses Soldats fortifissent des maisons de la Ville, moyennant que ce Magistrat fit construire cinquante petits logemens en divers endroits pour leur retraite : sur laquelle proposition il n'a point eu encor de responce. Le Colonel Copey ci-devant Gouverneur d'egger pour la Couronne de Suède, l'est maintenant du chasteau de cette Ville où il est depuis peu arrivé. Le Comte de Schlik Président du Conseil de guerre de l'Empereur, a esté ici fort bien receu par ce Général Suédois : lequel l'ayant invité à un somptueux festin qui se fit au jardin du Comte de Walfstein, le fit saluer de tout son canon & de sa mousqueterie : ce Comte en estant parti depuis pour aller aux bains. Le Comte Colorédo, qui commande ici pour Sa Majesté Impériale, a receu ordre d'aller à Vienne.

De Nuremberg, le 11. May 1649.

Le Prince Palatin Généralissime des troupes Suédoises qui sont en Allemagne, ayant eu avis que le Général Picolomini Député de l'Empereur, estoit arrivé en cette Ville : comme aussi ceux de France, de Saxe, de Brandebourg & quelques autres : partit le 4. de ce mois de Newmare, d'où il arriva ici le mesme jour sur les 5. heures du soir, accompagné du Général Wrangel qui estoit dans son carosse, précédé de ses gardes & suivi de 6. autres carrosses : dans lesquels estoient le Frère de ce Généralissime, le Comte Palatin de Heidelberg, le Duc d'Hol-

d'Holstein, le Marquis de Bade Durlach, le Général Major Goldstein, Président Esken & plusieurs autres personnes de haute condition. Incontinent apres son arrivée, le Général Piccolomini l'envoya complimenter par le Colonel Ranft & le Commissaire Général Blumental. Le lendemain le Général Wrangel traita magnifiquement dans son appartement ce Généralissime, le Général Piccolomini, le Landgrave Frederic de Hesse, & tous les autres Seigneurs qui sont en cette Ville: Dont le Magistrat donna le mesme jour audit Généralissime le présent ordinaire de vin, de poisson, & d'avoine: comme il fit aussi le 6, au Comte de Lemberg, au Général Wrangel & aux Députés de Saxe: & le 7, à ceux de Brunswic & de Lunebourg. Le mesme jour, le Commissaire Général Blumenthal & le Sieur Lindenspuhr aussi Députés de Sa Majesté Impériale, tinrent leur première conférence dans la grande sale de l'Hostel de Ville, avec le Comte Oxenstern & le Président Esken Députés de la Couronne de Suède. Ceux de cette Ville s'assablèrent aussi dans le Cloistre des Augustins, pour terminer tous les différends qui pourroyent naître sur l'ouverture de la Conférence: laquelle doit bien-tost commancer, le Général Major Royer & le Docteur Oxel Députés du Duc de Bavières estans aussi arrivez.

De Prague, le 9. May 1649.

Les Suédois ont ici fait conduire toutes les pièces de canon qui estoient dans la Ville de Tabor: lesquelles avec les autres qui sont dans le chasteau & la petite Ville, doivent estre bien tost transportées par eau dans la Poméranie, à la réserve des 50. pièces qui ont esté trouvées lors de sa prise.

De Cassel, le 12. May 1649.

Le 2. de ce mois, on réforma ici quelques compagnies: 4. desquelles ayans esté reduites à deux, tous les naturels Hessiens eurent permission de se retirer chez eux. Le Général Géis fait estat de retourner bien tost dans le Diocèse de Munster: mais il a ordre de n'achever pas le licentiement des troupes Hessiennes qu'apres que l'on aura scéu le resultat de l'Assemblée qui se tient à Nuremberg.

De Nuremberg, le 18. May 1649.

La semaine passée, les Députés des Princes & Estats de l'Empire qui sont à Munster, escrivirent ici pour se plaindre de ce qu'on travailloit si laschement à l'exécution de la paix d'Allemagne, notamment à la restitution des places: Et comme cette plainte sembloit principalement s'adresser aux Suédois: ils firent responce, que ce retardement devoit plustost estre imputé aux Impériaux & Bavarois, & à ceux qui ont esté commis à la levée des deniers destinés pour la satisfaction des Suédois, lesquels ne sont obligez à cette restitution qu'apres avoir receu une partie de cet argent, & que les autres auront commencé à restituer les places qu'ils tiennent. En suite dequoy, le Comte Oxenstern & le Sieur Esken Députés de la Couronne de Suède, présentèrent à ceux de Sa Majesté Impériale leurs demandes en forme: qui contiennent entr'autres choses, qu'incontinent apres la restitution de Frankendal & de Heidelberg, ils sortiront aussi de Prague & de Tabor, & consécutivement des autres places qu'ils tiennent dans la Bohême: Surquoy, se font ici tenues diverses conférences sans que l'on y ait encor rien résolu. L'onzième de ce mois, le Général Piccolomini suivi de quatre carrosses, donna la première visite au Prince Palatin de Suède: qui la lui rendit le lendemain, avec beaucoup de démonstration d'amitié de part & d'autre. Le 14. le mesme Général alla visiter le Général Wrangel: qui fut aussi chez lui le lendemain: auquel jour, arriva ici le Duc Frédéric de Wirtemberg, avec une fort belle suite.

D'Augsbourg, le 16. May 1649.

Ces jours passez, nostre Gouverneur, apres avoir visité les trois tours de cette Ville où sont toutes nos munitions de guerre, se fit donner les clefs de nos portes, lesquelles il dit avoir ordre de garder: ce qui fait murmurer nos habitans, appréhendans quelque mauvaise suite de cette innovation.

De Ratisbonne, le 19. May 1694.

Le 14. de ce mois, suivant l'accord fait entre le Duc de Bavières & cette Ville, l'Hospital & tout ce qui en depend fut restitué, & la porte qui repond au pont de pierre, ouverte en présence du Colonel Craft nostre Gouverneur & plusieurs autres Officiers. On traite maintenant des impositions: touchant lesquelles nostre Magistrat ayant représenté d'anciens privilèges aux Députez Impériaux & Bavarois, ceux-ci ont fait réponse, qu'avant que de rien conclure il est oit nécessaire d'en avertir leurs Maistres. Le Duc de Bavières a cependant donné ordre de reformer le régiment de Cavalerie de Mercy & celui d'Infanterie de Mariemont, mesmes tout le train de l'Artillerie.

De Nuremberg, le 25. May 1649.

Le Comte de Lemberg est n'aguères parti d'ici pour retourner à Vienne. Ces jours passez, les Impériaux envoyèrent la réponse aux propositions des Députez Suédois: qui dressèrent aussi tost leur réplique: surquoy l'on s'assamble journellement. On nous escriit d'Ottingen que les Sieurs Welfer, Lerkenfeld & Hattingen Commissaires, le premier de l'Evêque de Constance & les deux autres du Duc de Wirtemberg, estans venus dans ladite Ville pour l'exécution de la paix d'Alemagne, & le dit Sieur Hattingen voulant à son retour traverser la rivière d'Eger, extraordinairement enflée par les pluyes, bien qu'il eut un guide, s'y est noyé avec son Secrétaire, deux valets & deux chevaux. La rivière de Pegnitz, s'estant aussi débordée à cause des pluyes, a fait aux environs d'ici un dommage de plus de cent mille escus.

De Cologne, le 1. Juin 1649.

Les dernières lettres de Nuremberg du 29. du passé, nous donnent avis, que les projets pour l'exécution de la paix d'Alemagne, y ayans esté délivrez de part & d'autre, comme aussi les réponses & répliques, la contestation avoit esté reduite à deux principaux points: dont le premier est la restitution de Frankendal, Hornbourg, Hermanstein & Landshut, que les Suédois demandent estre faite au premier terme: à quoi les Impériaux disent qu'elle n'est en leur pouvoir: Ce qui a obligé les Suédois à declarer ouvertement qu'ils rendront aux Estats de l'Empire toutes leurs places, & tireront les troupes de leurs terres, mais qu'ils les feront entrer dans les provinces héréditaires de l'Empereur. Le 2. point est touchant les griefs que les Suédois demandent estre promptement vüidez, avec la restitution des places & le licenciement de leurs troupes, ce que les Impériaux prétendent remettre à des Diètes & Assambles Impériales: toutes lesquelles contestations feront durer cette Assamblee plus long temps, qu'on ne s'estoit imaginé. Les troupes du Général Lamboy commencent à se debander, faute d'entretien, ce qui l'empeschera de se mettre en campagne avant la fin de ce mois.

D'Erfort en Thuringe, le 28. May 1649.

Les Suédois assamblent tout ce qu'ils peuvent trouver de bateaux & de barques sur la rivière d'Elbe, pour le transport du canon & des autres choses qu'ils font venir de Bohême. Le Commissaire Général Collobrat partit de Prague le 22. du courant, pour aller en son gouvernement de la Comté de Glats en Silésie, duquel l'Empereur l'a pourveu.

De Nuremberg, le 1. Juin 1649.

En attendant le retour du Courier qui est allé porter à l'Empereur la réplique des Suédois sur la réponse des Impériaux, les Députez se sont assamblez plusieurs fois, afin de trouver quelque moyen pour la restitution de Frankendal, Hammerstein, Hornbourg, Landshut & plusieurs autres places occupées par les Espagnols & les Lorrains: à faute de quoi les Suédois & leurs Alliez ont résolu de ne rendre aucune place de l'Empire: bien que les Impériaux soustiennent qu'il n'est pas au pouvoir de l'Empereur de faire restituer ce que tiennent

ennent les Espagnols: joint qu'ils disent n'avoir point d'autres instructions que pour la reception & restitution des places qui sont en leur pouvoir, le licentierement des armées & le re-stablissement des affaires tant Ecclesiastiques que Politiques suivant l'instrument de la paix. Ce qui a obligé quelques Députés des Princes & États de l'Empire, tousjours beaucoup portez à cette paix, de proposer en pleine assemblée, que pour parvenir à un prompt accommodement, il seroit nécessaire d'obliger par la force les Espagnols à rendre les places qu'ils tiennent dans le Palatinat: d'autres conseillans aux Suédois de faire entrer leurs troupes dans les terres héréditaires de l'Empereur, jusques à la restitution de ces places. Sur quoi, le Prince Palatin de Suède a déclaré hautement, que puis qu'on usoit de tant de remises, il alloit mander le Prince Electeur Palatin, pour prendre possession du haut Palatinat, en attendant qu'on lui ait rendu le bas: Et d'autant que la Reyne de Suède a ici envoyé un Expres, portant ordres aux Généraux & Députés Suédois de hafter l'exécution de cette paix, on craint que si l'accord ne se fait bien tost, la guerre ne recommence dans l'Empire.

De Cologne, le 8. Juin 1649.

Le Général Lamboy n'ayant pu obtenir son congé de l'Empereur, pour accepter le commandement d'un Corps d'armée qu'on fait monter à 13000. hommes sous l'Archiduc Léopold, s'est enfin résolu de demeurer en ce Cercle de Westphalie, jusques à l'exécution de la paix: laquelle ne dépend plus que de la résolution qu'aportera le Courier depeesché à l'Empereur pour la restitution de Frankendal. Cependant les Suédois vont faire une nouvelle distribution des quartiers à leurs troupes, desquelles l'on ne croit pas que les États de l'Empire soyent deschargez, avant qu'ils Leur aient donné satisfaction. Ceux du Chapitre de Trèves se sont emparez de la Ville, par l'assistance de la garnison d'Ehrenbreitstein & l'intelligence des bourgeois qui leur ont ouvert les portes: de sorte que l'Electeur de Trèves est comme arrêté jusques à ce qu'il ait contanté ce Chapitre.

De Nuremberg, le 8. Juin 1649.

Le point concernant la restitution des places, a derechef esté examiné, mais on n'a pu encor trouver aucun expedient pour Frankendal, Hornbourg, Landshut & Hammerstein, notamment pour la première de ces places: bien que les Impériaux ayent offert, en attendant qu'elle fut restituée par les Espagnols, de donner à l'Electeur Palatin la Ville de Bennefeld. On croit néanmoins qu'après le retour du Courier qui est allé à Vienne, les affaires s'accorderont, chacun faisant ici paroistre beaucoup d'inclination à cette paix: principalement le Duc de Bavières qui a offert au Prince Palatin Généralissime des Suédois, d'exécuter tous les articles qui le concernent & particulièrement de restituer la Ville de Heidelberg aussi tost que l'Electeur Palatin aura satisfait de son costé, comme il y est obligé par les mesmes articles. Les Impériaux ont pareillement promis, après en avoir conféré avec les autres Députés, que non seulement le premier payement pour la satisfaction Suédoise seroit fait à la discretion de ce Généralissime, mais encor qu'ils donneroyent assurance pour le reste, en telle façon que chaque Cercle püst contenter les troupes qui sont logées sur ses terres, avant leur licentierement.

De Munster, le 13. Juin 1649.

Bien que le Sieur Langebek Député du Duc de Lunebourg & quelques autres qui sont intéressés en l'affaire concernant le Diocèse d'Osnabruk, s'assemblent souvent, on ne croit pas néanmoins qu'ils viennent aisément à bout des grandes difficultez que l'Evesque y fait naistre chaque jour. On dit que les États de Juliers & de Clèves se vont aussi assembler sur quelque mécontentement qu'ils ont de l'Electeur de Brandebourg & du Duc de Newbourg: contre lequel ils paroissent tellement irritez qu'ils parlent de se mettre sous la protection de l'Empereur.

La liste des Villes à restituer par les Impériaux, Suédois & François, conformément aux articles de la paix d'Alemagne.

N'y ayant celui qui ne désire sçavoir ce qui reste à restituer des places occupées par l'un & l'autre des partis pendant la guerre d'entre l'Empereur & les Alliez d'une part, & la France avec ses Alliez de l'autre; Voici la liste tant de celles qui ont esté renduës, que des autres qui doivent estre restitüées aux trois termes portez par les Traitez de paix.

Les places desquelles doivent sortir les Impériaux & ceux de leur parti au premier terme sont:

Dans le bas Palatinat.

Frankendal
Heydelberg
Manheim
Ladebourg
& Bercken

Dans le Cercle de Süabe.

Lindaw
Augspourg
Memingue
Ratisbonne
Alchembourg
Wildenstein
Hohenzollern
Rottveil
Offenbourg

Dans le Duché de Wirtemberg

Hohen Asberg
Albeck
Schildach
Hornberg
Aurach

Les places dont doivent sortir les Suédois audit premier terme, sont:

Dans la Bobème

Prague
Egger & Petzschaw
Leutmaritz
Tetzskhen
Tabor & Konopist
Brix
Fridland
Grabenstein

Dans le haut Palatinat

Weiden
Neumarek
Wilseck
Sultzbourg

Falkenberg
Waldeck

Dans la Süabe

Uberlingen
Meinan & Langen-archen
Dunckelspiel
Donawert
Le fort de Rain
Norlingue

Les places dont doivent sortir les François au mesme premier terme, sont:

Dans l'Archévesché de Mayence

Mayence
Bingnen
Hœest & Offenheim

Les deux dernières ont esté restituées en exécution du traité de paix

Dans le bas Palatinat

Guermesheim
Neustat
Fredelshei
Oppenheim
Altzey
Bacharac
Utzberg Chasteau

Cette dernière place a aussi esté renduë

Evesché de Spire

Deidesheim
Magdebourg, Chasteau,
Schomberg

Dans la Süabe

Lawingen
Erbach
Hohenvechsberg

Places dont doivent sortir lesdits Impériaux au second terme sont

Dans la Franconie

Weissenbourg
Wildembourg
Rotembourg

Dans l'Archêvesché de Trêves

Landshut
Hombourg
Ehrenbreitstein
Hammerstein

*Places dont doivent sortir les Suédois audit
second terme
Dans l'Alsace.*

Benfeld

Dans la Franconie

Schweinfurt
Wertheim
Neuhaus
Winsheim

Dans la Moravie

Olmitz
Neustat
Eulenberg
Fulneck

*Places dont doivent sortir les François au
même second terme sur le Rbin.*

Spire
Vormes
Neubourg

Dans le bas Palatinat

Creutzenack
Sarbruck
Saverne
Dachstein
Aubar & Boxberg, Chasteaux

Sur le Rbin

Neubourg
Rheinfeld
Lauffenbourg
Seckingen
& Walshouth

On ne parle point ici de ces 4. dernières places: ayant esté convenu à Munster qu'elles ne doivent estre restituées qu'après que le Roy d'Espagne aura renoncé aux terres qui appartiennent au Roy de France par le traité de paix.

Dans le Duché de Wirtemberg

Hohentweil

Tubingue
& Heidenheim

Les deux dernières ont esté restituées

*Places dont doivent sortir les Impériaux & leurs
Alliez au 3. terme.*

Toutes les garnisons Impériales & de leurs alliez dans la Westphalie, haute & basse Saxe, les places de la Landgrave de Hesse se rendront également avec celles que tient l'Electeur de Cologne.

*Places dont doivent sortir les Suédois à ce
3. terme.*

Dans la haute Saxe.

Leipzie
Erfort
Mansfeld
Driefen
Garleben
Landsberg

Dans la basse Saxe.

Halberstadt
Osterwick &
Hombourg
Querfort

Dans la Westphalie.

Minden
Vecht
Nieubourg

Dans la Silesie.

Leeschutz
Jagerndorff
Jawer
Polckenhain
Hirschberg
Greiffenstein
Ohlaw & Jeltz
Drachenberg
Parkwitz
Glogaw

*Places dont doivent sortir les François au
3. terme*

Dans la Duché de Wirtemberg

Heilbron
Schorndorff

Dans le Marquisat de Bade.

Stolhowen
Graben, Chasteau.

De Ratisbonne, le 10. Juin 1649.

Le 25. du passé nostre Magistrat apres avoir payé la somme de deniers convenüe entre les Députez du Duc de Bavières & ceux de cette Ville, il en fut dressé un acte solennel: Ensuite de quoi ce Magistrat traita splendidement à disner les Commissaires subdéléguez, & plusieurs Officiers Impériaux & Bavaois: mais les Députez de ce Duc ne s'y trouvèrent point, estans partis le mesme jour pour s'en retourner chez eux. Et par ce que tous ces différens ont esté si promptement accordez à l'amiable, on en a ici remercié Dieu dans tous les Temples des Luthériens. On nous écrit de Vienne, que l'Empereur y est retourné de Presbourg: ayant envoyé un Député pour traiter avec l'Aga n'aguères arrivé à Raab, touchant les frontières de la Hongrie: Dont les Estats ont fait présent à l'Impératrice de 80000. escus: & que les mesmes Estats ont fait de grandes plaintes contre le Comte de Mansfeld, Gouverneur de ladite Ville de Raab & contre le Comte de Bouchaim, Gouverneur de la Forteresse de Gomorre. Le Duc Ulrich de Wirtemberg assamble ici les troupes qu'il a retenuës pour le Roy d'Espagne: ausquelles il a résolu de faire demain passer montre à deux lieus de cette Ville, notamment à ses Cavaliers, que l'on fait monter à 2000. Le Régiment de Falkenstein a esté depuis peu reformé: les Officiers ayans esté licenciéz & la pluspart des soldats mis dans celui de Lappier.

D'Erfort en Thuringe, le 12. Juin 1649.

Ces jours passez, le Général Konigsmarc arriva de Staden à Halberstat, pour remettre ce Diocèse avec toutes ses dépendances entre les mains de l'Electeur de Brandebourg: lequel y a desja envoyé des Députez pour en prendre possession en attendant qu'il y puisse aller recevoir l'hommage de ses sujets. L'assablée des Estats de Dannemarc, dont l'ouverture s'estoit faite à Gluckstad, a esté remise à un autre temps, pour l'absence du Sieur Reinken Chancelier du Royaume, qui a esté envoyé en diligence vers Ditmarsen.

De Nuremberg, le 15. Juin 1649.

Le Courier que l'on avoit envoyé à l'Empereur est de retour: mais il n'apporte point d'autre responce sinon, que Sa Majesté Imperiale n'a pü obtenir du Roy d'Espagne la restitution de Frankendal: sans laquelle les Süédois & leurs alliez ont derechef protesté ne vouloir rendre aucune place: ce qui estonne fort les Députez des Princes & Estats de l'Empire, qui taschent maintenant à trouver quelque autre expédient pour l'exécution de cette paix.

De Hambourg, le 16. Juin 1649.

Le 10. de ce mois, le Comte Magnus de la Gardie arriva ici de Süède, avec une fort belle suite: & en est aujourd'hui parti pour Nuremberg, ayant esté accompagné jusques à deux lieus de cette Ville par le Sieur Salvius l'un des Plénipotentiaires de la Couronne de Süède. Le mesme jour 10. un jeune Prince de Meklebourg arriva aussi en cette Ville: dont le Magistrat lui a fait le présent ordinaire. On dit que le Roy de Dannemarc a résolu d'envoyer au Sundt d'autres vaisseaux de guerre outre les 5. qui y sont desja, pour empescher les vaisseaux Anglois de prendre cette route à leur retour.

De Munster, le 17. Juin 1649.

Tous les Députez qui sont encor ici se doivent rendre en l'Assablée de Nuremberg, afin de délibérer conjointement avec tous les autres sur le refus que fait le Roy d'Espagne de rendre la Ville de Frankendal, le seul point qui retarde l'exécution de la paix d'Allemagne: les Süédois & leurs alliez, apres avoir refusé toutes les places qui leur ont esté offerres en eschange, se voulans tenir ponctuellement à ce qui a esté ici negocié pendant sept années.

De Cologne, le 22. Juin 1649.

Le Général Lamboy est encor ici, où il attend les troupes de la Westphalie: lesquelles faute d'argent, refusent de marcher. Le Lieutenant Général Géis est à Neus. On ne sçait encor qu'espérer de la paix d'Allemagne, les Impériaux ayans déclaré nettement qu'ils n'avoient pû obtenir du Roy d'Espagne la restitution de Frankendal: dont le Gouverneur ne fait pas seulement travailler à ses fortifications, mais se pourvoit de vivres, de munitions de guerre & de toutes les autres choses necessaires pour supporter un siège, y ayant aussi fait depuis peu entrer 1500. soldats: desorte que sa garnison est maintenant composée de 4500. hommes, avec des provisions pour plus de 15. mois. Le bruit court ici, que le Roy de la Grand' Bretagne a offert au Général Hazfeld le commandement de son armée d'Alemands, laquelle doit estre composée de 12000. Chevaux & de 3000. fantassins.

De Ratisbonne, le 16. Juin 1649.

Les habitans de ce territoire ont esté en grande apprehension pour la marche des troupes que le Duc Ulrich de Wirtemberg a retenues pour la Roy d'Espagne: & avoyent commencé de retirer en cette Ville tous leurs meilleurs meubles, sur ce qu'une partie de ces troupes estant sortie du Diocéze de Passaw avoit passé fort pres d'ici tirant vers Schwandorf: mais ils se sont un peu asurez depuis l'ordre qui a esté donné au reste, de prendre une autre route pour aller du costé du Rhin.

De Prague, le 16. Juin 1649.

Le Général Wittemberg est ici retourné des bains: mais il ne parle plus de quitter la petite Ville, depuis la difficulté que l'on fait de restituer Frankendal. L'onzième de ce mois, quatre grosses pièces de canon & 6. chariots chargez de plomb furent amenez de Grim place de la Moravie, dans l'Arsenal de nostre nouvelle Ville: dans laquelle, comme aussi dans la vieille, les régimens de Conti & de Walstein ont esté logez, au lieu de celui de Lucadel qui est allé dans la Moravie.

De Leipzig, le 20. Juin 1649.

Nostre Magistrat, voyant que les Suedois ne tesmoignent pas vouloir si tost sortir d'ici, a n'aguères écrit au Prince Palatin leur Généralissime qui est à Nuremberg, pour lui donner avis de ce que les habitans de ce territoire sont fort incommodéz des contributions que l'on tire d'eux: le priant, conformément aux articles de la paix d'Allemagne, de les en descharger: à quoi ce Généralissime a fait responce que dans peu de temps il espéroit lui donner contantement, & qu'il le prioit cependant d'avoir encor patience un mois, & de continuer les contributions qui avoyent esté jusques à présent payées avec grande satisfaction de la Couronne de Suede.

De Nuremberg, le 22. Juin 1649.

Les affaires sont toujours ici au mesme estat, que ci-devant, par la faute des Impériaux, lesquels n'ayans pû encor, à ce qui ils disent, obtenir des Espagnols la restitution de Frankendal, au lieu d'y employer la force comme ils avoyent d'abord résolu, se contentent de faire de nouvelles offres aux Suedois & à leurs alliez: ce qui fait douter de quelque collusion entre eux pour éluder la paix d'Allemagne, laquelle ne sçauroit vrai-semblablement subsister sans cette restitution, que les Suedois veulent estre faite avant toute autre chose, conformément aux articles de cette paix. Ces jours passez, est ici arrivé le Baron de Greiffenberg élu par l'Electeur de Trèves pour son Coadjuteur. Le Duc Ulrich de Wirtemberg marche vers la Flandre avec les troupes qu'il a levées dans le Palatinat pour le Roy d'Espagne. Un régiment Finlandois est n'aguères parti des environs d'ici, pour aller prendre ses quartiers au Diocéze de Bamberg.

De

De Prague, le 23. Juin 1649.

Le Général Wittemberg Suédois estant retourné en cette Ville des bains de Carlsbadt où il a demeuré cinq semaines, donna congé à quantité d'Officiers qui l'en avoyent sollicité: plusieurs desquels se sont mis au service du Roy de Pologne: qui a ici envoyé le Colonel Priefensky pour enroller les troupes Suédoises qui doivent estre licentiées. Le régiment du Colonel Colb Impérial a esté aussi congédié, les autres devans estre reduits chacun à six compagnies. Le 15. de ce mois, ce Général traita magnifiquement dans le chasteau Royal de cette Ville le Duc Charles Henry de Saxe, lequel y estoit arrivé deux jours auparavant, les Colonels Colorédo & Tschernin, avec d'autres Seigneurs & Dames de la Ville, qui furent saluez de quelques volées de canon, en passant sur nostre pont de pierre.

De Leipsic, le 27. Juin 1649.

Le 22. de ce mois, le Comte Magnus de la Gardie arriva en cette Ville: d'où il fait estat d'aller à Nuremberg, avec des ordres de la Reine de Suède au Prince Palatin Généralissime des troupes Suédoises pour le licenciement de quelques régimens, dont les soldats Finlandois seront renvoyez en Suède, & les Alemans vers la Poméranie.

De Nuremberg, le 29. Juin 1649.

Cette semaine, les Députez des Princes & Estats de l'Empire s'estans extraordinairement assamblez sur ce qui reste encor à exécuter de la paix d'Alemagne, réduisirent le tout à 14. points: lesquels, ensemble les moyens qu'ils ont trouvez pour remédier promptement à tous ces desordres, ayans esté mis en forme, quelques Députez des Electeurs & Estats Protestans furent nommez pour en délibérer: comme ils firent hier pour la première foi dans l'Hostel de Ville. Les memes Députez ont aussi envoyé leur responce au Prince Palatin de Suède, sur les instances qu'il continué de faire pour la restitution de Frankendal: laquelle contient en substance, que n'y ayant quant à present aucun moyen de faire restituer cette place, laquelle on ne pourroit assiéger sans une rupture infaillible du traité de paix, il est prié de trouver quelque tempérément, en acceptant quelques autres places dans les pais héréditaires de l'Empereur qui en est d'accord, & de porter les alliez de la Couronne de Suède à y condescendre, afin que l'exécution de cette paix ne fust point retardée par ce seul différend, & que l'Empire presque ruiné par les guerres, soit par là en quelque façon restablí: ne doutans point qu'avec le tems la restitution ne se fasse, non seulement de Frankendal, mais aussi de Hombourg, Landshut & Hammerstein: surquoi l'on attend la resolution de ce Généralissime. Le 27. de ce mois, arriva ici un Ambassadeur de Venise, & des Députez des Villes de Strasbourg & de Spire: comme aussi le Lieutenant Général Karpf de la part du Roy de la Gr. Bretagne, & le Général Major Axel Lilie Suédois.

De Spire, le 1. Juillet 1649.

Celui qui commande à Frankendal pour le Roy d'Espagne, outre les contributions ordinaires, demande aux habitans du plat pais 1500. richedales par mois, à faute de quoi, ils les menacent de faire le degast aux environs de cette Ville: où les Commissaires députez pour l'exécution de la paix d'Alemagne, assistez de quelques bourgeois, ayans fait par force ouverture de l'Eglise des Dominicains, les Protestans y ont ensuite fait leur presche.

De Francfort sur le Main, le 6. Juill. 1649.

On nous escrit que les Chanoines de Trèves qui s'estoyent retirez à Coblens s'estans emparez de ladite Ville de Trèves par l'assistance de quelques troupes Espagnoles & ensuite de tous les postes, à la reserve du fort, se sont saisis de 2. principaux Officiers de leur Electeur, accusez de s'estre portez avec trop de chaleur contre le Chapitre, & ont esté conduits prisonniers avec plusieurs autres dans la Forteresse d'Ehrenbreitstein: celui que l'Electeur avoit nommé pour son Coadjuteur s'estant ensuite retiré.

De

De Nuremberg, le 6. Juillet 1649.

La semaine passée, les Suédois donnèrent leur responce sur le dernier project des Impériaux: comme fit aussi en mesme temps le Prince Palatin de Suède, sur les offres que les Députez des Estats de l'Empire lui avoyent faites pour la Ville de Frankendal. Cependant ces Députez continuent leurs assablées dans nostre Hostel de Ville, pour trouver quelque tempérament au point qui concerne la restitution de ladite Ville de Frankendal: & pour cet effet allèrent le 1. de ce mois, tous à cheval trouver le Duc Picolomini à l'issuë de leur assablée, pour lui en donner avis. Le jour précédent, le Sieur Esken Président du Conseil de guerre de la Couronne de Suède, fut aussi en grande conférence pendant 4 heures avec le Commissaire Général Blumenthal. Le 3. de ce mois, le Prince Palatin de Suède alla visiter ledit Duc Picolomini: qui traita hier très splendidement à une lieuë d'ici ce Prince Palatin, le Général Wrangel & plusieurs autres Seigneurs. Le Colonel Prifenski estant n'aguères ici arrivé, fait de grandes instances audit Prince Palatin de donner secours au Roy de Pologne, contre les entreprises des Cosaques & des Tartares. On attend aussi en bref l'Électeur Palatin, au devant duquel est allé le Palatin d'Heidelberg.

De Nuremberg, le 13. Juillet 1649.

Le 8. du courant, les Députez des Princes & Estats de l'Empire demeurèrent long-temps assamblez dans nostre Hostel de Ville: d'où ils furent conférer avec les Députez Impériaux & ensuite avec ceux de la Couronne de Suède: mais il n'y eut encor rien de conclud, notamment touchant la restitution de Frankendal. On dit neantmoins qu'ils sont comme demeurez d'accord, que la Ville d'egger en Bohême avec tout son territoire, demeureroit au Prince Electeur Palatin, jusques à la restitution de Frankendal: celle de Groslogaw dans la Silésie, aux Suédois jusques à l'actuel payement des deux millions qui leurs doivent estre fournis, & Hailbrun aux François. Le 10. le Lieutenant Général Rose partit d'ici pour aller en Alsace. Hier, le Comte Magnus de la Gardie, arrivé ici des le 8. avec son Frère, recut de nostre Magistrat le présent ordinaire.

De Munster, le 15. Juillet 1649.

Le 13. de ce mois, le Docteur Woldmar à présent Comte, l'un des Plénipotentiaires Impériaux, partit d'ici pour aller à Nuremberg avec quelques autres Députez: Il en avoit recueu l'ordre, il y a plus d'un mois: mais depuis ce temps là il s'estoit employé à terminer les différens qui sont entre l'Evesque d'Osnabruk & le Duc de Lunebourg: dequoy toutefois il n'a pû venir à bout, cet Evesque n'ayant voulu rien signer, qu'on ne lui eut auparavant accordé l'establissement des Capucins & des Augustins dans ladite Ville d'Osnabruk; ce que les Députez du Duc de Lunebourg n'ont pû consentir, attendu que ces maisons religieuses n'y ont esté establies que depuis l'année 1624: de sorte qu'on ne croid pas que cet accord se puisse faire qu'en l'Assablée de Nuremberg.

De Nuremberg, le 20. Juillet 1649.

Les Suédois ont bien tesmoigné vouloir accepter la Principauté de Groslogaw dans la Silésie, pour assurance des deux derniers millions qui leur doivent estre payez, mais il n'a encor esté rien résolu, touchant la Ville de Hailbrun, ou quelqu'autre qu'on offroit aux François, non plus que sur celle d'egger, que les Estats de l'Empire proposoyent de donner au Prince Electeur Palatin jusques à la restitution de Frankendal: ce point ne devant estre traité qu'en présence de cet Electeur, qui est à Winsheim, pres d'ici, où l'on dit que le Prince Palatin Généralissime des troupes Suédoises le doit aller trouver pour en conférer avec lui. Les Députez des Estats de l'Empire continuent cependant leurs assablées, pour terminer les autres différens: à quoi ils travaillent avec tant de soin, que l'on en espère bien-tost une bonne issuë, ayant esté arresté que les affaires les plus épineuses seront renvoyées aux Assablées particulières de chaque Cercle.

De Cologne, le 22. Juillet 1649.

Les troupes du Général Lamboy s'estans n'aguères voulu loger dans la Ville de Warendorp, les habitans leur en ont refusé l'entrée, sans alleguer d'autres raisons, finon qu'ils ne vouloyent rien avoir à demesler avec les Espagnols. Nostre Electeur continue d'assambler ses troupes pour les envoyer contre les Liégeois: lesquels il veut contraindre à payer leur part des 60. mille richedales accordées pour la satisfaction de la milice Suedoise, voulant aussi preser main forte à celui qu'il a nommé pour son Coadjuteur: Et pour y mieux parvenir, il a résolu de leur empescher l'entrée des vivres par eau & par terre. Le Général Lamboy partit le 19. de ce mois pour aller de ce costé-la, & y commander ces troupes. On dit que le Général Major Spar prend aussi la mesme route. L'Electeur de Brandebourg est maintenant dans la Ville de Ham en Westphalie, où il a fait passer montre aux siennes, & le 19. de ce mois, il traita toute la Noblesse du pais. On nous escrit de Nuremberg qu'on y est demeuré d'accord, que les Députez de part & d'autre pour l'exécution de la paix d'Alemagne y demeureront 3. mois, plustost que de se separer sans rien faire, & que tout ce qu'ils conclueront sera ponctuellement exécuté. Les Suedois avoyent demandé que le Duc de Bavières payast la part de la somme que le haut Palatinat doit fournir: mais ce Duc ayant remontré que les grands degasts qu'on a faits en son pais lui en ostoyent le moyen, les États de l'Empire, pour faciliter l'exécution de cette paix, ont promis de l'en acquiter.

De Francfort sur le Main, le 23. Juillet 1649.

Le 17. du courant, le Prince Charles Louis Electeur Palatin, arriva sur le midy à Wirtzbourg avec une suite de 40. Chevaux: à une lieuë de laquelle Ville il fut rencontré par l'Electeur de Mayence, qui fit tirer par deux fois à son entrée tout le canon de la citadelle: ayant esté aussi salué d'une descharge de 5. Compagnies de Bourgeois en armes qui le conduisirent dans le Chateau: & apres y avoir esté magnifiquement traité pendant trois jours, il en est parti pour aller par Winsheim à Nuremberg. Le 21. sur les 6. à 7. heures du matin, le foudre tomba dans la Ville de Mayence, où il brula quelques maisons, & tout le Convent des Augustins, à la reserve de l'Eglise.

De Nuremberg, le 27. Juillet 1649.

Le 19. du courant, le Prince Electeur Palatin arriva en cette Ville: à l'entrée de laquelle il fut receu par le Généralissime des troupes Suedoises, accompagné de ses principaux Officier. Le 22. le Général Wittemberg y arriva aussi de Prague. On travaille incessamment sur les points de l'amnistie & des griefs: pour lesquels se fit encor Dimanche dernier une Asssemblée des Députez de l'Empire: qui espèrent venir bien-tost à bout de tous les différens, à la reserve de ce qui concerne la restitution de Frankendal que l'on a remise pour la fin. Les Suedois font cependant tout leur possible à faire payer le quatrième million au mesme temps que les trois premiers, qui doivent estre acquitez en trois termes, & demandent assurance particuliere pour le cinquième.

D'Erfort en Thuringe, le 1. Aoust 1649.

Le 24. du passé, le Sieur de la Cour, apres avoir long-temps demeuré à Munster de la part du Roy Tres-Chrestien, passa par la Ville de Cassel pour aller à Nuremberg. Le mesme jour, le Général Major Axel Lillie Suedois, arriva ici de ladite Ville de Cassel. Les Juifs Alemans ayans esté contraints par le Magistrat de sortir de la nouvelle Ville de Hambourg, où ils estoient en grand nombre, avec défenses d'y rentrer sur peine de la vie, ils se sont la plupart retirez à Winsbeck & à Altenaw qui sont pres de ladite Ville, mais de la jurisdiction de Danemarc: de sorte qu'il n'est plus demeuré à Hambourg que des Juifs d'Espagne & de Portugal.

De Nuremberg, le 3. Aoust 1649.

Le 27. du passé, nostre magistrat fit le présent ordinaire au Prince Electeur Palatin: lequel ayant esté visité le mesme jour par le Général Piccolomini, à qui il rendit le lendemain sa visite, apres avoir veu toutes les raretez de cette Ville, en partit le 27. pour s'en retourner à Windsheim, accompagné du Généralissime des troupes Suedoises, des Généraux Wrangel & Wittemberg, & de quelques autres Chefs, qui sont demeurez en ladite Ville de Windsheim: où se sont trouvez aussi le Baron d'Avaucourt, le Comte Magnus de la Gardie, & le Général Major Duglas. Et dautant qu'il a résolu d'y demeurer jusques à la conclusion des assemblées qui se tiennent ici, le Généralissime en a fait retirer une grande partie de la garnison. Hier, le Comte Woldmar, l'un des Plenipotentiaires de l'Empereur, arriva en cette Ville.

De Prague, le 4. Aoust 1649.

Le 30. du passé, le Comte Colorédo, Gouverneur de cette Ville, en partit par ordre de l'Empereur, pour aller à Vienne. Tout se prépare pour les assemblées des Estats de Bohême, de Silésie & de Moravie, qui se doivent tenir l'onzième de ce mois: ausquels ont esté destinez pour Commissaires, le Prince de Lokowits, en celle de Bohême: le Comte de Lokowitz, en celle de Silésie, de laquelle province il est Président: & le Colonel Vlich de Lokowitz en celle de Moravie: mais dautant que cette Ville est fort incommodée de la maladie contagieuse, qui a obligé la plupart des personnes de condition d'en sortir, on croit que l'assemblée se tiendra à Budweis. Le Comte Colorédo, avant que de partir, a donné ses ordres pour la levée des 19000. Florins, qui ont esté promis tous les mois aux troupes Suedoises logées en ce Royaume: ce qui leur doit estre entièrement payé par tous les Cercles du mesme Royaume dans le commencement de ce mois. Ces jours passés, 150. Soldats de la Garnison Impériale de Ratisbonne ont esté menez à Lintz: où le Roy de Hongrie est n'aguères arrivé de Saltsbourg.

De Nuremberg, le 10. Aoust 1649.

Le 3. de ce mois, le Généralissime des troupes Suedoises accompagné de plusieurs Officiers, retourna ici de Windsheim: où est demeuré le Prince Electeur Palatin. Le 4. le Prince Palatin Auguste de Sultzbach arriva aussi avec sa femme qu'il a amenée de Suède. Les Députés des Estats de l'Empire continuent leurs assemblées dans nostre Hostel de Ville, sur les points de la restitution & des griefs.

De Prague, le 6. Aoust 1649.

La Diète des Estats de ce Royaume qui se devoit tenir en cette Ville à cause de la Peste, a esté transférée à Budweis: où elle ne doit commencer que le 23. de ce mois: la mesme maladie ayant aussi obligé la garnison Suedoise qui estoit dans le Ratschin à se retirer à Fuf-sengarten, qui est un lieu de plaisir près de cette Ville. On nous escrit de la Moravie que les Suedois y vendent tout leur bestail, & font grande provision de chevaux: tesmoignans par là avoir dessein de quiter bien-tost cette province là.

De Nuremberg, le 17. Aoust 1649.

Le Généralissime des troupes Suedoises, conformément à l'ordre qu'il a reçu de Stokolm, commence à licentier ceux de son parti, à l'exemple des Impériaux & des Bavaois, qui continuent aussi de congédier leurs troupes, que d'autres Officiers retiennent au service du Roy d'Espagne. On nous escrit de Vienne par Lettres du 8. de ce mois, que l'Imperatrice estant le jour précédant heureusement accouchée d'un Fils, y est morte le lendemain, au grand regret de l'Empereur & de toute sa Cour.

De Prague, le 14. Aoust 1649.

Ces jours passez, les Suédois ont fait partir d'ici le reste de leurs pièces de canon nouvellement fondus: pour le transport desquelles les bourgeois de l'endroit appellé la petite Ville, ont esté obligez de fournir des chevaux. Hier, le Major Thomas Suédois mena hors de cette Ville sa compagnie de cavalerie, l'estendart déployé & les tymbales sonnans: où, apres avoir deschiré l'estendart, elle fut licenciée: puis revint ici avec ses mesmes cavaliers, qui sollicitent maintenant leurs passeports, pour aller prendre parti ailleurs. Le Richmeistre Péter de mesme parti, a aussi ordre de congédier aujourd'hui sa compagnie. Le Secrétaire du Général Wittemberg, (dont le bagage est parti de cette Ville à cause de la contagion) qui a ici apporté de Nuremberg les ordres pour le licenciement de ces deux compagnies, nous assure que l'infanterie Suédoise en doit pareillement sortir dans dix jours au plus tard: & que les Alemans seront congédiés, & les Suédois & Finlandois renvoyez chez eux: le mesme Secrétaire ayant commission de se rendre à Groslogaw, à Jarendorff, Hirschberg & autres lieux de la Silésie pour y faire aussi licencier 4. autres compagnies de cavalerie.

De Nuremberg, le 24. Aoust 1649.

On a meilleure opinion que jamais d'une heureuse issue des Assablées qui se tiennent en cette Ville: la restitution qu'ils appellent ici Préliminaire, estant en termes d'estre bien tost signée, pour estre en suite exécutée par le Royaume de Bohême & contiinée par le Palatinat & quelques places que les Suédois & leurs Alliez tiennent dans l'Empire: la conclusion de ces traités estant pressée par les Estats tant Catholiques que Protestans: ausquels les Suédois ont déclaré que si l'on vouloit davantage différer cette restitution & l'exécution des autres points de la paix d'Alemagne, ils estoient résolu d'assigner à leurs troupes de nouveaux quartiers dans tous les Cercles de l'Empire.

De Nuremberg, le 31. Aoust 1649.

Le 28. de ce mois, les Députez de l'Empire nommez par les trois collèges, apres avoir collationné le traité fait entre tous les Plénipotentiaires, le signèrent sur 6. heures du soir, à sçavoir le Député de Mayence pour le Collège Electoral, ceux de Bamberg & de Saxe Altembourg pour les Princes de l'Empire, & les Députez de Francfort & de cette Ville, pour toutes celles du mesme Empire. Ensuite de quoi, ce traité fut rendu aux Sieurs Benedict Oxenstern & Alexandre Esken Plénipotentiaires de Suède, pour le signer, comme ils firent aussi, ayans laissé du blanc pour la signature des Plénipotentiaires Impériaux & Bavaois, qui attendent le retour des couriers qu'ils ont envoyez à Vienne & à Munic: apres l'arrivée desquels, on commencera par la restitution préliminaire, qui est du Royaume de Bohême à la réserve de la Ville d'egger: & du Palatinat à la réserve de celle de Weiden & de quelques autres places de l'Empire. Cependant, on continue à congédier les troupes de part & d'autre: le Généralissime Suédois qui est ici, ayant envoyé ordre tant pour le licenciement & réformation de quelques régimens, que pour le transport d'autres à Wismar,

D'Erfort en Thuringe, le 6. Septemb. 1649.

On attend ici en bref le Comte Magnus de la Gardie: que l'on dit devoir apporter l'ordre pour le délogement, réformation & licencement des troupes Suédoises qui sont logées dans la haute Saxe.

De Nuremberg, le 7. Septemb. 1649.

Les Plénipotentiaires Impériaux & Bavaois n'ont point encor signé le traité pour la restitution qu'ils appellent préliminaire, bien que le Docteur Oxel, que les Bavaois avoyent depeesché à Munic, soit ici de retour: ne voulans rien faire qu'apres l'arrivée du courier qu'ils ont envoyé à l'Empereur pour lui en donner avis. Les Estats de l'Empire continuent cependant leurs assablées sur les autres points.

De Cologne, le 11. Sept. 1649.

N^ostre Ele^{ct}eur se prépare ici pour son entrée dans la Ville de Liège, où il a résolu de faire une réforme générale, & une citadelle afin d'y tenir en bride les habitans; qui font par ce moyen à la veuille de perdre tous leurs privilèges.

De Nuremberg, le 14. Sept. 1649.

Le 9. de ce mois, les Plénipotentiaires Bava^{rois} signèrent le traité pour la restitution préliminaire, qui avoit esté signé auparavant par ceux de Suède & les Députez de l'Empire. Le lendemain, ces Députez ayans eu avis que le Lieutenant Colonel qui avoit esté depeesché vers l'Empereur, estoit la nuit précédente retourné ici, allèrent en 14. carosses trouver les Plénipotentiaires Impériaux, pour leur faire aussi signer le mesme traité: mais ils furent bien estonnez d'entendre que Sa Majesté Impériale vouloit que la restitution générale fust auparavant accordée, sans quoi elle dist que l'autre seroit inutile. Ce qui a obligé les Députez des Estats, apres diverses assambles sur ce sujet, & avoir derechef visité plusieurs fois les Plénipotentiaires Impériaux & Suédois, d'envoyer derechef un Courier à l'Empereur, pour lui donner avis que les affaires d'Alemagne vont estre plus broüillées que jamais, s'il refuse plus long-temps cette signature: & en attendant son retour les Plénipotentiaires Impériaux ont demandé à ceux de Suède un nouveau delay. A quoi ceux-ci ne voulans point entendre: ils ont envoyé ordre aux Chefs des troupes Suédoises de ne continuer point leur licenciement: Néanmoins, les Plénipotentiaires Impériaux ont obtenu 8. jours de delay, apres lesquels nous ferons asseurez de la paix où de la guerre d'Alemagne.

D'Erfort en Tuinge, le 17. Septembre 1649.

Le Sieur de Schenkern, Député de l'Ele^{ct}eur de Mayence, le Colonel Pierre Jacob & le Sieur Wolwar Député de Bamberg & de Wirtemberg, Commissaires délégués pour l'exécution de la paix d'Alemagne, arrivèrent hier en cette Ville, afin d'y remettre le tout au mesme estat qu'il estoit en l'année 1624. conformément au traité de paix.

De Nuremberg, le 21. Septembre 1649.

Le courier que les Impériaux avoyent depeesché à l'Empereur l'onzième de ce mois, & celui que les Députez des Princes & Estats de l'Empire lui avoyent aussi envoyé en mesme temps, retournèrent hier en cette Ville: Le premier apportant ordre aux Plénipotentiaires Impériaux de signer la dernière proposition des Suédois, touchant l'évacuation préliminaire, sans neantmoins qu'elle puisse préjudicier à la restitution générale: ce qu'ils ont fait aujourd'hui avec grande satisfaction de tous les Députez, de voir les affaires en si bons termes, que nous n'en pouvons attendre qu'une heureuse issue de cette asssemblée: les Impériaux & les Suédois estans obligés de bien-tost licencier chacun dix-huict régimens, lesquels toutefois n'ont point encor esté spécifiés. On est aussi demeuré d'accord, de laisser ici une Députation des Princes & Estats de l'Empire pendant trois mois, pour tenir la main à l'exécution des autres choses accordées à Munster.

De Francfort sur le Main, le 23. Septembre 1649.

Le 18. de ce mois, plusieurs Officiers des troupes licenciées par les Bava^{rois}, passèrent par cette Ville, prenans la route de Cologne. Aujourd'hui un courier est ici arrivé de la part du Duc de Picolomini, pour y donner avis de la signature des Traitez de Nuremberg: de quoi il va avertir l'Archiduc Léopold; & que Dimanche prochain la publication s'en fera dans la mesme Ville avec de belles solennitez.

De Munster, le 24. Septemb. 1649.

Hier, le Comte de Nassaw Plénipotentiaire de l'Empereur, partit d'ici au bruit de 20. pièces de canon, ayant esté conduit jusques hors la porte par nos six Compagnies de bourgeois

& deux autres de Soldats, & accompagné par l'Evesque d'Osnabruk & le Général Major Reu-
mond jusques à S. Maurice d'où il prit la route de Varendorp, pour continuer son voyage
par Cassel, vers Hadamar.

De Giessen, le 28. Septembre 1649.

Les Députez des Landgraves de Cassel & de Darmstat ne s'estans pû accorder touchant le res-
tablissement de l'Vniversité de Marpourg, suivant l'accord fait à Cassel le 14. Avril de l'an-
née dernière: le Landgrave de Darmstat a reftabli celle de cette Ville, où il a fait venir
des Professeurs de divers endroits.

De Nuremberg, le 28. Sept. 1649.

Après la signature du dernier traité pour la restitution Préliminaire, le Général Picolomini
a envoyé le Colonel Newhans vers Prague, pour assister à la restitution de cette Ville-la,
qui se va faire par le Général Wittemberg; le Généralissime des troupes Süédoises a envoyé
le Comte de la Gardie à Leipsic: le Général Major Royer est allé à Augsbourg: le Colonel
Cron, le Comte Henri de Hohenloe & un Lieutenant Colonel Süédois, à Ratisbonne: le Co-
lonel Ramft, à Wilsbourg & Weissembourg: le Colonel Lichtenstein, à Hohen-Alscherg & au-
tres lieux du Duché de Wirtemberg: & le Sieur Gras Général Quartier-Mestre Impérial, à
Landaw, pour faire restituer toutes ces places suivant ce traité. Cependant pour accommo-
der le reste des différens, notamment ce qui est compris sous le point de l'Amnistie & des
griefs, on a nommé des Députez: à sçavoir, du costé des Impériaux, ceux de Mayence, &
de Bavières: comme aussi ceux de Bamberg, de Ratisbonne, & de Cologne pour Mediateurs:
& du costé des Protestans, ceux de Saxe-Altembourg, de Brunfwic, de Wolfembutel & de cet-
te Ville, & ceux de Brandebourg pour Mediateurs. Le 23. de ce mois, ce Généralissime alla
visiter le Prince Electeur Palatin à Windsheim: d'où il est ici retourné avec le Général Wran-
gel.

De Prague, le 27. Septembre 1649.

Le 24. de ce mois, le Sieur Schoer Commissaire Süédois, arriva ici, avec ordre du Généra-
lissime qui est à Nuremberg, de faire déloger Jeudi prochain trentième, non seulement la
garnison Süédoise de cette Ville, mais aussi toutes les autres troupes de mesme parti qui sont
en divers lieux des ce Royaume: cet ordre ayant esté réitéré le lendemain par un autre Cou-
rier arrivé au Colonel Copey: Qui en avertit aussi-tost le Colonel Conti Impérial, pour assis-
ter à l'ouverture des deux Arsenaux, & faire visiter tous les canons: desquels il ne s'est
trouvé que deux de manque & un mortier de ceux qui estoient dans le Ratzchin lors de la
prise: tous lesquels avec ceux qui sont en d'autres postes de cette Ville, ont esté, suivant le
traité de paix, delivrez à ce Gouverneur: Qui a en mesme temps dépesché un Courier aux
Estats de ce Royaume assamblez à Budweis, pour les avertir de donner ordre que les chevaux
& chariots fussent prests pour le transport des bagages de cette garnison & des autres trou-
pes Süédoises qui sont dans la Bohême: les cavaliers qui doivent s'en aller avec le Général
Wittemberg, que l'on attend ici, estans desja fortis de cette Ville à dessein de se loger aux
environs.

De Erfort en Turinge, le 4. Octobr. 1649.

Le Comte Magnus de la Gardie vient d'arriver en cette Ville: où il a esté receu avec beau-
coup de joye de toute la Bourgeoisie, au bruit de nostre canon & de la mousqueterie. Il
a donné ordre que Mercredi prochain, l'artillerie des Süédois soit transportée par Magde-
bourg vers la Poméranie.

De Nuremberg, le 5. Octobr. 1649.

La plupart des Villes mentionnées dans le traité pour l'évacuation préliminaire, ayans esté
restituées de part & d'autre, on ne void plus rien maintenant qui puisse retarder l'exécu-
tion

tion de la paix d'Alemagne, notamment depuis que les Députez des Estats de l'Empire se sont assamblez à diverses fois pour donner toute satisfaction aux François : ausquels on dit que ces Députez ont accordé la forteresse d'Ehrenbreitstein, au cas que les Impériaux ne restituent à l'Electeur Palatin la Ville de Frankendal dans 8. mois: pendant lesquels, cette forteresse sera mise en sequestre entre les mains de l'Electeur de Mayence. Aujourd'hui, se fait un magnifique festin dans l'Hotel de cette Ville, où tous les Députez de part & d'autre ont esté conviez.

De Prague, le 4. Octobre 1649.

Le Sieur Goltz Général de l'artillerie Impériale estant le 28. du passé arrivé de Budweis en cette Ville, où il fut salué de trois coups de canon ; l'apresdinée il se rendit avec le Colonel Conti aussi Impérial, dans la grande Isle appellée Wafferhor, où se trouvèrent le Général Wittemberg Suedois, qui est arrivé le jour précédent & le Colonel Copey avec plusieurs autres Officiers de mesme parti. Le soir, le Commissaire général Collobrath arriva aussi de Budweis : & le lendemain sur les 8. heures du matin, ledit Colonel Conti se transporta derechef chez le Général Wittemberg, duquel il receut les clefs de l'Arsenal de cette Ville. Le mesme jour, on paya au Trésorier de la Couronne de Suede 44000. richedales : & sur les onze heures le Sieur Goltz & le Commissaire Collobrath allèrent dîner chez le Général Wittemberg dans le parc Impérial où il est logé. Ils furent salüez de quelques coups de canon : lesquels ayans esté donnez pour signal aux troupes Suedoises pour leur délogement: elles firent en mesme tems battre le tambour dans tous leurs postes. Sur les deux heures apres midi, le régiment Impérial de Walftein, vint prendre possession des portes & des forts, d'où les Suedois se retirèrent dans le Rathchin : Et apres qu'ils s'y furent tous assamblez, passerent au nombre de 1200. hommes par le chateau, puis sur le pont, & se rangèrent en pleine campagne au dessous du fort: où ayans receu nou vel ordre une heure & demie apres, firent derechef deux salves, & afin les Alemands se separèrent d'avec les Suedois, ceux là conduits par le Colonel Copey, prenans la route d'egger, & les autres allans vers Brandeis & de là du costé de Grawenstein : où ils furent le mesme jour suivis du Général Wittemberg, accompagné du Sieur Goltz, du Commissaire général Collobrath, du Colonel Conti, & de plusieurs autres Officiers Impériaux, qui retournèrent ici sur les 7. heures du soir. Le 1. de ce mois, les deniers destinez pour les troupes Suedoises qui sont dans la Silésie & la Moravie, furent aussi apportez en cette Ville sur deux charettes, que le Colonel Conti envoya le mesme jour à leurs Généraux.

D'Augsbourg, le 7. Octob. 1649.

Le 5. de ce mois, la garnison sortit de la Ville de Memminguen: dont les clefs, comme aussi celles du Magazin, furent delivrées au Magistrat: qui fit en suite referrer dans l'Arsenal tous les canons qui estoient sur les rempars: & abatre le corps de garde qu'on y avoit dressé. Hier, cent soldats Anglois furent levez pour le renfort de cette Ville: dont la garnison a esté aussi congédiée.

De Lubek, le 10. Octobre 1649.

Le Colonel Pentz Suedois avant que de retirer ses troupes de nostre voisinage, avoit demandé une somme assez notable, outre celle qui lui a esté accordée: mais il s'est enfin contenté d'un présent que cette Ville lui a fait, & a emmené son régiment vers le pais de Meklebourg: les cavaliers ayans esté obligez de se satisfaire de 25. richedales chacun, au lieu des grandes récompenses qu'ils prétendoient pour 20. années de service. On travaille aussi au licenciement des troupes Suedoises qui sont sur le territoire de Hambourg: les Magistrats de Wismar & des autres places voisines situées sur la mer, ayans donné ordre que les vaisseaux destinez pour le transport de ces troupes fussent promptement pourvus de toutes sortes de vivres, afin qu'elles n'eussent aucun prétexte de séjourner de ce costé là. Le Général Konigsmarc Suedois, arriva le 27. du passé de Stade à Hambourg: d'où il partit le lendemain, apres

apres que le Magistrat l'eut régalé des présens ordinaires, & avoir conféré avec le Sieur Salvius & le Commissaire général Renschildt.

De Leipsic, l' 11. Octobre 1649.

Le Comte Magnus de la Gardie, ayant donné ses ordres pour la restitution d'Erfort a l'Electeur de Saxe, & le transport des canons qui doivent estre traidez jusques à Magdebourg, par 400. Chevaux que les Ducs de Saxe-Weimar, Gotha, Altembourg, & quelques autres ont promis de fournir, revint ici le 7. de ce mois,

De Nuremberg, le 12. Octobre 1649.

Le 5. de ce mois, le Prince Palatin Généralissime des troupes Süédoises, fit un superbe festin dans nostre Hostel de Ville, à tous les Plénipotentiaires & Députez qui sont ici: où ils s'ennuyèrent si peu qu'ils ne sortirent de table que sur les 5. heures du matin, bien qu'ils s'y fussent mis des les 6. heures du soir du jour précédent: ayant esté tiré pendant le souper trois cent soixante deux coups de canon aux fantez qui y furent beües: & afin que le menu peuple se fentist de la feste, on avoit fait dresser dans la place une machine en forme de Lyon, qui versa du vin tout ce jour-là. En suite du festin, les conviez précédéz des tambours, de Fifres & de quantité de pages avec des flambeaux, allèrent en fort belordre vers la Citadelle, où se firent encor plusieurs descharges de canon & de salves de mousquetaires: puis estans retournéz dans la Maison de Ville apres quelques autres salves, chacun se retira. Le 6. le Généralissime traita encor tres-splendiblement les mesmes Plénipotentiaires & Deputez sur l'un des bastions de cette Ville, où le soir fut tiré un beau feu d'artifice.

De Francfort sur le Main, le 14. Octobre 1649.

On nous eferit que les Impériaux ont promis de donner dans le 17. de ce mois, leurs résolutions touchant la séquestration du chasteau d'Herрманstein entre les mains de l'Electeur de Mayence, pour en avoir la possession pendant 8. mois: apres lesquels si Frankendal n'est pas restitué par les Espagnols, il le mettra entre les mains des François. Les mesmes lettres portent aussi que les Députez des Estats de l'Empire qui sont à Nuremberg, ont esté saluer le Prince Electeur Palatin: auquel ils ont offert la Ville de Bennefeld jusques à la restitution de ladite Ville de Frankendal: mais qu'il n'avoit encor fait aucune responce: Que la garnison Bavaroisé estoit fortie des le 4. de ce mois, de la Ville d'Heidelberg & des autres places tenües par le Duc de Bavière dans le bas Palatinat: & que les Süédois devoient aussi bien tost-fortir de celle d'egger, bien qu'elle ne soit point comprise dans le traité préliminaire.

De Cologne, le 15. Octobre 1649.

Les troupes Süédoises & Hessiennes qui marchoyent vers le Liège, ont esté contre-mandées sur ce que les Liégeois ont enfin promis de payer la somme à laquelle ils ont esté taxez pour la satisfaction des Süédois: Le Sieur Pagenteker Auditeur Général des troupes Hessiennes, estant en suite allé trouver nostre Electeur à Liège, pour s'accorder avec lui touchant l'évacuation des places que les Hessiens tiennent en ce Diocéze. L'Electeur de Brandebourg est parti de Clèves, pour retourner en son país.

De Prague, l' 11. Octobre 1649.

L'on a chanté le *Te Deum* dans la Chapelle du chasteau Royal de cette Ville, pour la sortie des Süédois, qui ont aussi restitué les Villes de Tabor, de Brandéis, Leutmaris, Egger & les autres places qu'ils tiennent en ce Royaume: dont la Diète est finie à Budweis, où les Estats ont consanti à la pluspart des demandes de l'Empereur. Des 500. hommes du régiment Impérial de Walstein qui estoient venus occuper les postes de la petite Ville lors que les Süédois en partirent, il n'y est demeuré que deux compagnies, le reste ayant esté renvoyé dans

dans la vieille Ville: mais le 9. de ce mois, deux autres compagnies du régiment de Conti furent aussi logées au mesme endroit de la petite Ville: où leur Mestre de camp a ordre de prendre son quartier la semaine prochaine.

De Ratisbonne, le 14. Octobre 1649.

Depuis le partement de cette garnison, les Suédois ont restitué au Duc de Bavières la Ville de Neumark, avec les chasteaux de Waldek & de Falkembourg, conformément au traité pour l'évacuation préliminaire: leurs garnisons s'estans retirées à Weiden qu'ils tiennent encor. Ils continüent aussi encor à licentier leurs troupes dans la Misnie & haute Saxe: où toute leur Cavalerie à la reserve des gardes du Généralissime, est desja congédiée, & la plupart de leur Infanterie ayant esté réformée a esté embarquée à Desslaw pour la Poméranie. La peste est tres violente dans la Bavière: & la disette du pain si grande que presque tous les vilageois sont à l'aumosne.

D'Erfort en Thuringe, le 18. Octobre 1649.

Le Régiment de Cavalerie Suédoise qui estoit logé en cette Ville, a esté licentié: & celui d'Infanterie reduit à 4. Compagnies: pour la satisfaction desquels les Ducs de Saxe-Weimar doivent fournir une somme de deniers. Le Colonel Copey Suédois ci-devant Gouverneur d'Erger, est maintenant à deux lieues d'ici, & le Général Wittemberg est allé à Oltzaw & de-là à Groslogaw, pour donner pareillement ordre au deslogement des troupes Suédoises de la Silésie & la Moravie: d'où elles doivent estre conduites vers la Poméranie.

De Nuremberg, le 19. Octobre 1649.

Le Général Piccolomini Député de l'Empereur avoit la première place au superbe festin du Généralissime des troupes Suédoises, qui se fit le 5. de ce mois dans la grande Sale de nostre Hostel de Ville: Le Prince Electeur Palatin estoit à sa droite: & apres lui les Ambassadeurs des Electeurs & autres Princes de l'Empire: & le Généralissime à sa gauche: ayant aussi apres lui le Sieur Lindenzpur, quelques Princes, Généraux & Colonels. Il y avoit au dessus de la table qui estoit de deux couverts, un pavillon de tafetas bleu & jaune, qui couvroit cent soixante flambeaux de cire blanche en trois chandeliers: Les Musiciens estoient aux 4. coins de la Sale sur des echaffaux: les Trompettes aux fenestres: & sur la rue, le Lyon qui versoit du vin au menu peuple, tenant en l'une de ses pates une branche d'oliviers, & dans l'autre les Armes du Généralissime: Qui fit aussi jeter par les mesmes fenestres quelques poignées d'argent, & distribüer quantité de viandes aux pauvres: le reste du festin s'estant passé comme vous avez sceu. Le 14. de ce mois, cet Electeur partit d'ici pour Windsheim avec le Généralissime & quelques autres Officiers, en attendant la dernière resolution des Impériaux sur le temperament proposé touchant la Ville de Frankendal. Le Général Wrangel, apres avoir visité la forteresse de Wiltzbourg, est aussi allé à Schwinfurt, sur ce que la garnison de cette dernière place fait difficulté d'en sortir avant que d'estre payée de tout ce qui lui est deub.

D'Erfort, le 24. Octobre 1649.

Outre la Cavalerie Suédoise qui estoit en cette Ville, celle qui avoit ses départemens aux environs d'Altembourg a esté aussi congédiée pres d'ici. Hier, le Colonel Copey passa par cette Ville, avec 12. Compagnies d'Infanterie Suédoise prenant la route de Naumbourg. Et sur ce que l'Electeur de Saxe a promis de payer cent mille richedales pour la satisfaction des Suédois, ils ont envoyé un grand convoy de Leipsic à Dresde; où le feu s'estant n'aguères pris par accident, a bruslé 13. des plus belles maisons.

De Munster, le 26. Octobre 1649.

Le 24. de ce mois, le fils de l'Electeur de Brandebourg mourut à Wéfel. Le mesme jour, quelques troupes Suédoises, sous la conduite du Colonel Guast, prirent leur marche de Berg-

Berghsteinvorden vers le Rhin. Le Magistrat de Cologne s'est enfin accordé touchant la satisfaction des Süédois: ausquels il s'est obligé de payer 50000. richedales.

De Nuremberg, le 26. Octobre 1649.

Le differant qui concerne la Ville de Frankendal n'est point encor terminé: la Ville de Bennefeld où il y a garnison Françoisse, ayant bien esté proposée pour la satisfaction de l'Electeur Palatin, mais non acceptée. On espère néanmoins que ce point fera vüidé cette semaine, de mesme que celui qui regarde l'assurance du cinquième million: l'Empereur ayant envoyé nouvel ordre à ses Députez de haster le traité. La garnison Süédoise de Schwinfurt qui s'estoit mutinée, ayant eu avis de l'approche du Général Wrangel, s'estoit retirée en un endroit de la place tres avantageux; mais ce Général y estant entré par la garde des bourgeois, apres avoir fait arrester les principaux auteurs du desordre, fit prester nouveau serment à tous les autres: puis est revenu en cette Ville, avec le Duc Julius Henri de Saxe & le Marquis Georges Albret de Culembach.

De Ratisbonne, le 27. Octobre 1649.

Hier, les Protestans d'ici rendirent graces publiques à Dieu dans leurs trois Temples pour la paix d'Alemagne, avec toutes les solennitez dont ils se purent aviser: car outre la musique de toutes sortes d'Instrumens qu'ils avoyent preparée, ils firent battre plusieurs tymbales en divers endroits de la Ville: où se rendirent les Professeurs precedez de tous leurs Escoliers, la couronne de romarin sur la teste, & en main une palme dorée: de sorte que tout est ici maintenant tranquille, aussi bien qu'à Augsbourg: où les Catholiques ont remis les armes qu'ils avoyent prises pour se defendre des Protestans desquels ils appréhendoient quelque rumeur.

De Brême, le 30. Octobre 1649.

L'Electeur de Brandebourg va prendre possession du Diocèse de Minden, qui lui a esté laissé par le traité de Munster, & duquel les troupes estrangères doivent sortir aussi tost que le troisième terme sera escheu. Il a aussi envoyé des Députez pour entrer en possession de celui de Halberstat, conformément au mesme traité: mais tous les Ecclesiastiques & Officiers ont fait leurs protestations au contraire, sur ce qu'ils n'ont point encor esté deschargez de leur premier serment.

D'Erfort, le 31. Octobre 1649.

En suite du payement des cent mille escus fait par l'Electeur de Saxe, 17. Compagnies Süédoises sont sorties de la Ville de Leipfic: où il n'est demeuré que cent soldats Alemands, qui garderont leurs postes jusques au jour que la place doit estre restituée: tous les canons & munitions en ayans esté desja transportez à Dessaw par l'Elbe. Le Colonel Copey Süédois a pris la route de Quierfurt avec les troupes qu'il a tirées d'egger, lesquels il a ordre de conduire à Stétin dans la Poméranie. Le Colonel Steinaker ci-devant Gouverneur de Schwinfurt pour la Couronne de Süède, est logé à deux lieux d'ici avec sa garnison: tandis que le Général Wittemberg de mesme parti, attend à Groslogaw le délogement des troupes Süédoises de la Silésie & de la Moravie.

De Nuremberg, le 1. Novembr. 1649.

Non obstant les diverses assablées des Plénipotentiaires & Députez de l'Empire, le point qui concerne la Ville de Frankendal demeure encor indécis: Le Prince Electeur Palatin continuant de demander la Ville de Bennefeld jusques à la restitution de celle-la de Frankendal: à quoi quelques autres s'oposent, notamment les Députez de l'Evesque de Strasbourg. Ce qui a obligé les Impériaux d'offrir à cet Electeur la Ville de Groslogaw dans la Silésie, mesme d'y entretenir la garnison: & outre les mille escus, qu'on lui doit payer tous les mois pour

pour les revenus de Frankendal, lui faire encor toucher pareille somme. Mais dautant que les Süédois n'y veulent pas aussi entendre, & qu'il est survenu quelques nouvelles difficultez, les Députez des Princes & Estats de l'Empire depechèrent hier un Courier à l'Empereur, jusques au retour duquel il ne se doit parler d'aucune affaire d'importance. Cependant le Duc Piccolomini, qui traita le 28. de ce mois le Général Wrangel & plusieurs autres Seigneurs, a receu ordre de Sa Maj. sté Impériale de faire un tres-magnifique festin dans nostre Hostel de Ville au nom de Sadite Majesté.

De Munster, le 2. Novembr. 1649.

Hier, arriva ici un Courier de la part du Généralissime des troupes Süédoises pour recevoir 150000. richedales : apres le payement desquelles se doit faire le licentierement de toutes les troupes Impériales, Süédoises & Hessiennes, qui sont dans la Westphalie.

De Cologne, le 5. Novembr. 1649.

Cette Ville s'estant acquitée des 50000. escus qu'elle estoit obligée de payer aux Süédois: ceux-ci ont relasché les bateaux qu'ils avoyent arrestez sur le Rhin pres de Mayence. Nostre Eleéteur est de retour à Bonne. Le Prince Maximilian de Bavières son Coadjuteur à Liège, y fait continuer les fortifications : & les Minimes & les Religieuses Anglois de cette Ville là, ont eu ordre de chercher de nouvelles demeures, leurs Convents ayans esté destinez pour le logement d'une partie de la garnison.

De Leipsic, le 6. Novembre 1649.

La semaine passée, le Lieutenant Général Konigsmarc Süédois vint ici d'Halberstat prendre congé du Comte de la Gardie, qui fait ses adieux pour retourner en Süède. Le 28. du mois dernier, 4. Compagnies de Cavalerie Süédoise sortirent de nostre Citadelle, pour estre conduites dans l'Archevesché de Brémen: comme fit aussi de la Ville peu de jours apres, le régiment de mesme parti qui estoit ici en garnison, ayant quité la place à quelques troupes Alemandes venuës de Bohême.

De Nuremberg, le 8. Nov. 1649.

Les Süédois s'estans départis de la demande qu'ils avoyent faite de la Ville de Glogaw en Silésie, à condition toutesfois qu'au lieu de l'assurance particulière du cinquième million qui leur est deu, ils seroyent mis en possession de la Ville d'Offenbourg & de toutes ses dépendences: & le Prince Eleéteur Palatin de la Ville de Bennefeld, dont la garnison seroit entretenue aux despens de l'Empereur jusques à la restitution de Frankendal: les Impériaux y avoyent consenti, à la charge que les François quitteroyent leurs prétensions sur la forteresse d'Hermanstein, de laquelle place ils disent ne pouvoir mesme consentir le séquestre, ouy bien de leur laisser le chois des Villes de Hailbrun & de Lindau: mais depuis s'estans meü de nouvelles difficultez touchant la Ville de Bennefeld, celle de Groslogaw a esté derechef offerte à cet Eleéteur, avec quelques autres avantages qui semblent satisfaire les principales parties. Néantmoins sur ce que les François persistent à demander le séquestre de ladite forteresse d'Hermanstein, avec d'autant plus de raison qu'elle leur avoit esté accordée par les Députez des Princes & Estats de l'Empire: apres plusieurs conférences des trois Colléges, ausquelles on n'a pü trouver d'autre meilleur tempérament, un Courier a esté depeché à l'Empereur, pour en sçavoir la dernière résolution: De sorte que l'entière exécution de la paix d'Alemagne, dont ce point est le principal, ne dépend plus maintenant que de Sa Majesté Impériale: le Prince Palatin Généralissime des troupes Süédoises, ayant déclaré en pleine assemblée, que si la responce de l'Empereur ne venoit promptement, il seroit obligé de faire à ses troupes une nouvelle distribution de quartiers d'hyver. Le Duc Julius Henry de Saxe & le Marquis George Albret de Culembach, partirent d'ici le 4. de ce mois, pour retourner chez eux: mais le Prince Palatin Jean Louïs de Sultzbach y est mort d'une fièvre maligne, fort regretté des Süédois, pour le parti desquels il commandoit un régiment.

De Francfort sur le Main, l' 11. Novembre 1649.

Les Députez du Landgrave de Hesse Darmstat sont n'aguères ici arrivez, pour payer au Général Major Hammerstein, les deniers destinez pour la satisfaction Suedoise, afin d'estre plus promptement deschargez des gens de guerre qui incommodent fort les Sujets. Toute l'infanterie Bavaoise a esté reduite à 16. compagnies, le reste ayant esté licentié comme le doit estre aussi bien-tost toute la cavalerie, à la réserve de 4. compagnies seulement. Le Duc Picolomini continue les préparatifs pour le festin Impérial, qui se doit faire la semaine prochaine dans l'Hostel de Ville de Nuremberg: où quantité d'ouvriers travaillent incessamment à diverses machines, & entr' autres à un Aigle qui doit verser du vin à tous les passans. Et pour rendre encor ce festin plus magnifique, Sa Majesté Impériale fait estat d'y envoyer ses meilleurs musiciens & jusquesaux plus rares fruits d'Italie.

D'Erfort en Thuringe, le 12. Novembre 1649.

Le Général Wittemberg est dans la Ville d'Olhaw, où il a reformé toute la soldatesque Suedoise qui avoit ses quartiers dans la basse Silésie, à la réserve des troupes qui sont à Groslogaw. Un Officier de mesme parti est n'aguères arrivé à Dresde pour y recevoir une nouvelle somme d'argent de l'Electeur de Saxe, auquel en ce faisant la Ville de Querfurt fera renduë. La tempeste qui s'est élevée ces jours passez a fait submerger pres de Dantzic 4. Vaisseaux chargez de grains, desquels on n'a pu sauver que les personnes.

De Leipsic dans la Misnie, le 13. Novembre 1649.

Le Lieutenant Général Konigsmarc Suedois est retourné à Halberstat: ayant esté accompagné par le Comte de la Gardie jusqu'à une lieue de cette Ville: Où le 1. de ce mois arriva le Landgrave Frédéric de Hesse avec son Espouse, pour prendre congé dudit Comte de la Gardie.

De Nuremberg, le 14. Novembre 1649.

Les affaires sont tousjours ici tellement brouillées à cause des nouvelles difficultez qui surviennent sur le sujet de la restitution de Frankendal, qu'il y a grande apparence que l'on sera contraint d'accorder une nouvelle distribution de quartiers d'hiver aux troupes Suedoises, si la résolution de l'Empereur ne s'accorde aux demandes que font toutes les parties interessées: De quoi il y a lieu de douter, le Général Picolomini n'ayant point encor fait sçavoir qu'elle est cette resolution, bien que le Courier que les Députez des Estats de l'Empire avoyent dépesché à Vienne, soit ici de retour depuis 3. ou 4. jours. Les Députez continuent cependant leurs assablées pour retrancher tous les obstacles qui pourroyent empêcher l'evacuation générale, en commettant une partie des griefs aux Commissaires qui sont élus pour les décider, tandis qu'ils travailleront aux plus difficiles: mais les Suedois s'y sont opposés, ayans déclaré ne pouvoir estre satisfaits, que le tout ne soit terminé. Ils se plaignent aussi de ce que les Impériaux contreviennent aux premiers traitez, ne voulans pas que tous les différens soient terminés selon la vraye interprétation de l'Instrument de paix. Tout le pais de Juliers est en alarme à cause de l'approche des troupes Lorraines, lesquelles y veulent prendre leurs quartiers d'hiver: ce qui a obligé le Duc de Neubourg d'envoyer des Députez à l'Archiduc Léopold pour empêcher ces logemens. Le Lieutenant Général Geis qui commande les troupes Hessiennes, a passé le Rhin pour restituer les Villes de Bucholt, Borken & Ottenstein & licentier ensuite toute la cavalerie Hessienne, à la réserve de deux compagnies: Le festin que le Général Picolomini avoit ordre de faire, a esté remis jusques à l'entière conclusion de la paix d'Alemagne.

De Prague, le 13. Novembre 1649.

Depuis que les Suedois sont sortis de la petite Ville, toutes les fortifications qu'ils avoyent faites ont esté démolies, à la réserve des retranchemens le long de la rivière: lesquels sont demeurez par ordre expres de l'Empereur.

De Nuremberg, le 21. Novembre 1649.

Le 15. de ce mois, le Comte Montécuculli arriva en cette Ville de la part de l'Empereur, & eut le lendemain audience du Généralissime des troupes Suédoises: mais on ne sçait pas encor le sujet de son voyage, qu'il a ordre de continuer vers l'Archiduc Léopold. Deux jours apres, les Suédois ayans donné de nouvelles propositions aux Députez des Princes & Estats de l'Empire: le 18, ceux-ci en allèrent conférer avec le Général Piccolomini: mais ces traitez entre l'Empereur & la Suède ont discontinué, depuis que le Docteur Wolmar l'un des Plénipotentiaires de Sa Majesté Impériale, a déclaré ne pouvoir rien résoudre sans nouvel ordre, non obstant que le Comte de Fürstemberg Député de l'Electeur de Cologne se soit offert d'en estre l'entremetteur: & ce qui fait encor plus douter de cette paix, est la déclaration que les Espagnols font hautement que le Roy d'Espagne n'a aucune intention de restituer Frankendal: sans laquelle restitution les François disent ne pouvoir quitter leurs prétentions sur les Villes d'Hermanstein & de Bennefeld, & les Suédois ne pouvoir aussi sortir des places qu'ils sont obligez de restituer par le traité.

De Francfort sur le Main, le 25. Novembre 1649.

Le Secretaire du Généralissime des troupes Suédoises, & le Sieur Schnolski traitent ici avec les Députez du Landgrave de Darmstat, pour le licenciement du Régiment Suédois qui est dans la Comté de Nida, moyennant quelque argent que le Landgrave doit fournir. Mais sur ce que les Impériaux n'ont encor voulu conclure à Nuremberg, où il ne resinoignent pas maintenant beaucoup d'inclination à la paix de l'Empire, plusieurs Princes ne voulans point se laisser surprendre, commencent à faire quelques préparatifs en cas de rupture: d'autant plus à craindre que l'Empereur a envoyé ordre expres de munir en diligence les Villes de la Bohême, & particulièrement celle d'egger, ce qui donne quelque ombrage aux Suédois. Le Colonel Widerholt Gouverneur de la forteresse de Hohentwiel, a congédié la pluspart de ses troupes: desquelles il n'a retenu que les Officiers: mais il a reçu ordre expres par un Courier envoyé de Stutgard, de retenir toutes ses grosses pièces de canon. Des Commissaires ont esté nommez pour vüider dans l'Assablée qui se doit tenir à Chur, quelques différens survenus parmi les Cantons.

De Lindaw, le 23. Novembre 1649.

Le Général Major Duglas Suédois a envoyé demander à cette Ville mille florins par mois, & 900. à celle de Meynau pour la subsistance de ses troupes qui ont repris leurs logement en ce pais, mais il en a esté refusé.

D'Erfort en Thuringe, le 29. Novembre 1649.

Le Député Suédois qui avoit esté envoyé à Dresde est de retour à Lipsie, avec quelque argent que l'Electeur de Saxe lui a fait payer pour la satisfaction des Suédois. Le Général Wittemberg de même parti, est encor à Jagerndorff: où il a esté visité par le Comte de Buchaim: qui continue la reformation des troupes Impériales logées dans la Silésie, & à congédier tous les cavaliers démontez.

De Nuremberg, le 30. Novembre 1649.

Hier sur le midi, se fit la pompe funébre du Prince Palatin Jean Louis de Sultzbach n'agüeres ici décédé. Tous les Escoliers de cette Ville avec le Clergé, marchoyent en teste: puis un curassier armé de toutes pièces & monté sur un fort beau cheval: précède de 12. trompettes & d'une tymbale, & suivi de trois autres chevaux: dont le premier, couvert de deüil, estoit mené par deux Gentilshommes, & sur les deux autres, chacun mené par un Gentilhomme, estoient les armes de la Maison du défunt: dont les éperons, l'épée, le baston, le casque & l'Enseigne estoient portez par d'autres Gentilshommes, suivis de ses deux Frères, du Généralissime des troupes Suédoises, du Général Piccolomini, de plusieurs autres Officiers des deux partis, de tous les Députez des Electeurs, Princes & Estats de l'Empire,

pire, de nostre Magistrat & de la Noblesse du pais. Toute laquelle troupe ayant passé en fort bel ordre jusques à la porte appelée Fraventhor, au milieu de nostre Soldatesque, & au bruit de toutes nos cloches, les deux frères du defunt conduisirent le corps à Sultzbach pour y estre enterré: le canon ayant esté ensuite déchargé par deux fois, & le régiment du defunt composé de mille hommes sous douze Drapeaux, fait une double salve. La résolution de l'Empereur est enfin arrivée sur le tempérament proposé par les Députés des Electeurs & Estats de l'Empire: mais elle n'est pas au gré de toutes les parties, Sa Majesté Imperiale ne voulant point consentir au séquestre de la forteresse d'Hermanstein pour les raisons qu'il en allégué. Ce qui n'empesche pas pourtant que l'on ne continué les traitez qui sont en assez bons termes, ayant esté résolu que les Députés de Bavières, de Bamberg, d'Altembourg & de Wirtemberg feroient un mémoire à part des principaux différens contenus dans les nouvelles propositions faites de part & d'autre, pourestre décidés par tout le Collége des Estats de l'Empire. La semaine passée, le régiment de cavalerie de Fléckenstein Bavarois qui estoit logé à Passaw fut licentié.

De Wirtzburg, le 6. Décembre 1649.

Tout est maintenant assez calme en cette province de Franconie, bien que les soldats qui y sont logez ne parlent point de décamper si-tost comme on nous avoit fait espérer.

De Nuremberg, le 7. Déc. 1649.

Le Docteur Voldmar l'un des Plénipotentiaires de l'Empereur avoit ajouté à ses premières propositions: que les Suédois se désistassent de toutes leurs prétentions sur les pais héréditaires & la Ville d'egger mentionnées dans le point des griefs, notamment pour ce qui concerne la religion: que l'on ne pourroit plus rien innover en ce qui auroit esté terminé par les Députés: & que ce qui demeureroit indécié, seroit renvoyé aux prochaines Diètes de l'Empire: mais ces propositions ayans esté adoucies par les Impériaux, les Suédois se font aussi relâchez de leurs dernières demandes, le point qui toucha la religion estant en termes d'estre bien-tost terminé, de mesme que tous les autres, à la réserve seulement de celui qui regarde le séquestre d'Hermanstein, auquel les Impériaux ne veulent point consentir: estans encor plus portés à ce refus depuis qu'ils ont sceu, que la Reyne de Suède avoit envoyé nouvel ordre à ses Plénipotentiaires de terminer promptement cette paix, à laquelle Sa Majesté Suédoise resmoigne estre plus portée que jamais.

De Francfort sur le Main, le 10. Déc. 1649.

Nostre Magistrat recueille les deniers que cette Ville est obligée de fournir aux Suédois: dont le Général Major Hammerstein a desja receu une partie. On nous escrit de Leipfic que le Régiment du Général Major Axel Lilie ayant receu ordre de passer l'Elbe à Zerbst, les Alemans s'estoyent tellement mutinez & débandez ensuite, qu'il n'estoit pas resté 8. Soldats en chaque compagnie. Cent hommes des troupes Hessiennes n'aguères licenciées ont passé vers Strasbourg, pour aller joindre le Général Rose: lequel apres avoir ravagé une grande partie du Luxembourg, d'où il a amené quantité de bestail, s'est venu camper pres de Trèves: où est aussi n'aguères arrivé le Vicomte de Courval Gouverneur de Mayence avec, 200. Soldats.

D'Erfort en Thuringe, le 8. Décembre 1649.

Les Soldats du Régiment du Général Copéy Suédois, n'ayans pas voulu passer l'Elbe, ont eu leurs quartiers en deçà: mais quelques-uns d'entr'eux ayans fait croire aux autres qu'ils devoient estre bien tost licenciés: apres avoir demandé hautement leurs arrérages, se sont saisis de tout le bagage de ce Général Major: duquel ils ont envoyé l'inventaire au Généralissime des troupes Suédoises, afin d'avoir son consentement à ce qu'ils soyent payez de tout ce qui leur est deub sur l'argent qu'ils disent estre en grande quantité parmi ce bagage.

Beylagen zur Borrede.

39

De Hambourg en Holface, le 10. Décembre 1649.

Les Suédois ont envoyé demander à cette Ville & à celle de Lubeck, de nouveaux quartiers d'hiver pour deux Régimens qui marchent à cette fin vers l'Elbe. Le Roy de Dannemarck est retourné de Flensbourg à Kopenhagen, où il fait équiper quelques navires pour le Roy de la Grand' Bretagne.

De Nuremberg, le 14. Décembre 1649.

Les Députez des Princes & Estats de l'Empire ayans réitéré la résolution qu'ils avoyent ci-devant prise, de joindre leurs armes contre celuy qui seroit cause de la rupture de la paix d'Alemagne; le Docteur Voldmar, l'un des Plénipotentiaires de l'Empereur, s'y porte maintenant avec plus de chaleur qu'il ne faisoit cy-devant, faisant espérer une favorable responce du Roy d'Espagne, pour ce qui concerne la Ville de Frankendal, ayant beaucoup contribué à l'accommodement qui a esté fait entre les Impériaux & les Suédois, touchant la restitution de quelques places dans les pais héritaires de l'Empereur, l'exercice libre de la Religion, & la Ville d'egger: laquelle on dit devoir estre remise en son ancien estat avec toutes ses dépendances; & apres avoir esté démembrée de la Bohême, estre incorporée dans l'Empire. Un Officier Anglois n'aguères arrivé de Vienne à Dresde rapporte qu'il y a obtenu de sa Majesté Imperiale 4000. hommes, & 2000. autres du Duc de Bavières, pour le secours du Roy de la Grand' Bretagne: lequel en espere aussi de l'Electeur de Saxe & de quelques autres Princes: qui semblent estre tous obligez de le reestabli dans ses Estats & vanger le parricide commis en la personne du Roy son père par ses propres sujets.

De Francfort sur le Main, le 15. Décembre 1649.

Les troupes Françoises sous la conduite du Général Rose, se maintiennent des deux costez de la Moselle: où elles ont esté renforcées de plusieurs Soldats licentiez par les Hefsiens, & de quelques Cavaliers qu'un Rithmestre Suédois a levez à Costein, attendans encore un autre plus puissant renfort pour former quelque entreprise d'importance. Le payement des deniers destinez pour la satisfaction des Suédois, ne pouvant estre fait dans la Suiabe & lieux circonvoisins à cause de la pauvreté des habitans, les Soldats y ont repris leurs quartiers d'hiver: tandis que le Colonel Widerholt Gouverneur de Hohentwiel, sollicite ses arrérages, afin de garnir sa place & la mettre en estat de défense en cas de rupture.

De Cologne, le 20. Décembre 1649.

Les troupes Lorraines commettent sans cesse des insolences inouïes dans tous les lieux par où elles passent: ayans depuis quelques jours pillé pres de Maëstricht un convoy de 45. charettes, remplies de riches marchandises qui alloient à Liège, & dispersé dans les chemins ce qu'ils ne purent transporter. Le Prince Electeur Palatin a n'aguères passé par Francfort, pour la consommation de son mariage avec la Princeesse Charlotte seconde Fille de la Landgrave de Hesse.

D'Erfort en Thuringe, le 15. Décembre 1649.

L'onzième de ce mois, les Députez de la basse Saxe, conformément au traité de paix, firent restituer quelques biens Ecclésiastiques que les Capucins tenoyent à Hildesheim: ayans esté contrains par 40. Soldats d'en fortir sans avoir voulu attendre les Députez Impériaux de Nuremberg, qui estoient en chemin, ni eu égard aux protestations de ces Religieux & à leurs remontrances faites au Conseil de l'Electeur de Cologne, sur l'importance de cette procédure, veu que plusieurs doutent encor de la conclusion de la paix.

De Nuremberg, le 21. Décembre 1649.

Nos affaires sont toujours fort embrouillées par l'artifice des Espagnols, qui se servent de toutes sortes de moyens pour empêcher la conclusion de la paix d'Alemagne: non obstant

stant les fréquentes assablées des Députés de l'Empire, lesquels se plaignent d'autant plus de ce retardement, qu'il leur couste, à ce qu'ils disent, pres de 60. millions: le Généralissime des troupes Suédoises ayant diverses fois protesté qu'il ne tient pas à luy que toutes les parties ne viennent à un bon accord, l'ordre lui en estant encor depuis peu venu de la Suède.

Lettre de l'Empereur envoyée aux Députés des Estats de l'Empire assablés à Nuremberg, sur l'exécution de son traité avec la France & la Suède.

Ferdinand III. par la grace de Dieu, Empereur des Romains, toujours Auguste, &c.

Messieurs,

Vos trois

Lettres en date des vingt - quatrième Septembre, 4. & vingtième Octobre derniers, concernans le séquestre d'Ehrenbreitstein, nous ont esté rendues, & leur lecture nous a appris que vous requerez de nous deux choses: la première, que nous ratiffions ledit séquestre, afin que par l'exécution que fera la France du traité préliminaire, la Ville d'Ehrenbreitstein puisse estre en mesme temps delivrée par forme de séquestre entre les mains de l'Electeur de Mayence nostre neveu: l'autre, que nous voulions porter Sa Majesté Catholique à restituer la Ville de Frankendal à nostre cher oncle l'Electeur Prince Palatin, pour lever par ce moyen toutes les difficultez qui pourroyent retarder l'accomplissement de la paix.

Pour réponse, nos Ambassadeurs & Plénipotentiaires à Nuremberg nous ayans aussi suffisamment informez de ce qui s'estoit passé dans les conférences d'entr'eux & vous: Nous nous sommes souvenus d'avoir, suivant vostre conseil, offert quelque temperament à l'égard de cette Ville de Frankendal pour ledit Prince Palatin, ou en son nom pour les deux Couronnes: ayans à cet effet enjoint à nos Plénipotentiaires d'en traiter avec elles: ce que nous avons fait de nostre mouvement, pour faciliter davantage le licentement & la restitution des places, & non par aucune obligation que nous y eussions par l'Instrument de paix: à quoy il s'est trouvé d'autant plus d'obstacle que contre la croyance que nous en avions, & nostre exhortation mesme, on a exclu Sa Majesté Catholique de ce traité de paix entre l'Empire & la France, d'où vient que par sa conclusion il n'a esté accordé autre chose avec les deux couronnes, si non que nous & les Electeurs & Estats de l'Empire consentions, *Que tout le bas Palatinat, excepté les lieux y désignez, soit entièrement restitué, & cette restitution exécutée par l'autorité Imperiale: de sorte que ni Sa Majesté Catholique, ni aucun autre intéressé ne s'y pourra opposer:* à l'exécution de laquelle clause il est évident que nous ne sommes pas seuls obligez, mais conjointement avec tout l'Empire, comme membres tellement unis au chef qu'il n'est pas loisible à une partie de se separer de l'autre pour lui laisser toute la charge.

Quant à la garantie générale, laquelle a esté reciproquement promise pour assurance de cette paix, vous avez reconnu par la Déclaration que vous avez faite il y a long-temps, verbalement & par écrit au Généralissime Suédois, conformément au traité, que cette garantie n'avoit rien de commun avec les présentes occurrences, mais bien que nous, les autres Electeurs & Estats de l'Empire devons devant toute autre chose estre restitués: auquel cas l'exécution de la restitution du costé d'Espagne s'ensuivroit infalliblement: tellement que par ce moyen on n'auroit besoin d'aucune garantie.

Les tempéramens que nous avons volontairement offerts, ne regardoyent aussi que les places où il y avoit garnison des Couronnes alliées, & à condition que si elles n'en estoient contentes nous demeurerions deschargez de cette offre volontaire. Ce qui nous a semblé donc d'abord estrange est, que vous ayez sans nostre consentement esté d'avis, changeant nostre pure & libre volonté en un devoir nécessaire, d'establi le séquestre & disposer d'une place qui n'est ni en la puissance des Couronnes, ni dans les mains de vos Principaux: out

tre que selon le traité de paix, la restitution en avoit esté réservée jusques à ce qu'on eust convenu de la restitution générale pour nostre assurance & celle de l'Empire, afin que cette place fust ensuite commise à la garde de l'Electeur de Trêve & de son Chapitre avec pareille puissance: Tellement que sur la proposition faite par les François pour leur prétention de Frankendal, & la liberté donnée du choix de l'une des trois places de Heilbrun, Constance & Ehrenbreitstein, vous n'avez point de prendre cette dernière, quelques difficultez qui se rencontraient à l'égard des deux premières: mais sur les obstacles qui se trouvoient en celle-ci, renvoyer les Plénipotentiaires de France aux nostres, jusques à ce que nous en eussions pleinement résolu: Veu que nous avons assez montré le soin que nous prenions d'accommoder ce différend, lors que nous avons déclaré sans aucun devoir, mais par un acte de volonté libre, que nous engageons la Ville de Groslogaw pour la satisfaction de la Suède, & Heilbrun pour celle de la France: accordans d'autres conditions à l'Electeur Prince Palatin, jusques à la restitution de Frankendal: pour raison de quoy nous attendions une reconnaissance & obéissance entière, & non la demande de l'évacuation d'Ehrenbreitstein.

Nous n'avons pas moins esté surpris de ce qu'ayans seulement proposé ce séquestre à nos Ambassadeurs, néanmoins, sans attendre nostre ratification, vous l'avez accordé comme une convention publique, & ensuite dressé un traité: lequel, non obstant la fidèle exhortation de nos Plénipotentiaires, qui ne l'ont jamais voulu approuver, & contre votre déclaration faite pour ce sujet du 3. Septembre de ne le point passer sans nostre résolution, vous avez signé des le lendemain 4. dudit mois: assurant de bouche les Ministres de France de l'observer inviolablement, encor que nostre ratification n'y fust point ajoutée: de quoi nous ne sçaurions croire que vous ayez eu charge de vos Principaux, Supérieurs & Comitez, ne leur en ayans jamais donné sujet en tout le traité de paix, dans lequel, au contraire, nous leur avons tousjours donné des marques de nostre bonne volonté.

Au reste, nous voyons premièrement qu'entre ce traité & les conditions prétendues par les Ministres de France au grand préjudice de la paix, il y a peu de différence, & qu'au commencement d'icelui ce séquestre est ordonné seulement pour la seurté de l'Empire & celle de la Couronne de France, comme ayant esté dressé au nom de celle-ci, sans que nostre nom Impérial ait esté exprimé dans tout ce traité, où l'on s'est contenté de faire mention de nos Plénipotentiaires pour la signature: Et si l'on vouloit s'excuser sur ce que nous sommes compris à l'entrée dudit traité sous le nom de l'Empire, les termes d'icelui font voir que la France a autant de droit pour cette forteresse, que nous memes, en vertu du traité de paix, & que par ce moyen il vous est libre d'en traiter avec elle sans nous.

De plus, ce traité, au lieu d'une évacuation universelle, laquelle dans votre première proposition du 20. Aoust avoit esté réservée sous conditions, ne comprend qu'une évacuation préliminaire de fort peu de places, dont la pluspart & les principales, notamment Heilbrun & autres Villes fortes dans le Cercle du Rhin, ont esté concédées sans nostre consentement, ni faire cette exception, que le reste de nos pais héréditaires, sçavoir de la Moravie & Silésie: comme aussi l'Electeur de Brandeburg & autres Princes & Estats demeureroient sans estre restitués. Il n'y a aussi aucune apparence, que la Couronne de France, au cas qu'on procédast à l'exécution dudit séquestre, soit d'autant plus obligée d'avancer l'évacuation universelle: veu que par là elle auroit le moyen de s'asseurer plus que jamais cette importante forteresse d'Ehrenbreitstein.

Car la neutralité mentionnée audit traité en demande un nouveau: mais il n'y a pour cet effet du costé d'Espagne, aucun Plénipotentiaire présent, ni dans l'Alemagne ni dans le Pais-bas: & encor qu'il s'en trouvast quelqu'un, il seroit libre aux François de l'accepter sous des conditions telles qu'il leur plairoit, & possible de le refuser tout à fait: De sorte qu'il n'y a pas lieu de croire, qu'ils perdent à leur préjudice, aucune occasion de se rendre possesseurs dudit Ehrenbreitstein: Par où nous serions aussi-bien que l'Empire, destitués de toute assurance réelle de la restitution volontaire dudit Ehrenbreitstein à l'Archevesché de

Trèves, & par conséquent de revenir à l'Empire : sur quoi, les exemples deduits par nos Plénipotentiaires, de ce qui s'est fait avec Mets, Thoul, Verdun & la Valteline: qui n'a pas mesme esté seurement séquestrée entre les mains de Sa Sainteté: comme aussi à l'égard de Pignerol, Casal, la considérable forteresse de Nancy & autres lieux qui ont esté donnez à la France sur sa foy, vous pouvoient servir d'instruction: & ce d'autant plus que vous vous ressouvenez assez que les Ministres de France ne se sont point voulu contenter de l'assurance universelle rapportée dans l'instrument de paix non-plus que de la garantie spéciale accordée par les Estats, touchant la cession faite par l'Espagne de l'Alsace, alors qu'on a voulu seulement réserver quelque temps pour les trois millions de livres qu'avoit accordé l'Archiduc Ferdinand Charles nostre cher Cousin & Oncle, & la continuation des garnisons dans les quatre Villes des Montagnes.

Et quand on respondroit à cette objection, que par la restitution de Frankendal, l'Empire pourra s'exempter de tout danger, vous devez advoüer vous mesmes, veu l'accord du traité préliminaire fait avec les Suédois contre nostre exhortation, comme aussi la déclaration du Généralissime Suédois faite incontinent apres que vous nous avez envoyé la troisième de vos Lettres, que l'exécution de la paix, n'estoit pas formellement empeschée par la difficulté de la restitution de Frankendal, n'estant point porté par le traité qu'elle pust estre retardée à cette occasion, mais que, laissant à part l'intérêt qui rend Sa Majesté Catholique plus difficile en cette rencontre, à sçavoir que cette évacuation n'assurera pas le repos de la patrie, cette paix a beaucoup d'autres oppositions qui résultent mesme des termes ausquels est conceu le traité, par lequel celui qui voudra jouir de son effet est obligé non-seulement à la restitution d'une seule place, mais de plusieurs.

C'est pourquoi n'y ayant aucune apparence d'accommodement pour le traité principal par le séquestre d'Ehrenbreitstein, ni que l'Empire suivant l'instrument de paix, puisse par ce moyen parvenir à l'évacuation & licentiement tant souhaitez, vous ne pouviez vous y obliger absolument, mais vous en défendre par la considération de la foy publique que vous entamiez par cette contravention.

Nous désirons donc, que pour les motifs & raisons ci-dessus, vous vous déportiez entièrement de la pretention dudit séquestre, vous contentans des tempéramens par nous proposez, bien que sans aucune obligation: & qu'ainsi vous travailliez principalement à vider les autres points de la paix, afin que le traité universel, principalement en ce qui regarde l'évacuation & licentiement, soit promptement par vous exécuté. Ce que nous espérons d'autant plus que nous n'oublions aucun de nos soins pour obtenir du Roy d'Espagne la restitution de Frankendal, ce qui sera aisé lors que l'Electeur Prince Palatin qui doit estre restitué, le lui demandera de bonne grace: laquelle voye de douceur aura beaucoup plus d'efficace & de facilité que les séquestres par lesquels, on prétend y contraindre Sa Majesté Catholique.

Aussi, vous & vos Principaux & Supérieurs reconnoissez suffisamment depuis plus d'un an de la conclusion du traité, qu'il n'y a aucune apparence de remédier contre les termes d'icelui aux mal-heurs qui affligent la patrie, c'est à dire par une évacuation particulière: & vous n'ignorez-pas non plus que nous aimons mieux estre encor quelque-temps privez de l'évacuation de nostre Royaume héréditaire de Bohême que de différer l'universelle par des exécutions particulières & préliminaires.

Nous ne croyons point non plus que les deux Couronnes retardent l'exécution de la paix pour une place, veu mesme qu'elles nous en ont rendu & à vous la restitution plus difficile: & qu'ainsi n'ayans aucune raison de nous oster nos païs ni ceux de vos Principaux, elles auront en considération les signatures & seaux Royaux, & observeront fidèlement, ce qui est à leur pouvoir de faire, & ce qu'elles ont promis avec tant de solennité.

Quant à ce que vous désirez par la conclusion de votre Lettre que nous donnions à nos Plénipotentiaires les instructions & pouvoir nécessaires, pour porter le tout à une conclusion finale: nous vous avertissons que nous leur avons donné pouvoir suffisant selon les termes du traité de paix: & que si les Couronnes s'en acquient aussi bien qu'eux & nous, le tout s'accordera en mesme temps: de quoi vous ferez avertis plus particulièrement par nos Plénipotentiaires. Signé, Ferdinand, V. Ferdinand Comte Kurts, Guillaume Schotte.

A Vienne, ce 23. Novembre 1649. & de nostre Regne Romain le 13, de Hongrie le 22, & de Bohême aussi le 22.

D'Erfurt en Thuringe, le 22. Décembre 1649.

Le 18. de ce mois, fut ici célébré le jour de la naissance de la Reyne de Suède: pour laquelle on fit diverses décharges de tout nostre canon. Le mesme jour, arriva de Dresde un Ambassadeur du Roy de la Grand' Bretagne. On a ici avis que le Comte de Bouchain est parti de Breslaw en poste pour retourner à Vienne: & que les Officiers n'aguères licenciés par la Couronne de Suède ont eu ordre de se trouver à Groslogaw, pour y recevoir du Général Wittemberg tout ce qui leur est deu.

De Nuremberg, le 28. Décembre 1649.

Tous les Députez des Princes & Estats Catholiques & Protestans qui sont ici, estans demeurez d'accord touchant le point qui regarde l'Amnistie & les griefs, mesmes de la forme que l'on doit observer pour son exécution: le 23. de ce mois, ils en dressèrent le résultat, qui fut délivré aux Plénipotentiaires Impériaux. Le lendemain ces Députez présentèrent au Généralissime des troupes Suédoises, le mesme résultat, & l'assurèrent que les Estats Catholiques & Protestans estoient convenus, qu'encor qu'il arrivait quelque difficulté dans l'exécution, elle n'apporterait aucun retardement à l'évacuation des places ni au licenciement des troupes. Et sur ce que les Plénipotentiaires Suédois témoignèrent en cette conférence n'estre pas bien encor assurez que les Protestans voulussent maintenir cet accord: les mesmes Députez retournèrent l'après-dinée chez le Généralissime: lequel, apres avoir derechef assuré de leur ferme résolution, ils le conjurèrent de ne point différer davantage la conclusion de ces traitez quelque sujet qu'il en pust avoir: un plus long delay exposant tout l'Empire à des miseres ausquelles il ne seroit plus temps de remédier: de sorte que l'on nous fait encor espérer la conclusion de ces traitez avant le premier jour de l'année prochaine: mesmes que l'Empereur voyant les affaires en si bon chemin, sera enfin persuadé de consentir au séquestre d'Hermanstein, duquel les François ne se veulent point départir quelque promesse qu'on leur fasse: Sa Majesté Impériale pour faire voir qu'elle a beaucoup d'inclination à la paix, ayant conformement au traité, rétabli le Comte de Hoditz & quelques autres Seigneurs Protestans dans ses pais héréditaires.

De Francfort sur le Main, le 31. Décembre 1649.

Le 23. de ce mois, le Prince Elesteur Palatin partit d'ici pour aller à Castell consommer son mariage avec la Princesse Fille de la Landgrave de Hesse. Les courses de la garnison Espagnole de Frankendal ne sont plus si fréquentes, depuis que celle de Fridelsheim a esté renforcée, qui obligea l'autre de se tenir plus serrée. Le licenciement des troupes Impériales de la Silésie ayant esté contremandé, les Suédois ont aussi résolu de conserver les leurs: mesmes de ne fortir d'aucune des places qu'ils tiennent dans la Moravie, que celle d'egger en Bohême ne soit derechef incorporée à l'Empire, dont elle a esté ci devant démembrée.

De Prage, le 26. Décembre 1649.

Le Marquis de Brandebourg ci-devant Administrateur de Magdebourg, le Prince de Lokowitz, & plusieurs de ceux qui s'estoyent retirez à cause de la maladie contagieuse, sont

retournez en cette Ville: où l'on attend aussi nostre Préfet avec tous les Officiers de la Chancellerie qui sont à Budweis. Sur le bruit qui a couru que 6000. soldats Suédois, s'estoyent assemblée sur les frontières de Saxe, le Général Major Conti a réitéré ses ordres à toute nostre bourgeoisie de se tenir sur ses gardes & en estat de faire montre apres ces festes.

De Nuremberg, le 4. Janvier 1650.

Le point touchant l'Amnistie & les griefs, que les Députez des Princes & Estats de l'Empire croyent accordé, est encor indécié, le Généralissime des troupes Suédoises n'ayant pû gouter le résultat qu'ils avoyent fait entr'eux: pour lequel rectifier, les Plénipotentiaires Suédois sont souvent en conférence avec les Commissaires ordonnez par ces Députez, qui examinent tous les articles séparément: plusieurs desquels n'ont pas esté trouvez conformes à l'Instrument de paix & cependant ce Généralissime a refusé la demande qu'on lui avoit faite de retirer ses troupes, lesquelles il ne veut point faire déloger, qu'apres l'exécution entière de ce qui concerne ce point. Surquoy, & quelques autres difficultez survenues en consequence, le Général Piccolomini a dépeché son Secrétaire à Vienne, & un Lieutenant Colonel à Budweis. Les troupes Suédoises que le Général Major Douglas commande, ont depuis peu demandé au Cercle de Swabe la continuation de quartiers d'hyver, & tout ce qui est nécessaire à leur subsistance,

De Francfort sur le Main, le 7. Janvier 1650.

On a ici avis que quelques troupes Impériales sont arrivées aux environs de Limbourg, à dessein d'y passer le Rhin, & s'oposer aux troupes Françoises qui sont dans l'Archevesché de Trèves, & vers le Luxembourg sous le Général Rose. Les Députez du Prince Electeur Palatin & ceux de Mayence sont encor ici.

De Lindau, le 4. Janvier 1650.

Nostre Magistrat, apres avoir refusé aux Suédois logement pour 80. Chevaux & 1400. florins par mois, avoit envoyé des Députez vers le Comte de Lewenhaupt qui est à Ravenspurg, & de là vers le Général Major Douglas, tous deux de parti Suédois, pour adoucir ces demandes: mais bien loin de tirer quelque avantage de cette députation, nostre voisinage a encor esté chargé du régiment de ce Comte, qui vient loger aux environs de cette Ville.

De Nuremberg, l' 11. Janvier 1650.

Les Députez Catholiques, à l'instigation des Plénipotentiaires Impériaux, avoyent fait dire aux Députez Protestans qu'au cas que ceux-ci ne se voulussent départir des intérêts de la Couronne de Suède, ils se declareroient aussi du parti Impérial, qui seroit un moyen de traîner les affaires en plus grande longueur, & peut-estre de se séparer sans rien faire: mais apres avoir esté bien informez que ces Députez Protestans ne se vouloyent point séparer des intérêts de cette Couronne, fondez principalement sur la justice de ses demandes, les Catholiques ont enfin esté obligez de rentrer en conférence avec les autres: & depuis ont unanimement résolu de s'accorder à quelque prix que ce soit, & de donner entière satisfaction aux Suédois, pour ce qui concerne la Religion dans le haut Palatinat: car pour ce qui regarde les tempérans proposez de part & d'autre, il n'y a pas d'aparence que l'on en vienne si-tost à bout, à cause des difficultez qui y surviennent journellement de la part des Impériaux: lesquels conjointement avec le Duc de Bavière, s'oposent aussi au titre de premier Eschançon de l'Empire, que l'on veut rendre au Prince Electeur Palatin.

D'Erfort, le 14. Janvier 1650.

Les Commissaires subdéléguez pour l'exécution de la paix d'Alemagne, se sont accordez avec nostre Magistrat touchant le point de la restitution, & travaillent maintenant à composer quelques différens entre ce Magistrat & la bourgeoisie.

De Nuremberg, le 18. Janvier 1650.

Encor que depuis le refus qu'a fait le Généralissime destroupes Süédoises, d'accepter le résultat proposé par les Députez Catholiques & Protestans, touchant le point de l'Amnistie & des griefs, & ce qui avoit esté par eux résolu pour son exécution, les affaires furent grandement disposées à une rupture: Toutesfois par la facilité des Süédois qui paroissent toujours ici les plus pacifiques, & par les soins de ceux qui servent comme de Médiateurs en ce Traité, elles ont repris une autre face: de sorte que l'on espère terminer en bref ces deux points, où il ne se trouve plus maintenant d'autres difficultez que pour la religion dans le haut Palatinat: comme aussi tout ce qui regarde le licentiement, l'évacuation & l'assurance particulière que les Süédois demandent pour quelques Estats, d'acquiter leur contingent des deux derniers millions accordez pour la satisfaction Süédoise: à quoi les Députez des trois Collèges de l'Empire s'employent avec grande affection: tâchans par tous moyens de terminer à l'amiable les difficultez qui pourroyent en quelque façon retarder la conclusion de ce traité. Cependant, pour donner quelque relache à des affaires si espineuses, nos rues s'estans trouvées toutes couvertes de neiges, le Généralissime des troupes Süédoises, le Général Wrangel & quantité d'autres hauts officiers Impériaux & Süédois, se sont depuis quelques jours promenez par cette Ville sur des traîneaux: & la nuit du 14. au 15. de ce mois, ces mesmes Généraux masquez & superbement vestus, firent diverses courses par la Ville, avec une tres grande suite d'estafiers, qui avoyent chacun un flambeau allumé: le Général Wrangel estant encor hier ici en partit sur un traîneau, pour prendre le mesme divertissement à la campagne.

De Francfort sur le Main, le 21. Janvier 1650.

Les troupes Impériales n'aguères arrivées de la Westphalie dans la Westerwaldr, se sont logées à Montabour & en d'autres places voisines. Les Députez de Mayence & du Prince Electeur Palatin sont partis de cette Ville, bien que l'on n'ait encor aucune nouvelle de ce qu'ils y ont négocié: Le Général Rose ayant tout à fait quitté le Luxembourg, s'est allé camper au dessous de Trèves: d'où le Vicomte de Courval est parti pour aller joindre ses troupes qui en sont proches. Cet Electeur est plus mal que jamais avec son Chapitre: lequel, se voyant soutenu des Commissaires Impériaux qui avoyent esté envoyez pour moyenner quelque accommodement, ne s'est pas contenté de mettre des gardes jusques dans le Palais de son Archevesque, mais fait approcher des troupes que l'on dit estre desja arrivées à Coblents, pour lui faire accepter par force toutes les conditions qu'on lui propose.

Lettre du Prince Palatin, Généralissime des armées Süédoises, à l'Electeur de Mayence, contenant les motifs du retardement de la conclusion des traitez, de Nuremberg, en exécution de la Paix générale.

Monseigneur,

Si le retardement qui se trouve en l'exécution des traitez faits en cette Ville, & l'oppression que souffrent vos terres par les continüels logemens de soldats, vous causent de l'étonnement, croyez que nous ayons trop la paix aussi bien que vous & que les autres Electeurs, Princes & Estats de l'Empire pour n'en estre pas semblablement touchez: & que par conséquent il n'y a rien que nous souhaitons avec plus d'ardeur que l'heureuse conclusion des traitez, puis que c'est le seul moyen à l'Empire d'estre delivré de ses maux & de jouir du repos apres lequel il soupire depuis tant d'années.

Aussi estimons nous que comme vos Députez & Ministres qui sont ici vous auront suffisamment informé des nouvelles difficultez survenues en ce traité d'exécution, par l'intrigue de quelques-uns qui y assistoyent, & selon les ordres que leur en ont envoyé leurs Supérieurs, suivant les pernicieux conseils qui leur en avoyent esté donnez en leurs Lettres: Vous aurez pareillement appris qu'au nom de la Couronne de Süède, nous n'oublions rien de ce qui pourroit accélérer la conclusion de ce traité: & qu'estans animez d'un zèle tres-ardent pour

la tranquillité du S. Empire, nous nous sommes relâchez de beaucoup de choses, sur lesquelles en vertu de l'instrument de paix, nous eussions pû avec raison tenir ferme: ce qui vous est si connu que nous croirions superflu d'en parler ici davantage: Et toutesfois, ce que nous ne sçaurions voir qu'avec beaucoup de douleur, la sincère intention que nous avons tous jours eüe en cette rencontre a esté finistrement interprétée au préjudice de nostre réputation, par quelques mal-intentionnez qui ont tasché de nous blasmer dans leurs écrits publics.

D'ailleurs, nous avons esté assurez que l'Empereur a envoyé des Lettres à divers Electeurs, Princes & Estats, & contre la coutume, à quelques villes libres de l'Empire, par lesquelles il interprétoit à contre-sens les bons conseils & suffrages de leurs Députez mieux intentionnez pour le salut de la patrie & l'entièrre exécution de la conclusion univèrselle de cette paix, à laquelle on estoit, par la grace de Dieu, parvenu apres tant de peines, & les exhortoit puissamment de révoquer leur engagement & d'abandonner le traité.

Cette considération jointe à l'affection & ferme amitié dont vous nous avez honorez, jus qu'à présent, nous ont obligez à vous représenter en particulier l'estat des affaires, en vous faisant connoistre la probité que nous avons continuellement tesmoignée dans les traités d'exécution, & comme l'on y a mal répondu en plusieurs occurrences.

Il est clair à tout le monde que nous avons inviolablement observé l'ordre d'exécution exprimé dans l'article 26. de l'instrument de paix au paragraphe *restitutione* &c. & depuis confirmé: suivant lequel, comme le vray moyen de parvenir au but proposé, nous avons bien persisté au commencement, tant dans les traités de Prague, qu'en ceux de l'exécution passez à Nuremberg: Mais peu apres pour accélérer autant qu'il nous estoit possible lesdits traités, nous avons offert d'exécuter tout à fait le congédiment & l'évacuation dans trois petits termes mentionnez dans les projets dressez à cette fin, moyennant que le point de la restitution porté en l'article de l'Amnistie & des griefs, (comme le seul motif ou de la guerre ou de la paix, & duquel nous n'avons pû & ne pouvons nous départir) fust décidé conformément à l'instrument de paix, & à mesme-temps exécuté entre le premier & troisième terme: mais personne n'y a voulu entendre non plus qu'à l'évacuation de Frankendal, & l'on s'est contenté d'obliger les deux Couronnes à recevoir des tempéramens, ce que nous n'avions point voulu accorder comme contraire aux termes de l'instrument: Et prévoyans lors les grandes difficultez qui sont depuis survenües, avons empêché qu'ils ne fussent acceptez.

Neantmoins, à l'instance des Electeurs & Estats de l'Empire, nous nous y sommes laissez porter: & de cette façon plusieurs semaines se sont écoulées, jus qu'à ce qu'avec beaucoup de peine nous avons enfin obtenu que le point de la restitution seroit inferé dans le traité Préliminaire, & exécuté suivant la teneur de l'instrument de paix: De sorte, que ceux qui voudront juger sans passion ne nous sçauroyent avec raison imputer ce retardement.

Cependant, tant pour montrer le grand désir que nous avions de la paix & du repos du S. Empire, qu'afin de descharger les Electeurs & Estats, & mesme le Royaume de Bohême, nous avons non seulement consenti dans ce traité préliminaire à l'évacuation qui se devoit faire d'abord: laquelle ne regardoit au commencement que quelques places proposées par les Impériaux: & estendu cette évacuation sur tout le Royaume de Bohême, le haut Palatinat & autres places importantes de l'Empire, bien que Sa Majesté Suédoise loin d'en espérer aucun avantage pour les Couronnes Confédérées, n'en püst attendre que les obstacles qu'on void à présent: mais aussi réformé plusieurs régimens, & congédié quelques autres, sans penser qu'il se deust rencontrer tant de contradictions en la signature de ce traité préliminaire arrêté & conclud avec le consentement du Lieutenant Général de l'armée Impériale & des Ministres Impériaux, lors présens: & mesmes apres avoir esté communiqué aux Députez des Electeurs & Estats & par eux approuvé.

Mais on se fait assez ce qui se passa sur ce sujet à l'arrivée du Sieur Volmar Ministre du Conseil Privé de l'Empereur, & dans le temps du départ du Baron de Blumenthal: le premier desquels, au lieu de contribuer à cette conclusion, interprétant à rebours l'intention de quelques-uns de ceux qui travailloyent au traité, représenta le 17. Juillet dernier verbalement & par écrit aux Députés desdits États qu'on vouloit entr' autres choses inférer cet article, qu'au cas que le congédiement & l'évacuation demeurassent sans exécution dans le ressort de l'Empire pour quelque empeschement qui pourroit y survenir, on ne laisseroit pas de procéder à la restitution des pais héréditaires de l'Empereur: Par où l'on connut que les Impériaux ne cherchoyent qu'à délivrer indirectement & avant toutes choses le Royaume de Bohême & les autres pais héréditaires, & particulièrement de jeter Sa Majesté Suédoise dans le soupçon si elle pourroit s'assurer aux promesses des Electeurs & États de procéder au congédiement & à l'évacuation susdits, veu que Sa Majesté Impériale avoit mandé ne pouvoir ratifier ni faire signer le traité préliminaire desja accordé, d'autant, disoit-elle, que ne regardant qu'un ou deux Cercles, les Electeurs & États s'en estoient plains en particulier: pour raison de quoi elle demandoit qu'on demeurast d'accord de l'évacuation universelle, bien que ces évacuations préliminaires eussent esté premièrement, non seulement projectées de la part de l'Empereur en la présence dudit sieur Blumenthal, mais ensuite receües de tous: le retardement n'en ayant esté demandé par les Impériaux lors de la signature du traité préliminaire, que pour l'article concernant l'assurance de l'évacuation dans les pais héréditaires: de sorte que (sans répéter ici que les prétextes ou prétentions alléguées dans la resolution Impériale, n'ont eu aucune efficace, d'autant que l'Empereur, lors qu'on les a proposées, n'avoit encore rien obtenu de ce qu'avoient signés les Députés des États en vertu du pouvoir à eux donné par leurs Supérieurs) nous dirons seulement qu'ils n'avoient aucun sujet de changer ni réformer le traité, & qu'ils l'ont rendu par ce moyen si difficile, qu'il a esté consumé plus de temps en sa signature qu'en sa négociation: ce qui n'a pas moins causé de préjudice & de dommage à l'Empire, qu'à nous de desplaisir, bien loin d'avoir esté donné par Sa Majesté Suédoise ou par nous le moindre sujet à la continuation de l'oppression des garnisons & logemens, puis qu'il estoit impossible dans une telle conjoncture de pourvoir aux choses nécessaires pour l'armée: De laquelle vérité font assez de foy les diverses Lettres à ce sujet envoyées à Sa Majesté Impériale par les Députés tant au nom de tous les Electeurs, Princes & États en général, que des Electeurs en particulier: Dans lesquelles Lettres on peut voir qu'après la conclusion & signature du traité préliminaire, les Impériaux firent instance pour l'évacuation d'egger, & en obtinrent la possession à quinze jours de là sans aucune obligation: Et néanmoins nous abandonnâmes encor volontairement la prétention de Groslogaw, qui estoit le tempérament offert pour Frankendal, afin de faciliter d'autant plus les traitez dans l'espérance que nous avions que l'on correspondroit dans le surplus du traité à nos bonnes intentions, selon que l'équité & l'instrument de paix sembloient le désirer: mais nous fismes bien-tost expérience du contraire tant au fond qu'en la forme dudit traité.

Car la continuation des précédens & la reprise des griefs sollicitées par une solennelle députation des Députés des États, ayans esté d'un commun accord agréées, & nous estans aussi particulièrement convenus avec les Impériaux d'employer en ces traitez, comme l'on avoit desja fait avec un notable progres & beaucoup d'utilité dans le préliminaire, le sieur Conrad Vahrenbuller Député du Duc de Wurtemberg, on y travailla néanmoins deux jours durant sans qu'il y fust appellé: l'ordre ayant esté changé par les nouvelles pratiques & prétextes des Plénipotentiaires Impériaux: ce qui non obstant le manifeste préjudice qu'il apportoit à l'expédition des affaires & la répugnance qu'y avoyent les Députés des Electeurs & États, ne laissa pas d'estre persuadé jusques là, qu'on essaya non seulement d'y faire accorder ledit Sieur Vahrenbuller, mais on voulut révoquer la matière du traité dont on avoit agréé la reprise avec la façon ordinaire de traiter, en nous déclarant que nous avions entièrement consenti au point de la restitution & que nous estions par conséquent obligés à signer & approuver ce que quelques Députés pourroyent proposer à ce sujet: Bien que ce point estant quasi tout le motif de la guerre & de la paix, & directement contraire à la raison & naïve interprétation des termes du traité préliminaire, n'ait jamais esté remis par nous avec

tant

tant de simplicité à l'arbitrage d'aeruy, d'autant que nous ne pouvions l'oster à Sa Majesté Suedoise, l'une des principales parties; veu mesme que nous n'avons sceu convenir tous ensemble des principales propositions des Députez: desorte que cette réformation inopinée faite par les Impériaux, tant en la matière qu'en la forme du traité, a derechef consumé malgré nous plusieurs semaines, pendant lesquelles les quartiers ont esté continüez avec l'oppression causée par les garnisons au tres-grand dommage de l'Empire & de ses pauvres sujets: dont la considération, encor que nous eussions eu juste raison de persister dans la première voye de traiter, nous obligea en faveur du public, de passer sur nostre particulier intérêt & de nous accorder à ce dernier traité. Nous fismes donc à cette fin dresser de nouveaux projets: mais le parti Impérial s'estant aperceu qu'on se dispoisoit au nom de Sa Majesté Suedoise de toucher quelques interets de ceux qui devoient estre restitués dans les pais héréditaires, refusèrent non seulement d'accepter ces projets, mais aussi défendirent aux Députez d'y entendre: dequoy le sieur Mehl vostre Député vous aura sans doute donné avis, & comme je croy, environ le troisiéme du passé, auquel tems cette contravention estoit survenue: ce qui a de nouveau éloigné le traité de sa conclusion, & nous donnoit pareillement sujet de faire d'autres propositions sans l'ardente affection que nous avons pour la paix, suivant l'intention de Sa Majesté Suedoise, & la compassion des maux que l'Empire & ses sujets affligent souffroyent de ces longueurs: Outre que le Comte de Furstemberg Député de l'Electeur de Cologne nous assura que Sa Majesté Impériale l'avoit fait solliciter de s'interposer aupres de nous afin de nous porter à l'accommodement: pour lequel accélérer nous voulusmes bien encor laisser les raisons que nous eussions pu alléguer touchant la religion dudit Comte, avec autant de droit que faisoient les Impériaux au respect du Député du Duc de Wurtemberg, & faire voir à tout le monde, que comme nous n'avions aucune part au retardement du traité, nous ne faisons non plus aucune difficulté de faire représenter & conduire nostre cause par une personne de religion contraire à la nostre.

Mais apres avoir laissé à part toutes ces considérations, ayans vers le 7. Novembre dernier envoyé demander par le Président Esken & le Baron Oxenstern nos Députez, la Déclaration de Sa Majesté Impériale sur cette interposition, il se trouva que contre l'intention des parties, on voulut soutenir que cette interposition ne s'estoit étendue que sur le point de l'évacuation & du licentierment: quoique le premier de ces deux points eust desja esté vuide par nous & le Duc d'Amalfi Lieutenant Général pour Sa Majesté Impériale, & que le second le pust estre sans beaucoup de difficulté, & mesme sans interposition: Dequoy ayans envoyé avertir ce Duc, il eut un grand déplaisir de l'affront qu'on lui faisoit: de sorte que ladite interposition ne fut point employée.

Toutesfois, afin de ne rien obmettre de nostre costé, nous fismes délivrer vers le 8. Novembre aux Députez des Estats le projet du traité principal, accompagné des recommandations que nous leur faisons d'y délibérer & le conduire avec toute la diligence nécessaire: par où les Impériaux se voyans enfin engagez d'en faire autant, le 9. du mesme mois, & apres avoir inutilement consumé 18. jours à poursuivre le point de la restitution par l'entremise du Comte de Furstemberg, nous avertirent que ce Comte nous en delivrerait leur projet & recevrait le nostre: ce que nous acceptasmes volontiers pour donner un nouveau tesmoignage de la sincerité de nos intentions: bien que nous eussions juste sujet de nous y opposer. Et afin que le point de la restitution fust avancé avec le plus de promptitude qu'il se pourroit, nous proposasmes, si pendant que le Comte de Furstemberg traiteroit de la restitution des pais héréditaires, les griefs de l'Empire ne pourroyent pareillement pas estre décidés par les Estats du mesme Empire, immédiatement avec les nostres, afin de faciliter davantage l'accommodement de ce point de la restitution: laquelle proposition ayant esté trouvée plausible par les Députez des Estats, quelques-uns furent bien ordonnez le dixième Novembre, pour extraire du traité principal les différens dont il estoit question, & selon qu'on l'avoit jugé à propos: mais nous attendons encor avec impatience le succès de cette négociation.

Cependant, nous avons au desir des Impériaux eschangé l'onzième les projets du Comte de Furstemberg, lequel ayant commencé d'agir en qualité de médiateur le douzième, rencontra quelques obstacles des l'entrée du traité, & notamment par l'instance que firent pendant quelques jours les Impériaux, à ce qu'on ne fist aucune mention en un traité de telle conséquence du pouvoir des Généraux d'armées, non plus que de celui des Députez des Electeurs & Estats : ce qui n'estant pas juste, mais entièrement contre la coustume, nous ne le pusmes aussi accorder : ayans d'ailleurs en faveur de la paix cédé tout ce qui nous avoit esté possible, & n'estoit pas de la substance de la chose, comme nous venions de faire en l'eschange des projets qui furent signez le vingt-troisième dudit mois de Novembre dernier, par nos Députez & le Comte de Furstemberg : Ensuite de quoi nous ayant esté remontré que Sa Majesté Impériale avoit desja restitué quelques-uns de ses sujets des pais héréditaires, & se dispoit d'en faire autant à l'égard des autres, à condition qu'ils le demanderoient de bonne grace, & après avoir veu les Decrets Impériaux de ceux qui estoient restitués & les protestations de l'Empereur que l'obmission qu'on avoit faite de spécifier ceux qui devoient estre restitués, & le terme destiné touchant lesdits pais héréditaires, particulièrement à l'égard du Cercle & de la Ville d'egger, n'aporteroit aucun préjudice; Toutes ces considérations emportèrent nostre aveu à ce qui fut fait: par où & par plusieurs autres choses qui se sont passées touchant le temperament de Frankendal & le séquestre d'Ehrenbreitstein, lesquelles sont assez connües à ceux qui ont assisté aux négociations, l'on peut juger à qui doit estre attribué le retardement de la conclusion, du congédiement entier des troupes & de l'évacuation des places : mais il nous semble que ceux qui seront pleinement informez du cours du traité reconnoistront aisément l'affection que nous avons tesmoignée au nom de Sa Majesté Suédoise pour l'accommodement de ce traité & le plein repos de l'Empire, sans qu'il soit besoin pour nous justifier de parler encore de nostre réduction & congédiement de plusieurs troupes.

Toutesfois, les dilayemens que quelques-uns ont jusques ici tesmoigné affecter, & diverses autres intrigues toutes évidentes nous pourroyent faire soupçonner de mal les intentions de ceux qui y procèdent ainsi &, nous donner lieu de chercher de nostre part la seureté de Sa Majesté Suédoise, comme nous sommes résolus de faire, si ce que nous ne voulons pas croire, ces retardemens & tergiversations continuent.

Mais nous resouvenans de la grande réputation que vous vous estes acquise en l'avance^ment des traités généraux de la paix, faits à Munster & Osnabrug: où vous avez par vos Ministres qui y assistoyent avec un Zèle extraordinaire, employé tous vos soins à faciliter sa conclusion & perfection, pour delivrer l'Empire des grandes incommoditez qu'il recevoit de la guerre, comme vous faites encore glorieusement par vos Conseillers & Députez, qui sont maintenant en cette Ville pour le traité d'Exécution, Nous ne scaurions douter que vous ne poursuiviez généralement vostre pointe en un si glorieux dessein, & que le beau titre que vous portez de Directeur de l'Empire, ne vous anime à moyenner ce traité & à employer vostre crédit particulier, à porter les autres Electeurs & Estats à travailler conjointement aux points restans, à décider & conclure enfin cette négociation, dont l'issuë est tant désirée: particulièrement pour faire jouir l'Empire & ses Electeurs & Estats des fruits de cette paix, dont la fermeté doit estre désormais inaltérable: & laquelle nous protestons derechef embrasser avec autant de passion que Sa Majesté Suédoise la désire: ce qui nous fait souhaiter que tous les obstacles en puissent estre éloignés, ce qui ne se peut mieux faire ni plus promptement que par vostre entremise, & qu'ainsi en augmentant d'autant plus la gloire que vous vous estes desja acquise, Sa Majesté Suédoise & nous vous en soyons principalement obligez, protestans de vous servir pareillement dans toutes les occasions qui s'en présenteront.

De Nuremberg, le 5. Décembre 1649.

De Nuremberg, le 24. Janvier 1650.

Les Députez des Princes & Estats de l'Empire travaillent incessamment sur le point de la Religion dans le haut Palatinat: lequel on dit estre desja tellement avancé, que l'on n'est plus

plus en différent que pour ce qui regarde les restitutions: dont ces Députez espèrent venir à bout au premier jour: ayans réfolu de s'asssembler ensuite sur le sujet de la satisfaction Suédoise. Les Généraux de part & d'autre avoyent esté cependant invitez de faire tous leurs efforts pour adjuster le point de l'évacuation, afin que l'Empire puisse jouir de cette paix, qui a desja donné tant de peine pour la mettre en estat qu'elle est: Mais les Impériaux & les Bavarois, non obstant la facilité que le Généralissime des Troupes Suédoises a tousjours ici apportée, y donnent incessamment de nouveaux obstacles qui tesmoignent assez le peu d'inclination qu'ils ont au repos. De quoi ce Généralissime ne pouvant dissimuler son ressentiment, a réfolu de se retirer pour quelques jours à Anspach & à Windsheim.

N. II.

Verzeichnis derer auf dem Nürnbergischen Friedens-Executions-Convent sich befunden in Gesandten.

Kayserslicher Principal-Gesandter.

OCTAVIUS PICCOLOMINI DE ARAGONA DUX AMALFI, S. R. Imperii Comes, Nachodii Dominus, Eques Aurei Velleris, à Consilii Status & Belli, à Cubiculis, Locumtenens, Marechalus Campi Generalis, Equestris Custodie Praefectus, Colonellus Equitum & Pedum & Primus Plenipotentarius S^{ae} Majest. Caesar. ad Tractatum Norimbergensem Executionis Pacis Germaniae.*

Königlich Schwedischer Principal-Gesandter.

CARL GUSTAV, Pfalz-Gräff beyrn Rheim, in Bayern, zu Jülich, Cleve und Bergen Herzog, Graff zu Weidens, Sponheim, der Marck und Ravensberg, Herr zu Ravensstein u. der Königlich Majestät und Reiche Schweden über Dero Armeen und Kriegs-Staat in Teutschen Landen Generalissimus. **

Ihro Kayserslichen Majestät Gesandten.

1) ISAACUS VOLMARUS, J. V. Doctor, S. Caes. Majest. & Ferdinandi Caroli Archiducum Austriae resp. Consiliarius Intimus, & Archiducalis superioris Austriae Districtus Camera Praefes, ad Tractatus Pacis Executionis Legatus. ***

2) JO.

* Er war ein Sohn Sylvii Piccolomini und Violantae Geriniae, gebohren den 11. Novemb. Anno 1599. diente von Jugend auf im Krieg: anfänglich unter den Spaniern im Meyländischen; hernach unter dem Kayser Ferdinando II. in Böhmen, wohin er als Rittmeister unter einem Florentinischen Regiment, aus Italien mit kam; war in der Schlacht bey Wippen und soll unter seinen commandirten Troupen der König Gustaphus Adolphus geliebet seyn. Er war der einige, welcher die vermaledeute Conspiration des Wallenstein und desselben vergeblichen Uebergang mit der Armee zu denen Schweden, seinem Kayser und Herrn anno 1634. entdeckte, und dadurch ein fast unüberwindliches Unglück von demselben abwandte. BOUGEAULT Histoire des Guerres & Negotiations qui precederent le Traité de Westphalie Liv. III. §. LXI. p. 320. Anno 1635. commandirte Er in den Niederlanden und deckte solche gegen die Franzosen, in welcher Gegend Er auch biß anno 1641. aufhielt: selbends agirte Er in Deutschland, biß der Kayser Anno 1643. Ihn, als einen grossen und erfahrenen General, dem König in Spanien überließ, von welchem Er den Orden des Goldenen Vlieses erhielt und in die Niederlande zurück geschickt wurde, allwo Er gegen die Franzosen und Holländer grosse Tapferkeit zeigte. Anno 1648. als die Schwedischen Waffen gar zu glückliche Progressen machten, wurde Er vom Kayser zum Feld-Marschall declariret, und thate den Schweden solchen Einhalt, daß es noch in selbigem Jahr zum Frieden kam. Wegen seiner grossen Wissenschaft in Staats-Sachen, schickte Ihn der Kayser, als Principal-Gesandten auf den Executions-Convent zu Nürnberg, allwo Er in der That zeigte, daß Er ein so grosser Staats-Mann als Feld-Herr sey. Davor wurde Er zur Belohnung, in den Reichs-Fürsten Stand erhoben, auch würdlich in das Fürstliche Collegium introduciret, obgleich Er noch keine Reichs-Standmäßigen Güter angeschaffet hatte, wovon mehrere Umstände in meinen Regenspurgischen Reichs-Tags-Acten, Tom. I. zu finden seyn werden. Anno 1651. vermählte Er sich mit Maria Augustina Francisca, Herzogin Julii Henrici zu Sachsen-Lauenburg Prinzessin. Weil aber diese Ehe unfruchtbar war, so setzte Er seines Bruders Enckel, Eneam Piccolomini zum Erben ein, der Gemahlin aber vermachte Er Nachkommen in Böhmen. Starb endlich im 57. Jahr seines Alters zu Wien am 10. Aug. 1656. Siehe LORENZO CRASSO Elogii di Capitani illustri. IMHOF Notit. Procerum Imp. Lib. V. Cap. XII. LIMNÆUS Jur. Publ. Tom. V. Addit. Lib. 12. p. 432. &c. THEATRUM EUROPEUM Tom. VI. & Tom. VII. BUDDÆI Lexicon Univers. art. Piccolomini. Von Weiblicher Seite rechnet das Piccolominische Geschlecht, den unvergleichlich gelehrten Eneam Sylvium oder PAPIUM II. unter seine Vorfahren, von welchem sie auch sind adoptiret worden.

** Dieses grossen Prinzen und nachmaligen Königs in Schweden Leben und Thaten hat der Secyerr von Pufendorf in dem bekannten Commentario, de Rebus a CAROLO GUSTAVO Sueciae Rege gestis, ausführlich beschrieben.

*** Von dieses grossen Staats-Mannes Leben werde ich im letzten Theile der Aetorum Pacis Westphalicae mehrere Nachrichten geben. Indessen will ich nur dasjenige hier beyfugen, was GUNDLING in seinem Discours über den Westphälischen

2) JOHANN CRANE J. V. Lic. Sacr. Cæsar. Majest. Consiliarius Imperialis Aulicus Comes Palatii &c. ad Tractatus Pacis Executionis Legatus. *

3) GEORG LUDWIG von LINDENSPÜHR, Kaiserlicher Reichs-Hoff-Rath und Gesandter zu den Friedens-Executions-Tractaten.

4) N. N. Freyherr von Blumenthal, Kaiserlicher General-Commissarius und Reichs-Hoff-Rath auch Gesandter zu den Friedens-Executions-Tractaten.

Königliche Schwedische Befandten.

1) ALEXANDER von Erskine, der Könighchen Majestät und Cron Schweden Geheimbder Hoff-Kriegs- und bey der Haupt-Armée deputirter Assistentz-Rath, wie auch Präsident des Pommerschen Hoff-Gerichts, auf Luders-Hayn und Borland Erbsäß. **

g 2

2) BE-

schen Frieden p. 128. edit. Feustel. nov. von VOLMARN ehemals hat verkommen lassen: „ Er war erst (sagt Gundling) Professor zu Freyburg, nachdem wann er sich nach Brisach, und da hatte Er übel von Herzog Bernhards von Weimar gesprochen, der hätte Ihn gewis austreiben lassen, wann er bey Occupirung des Orts nicht besondern Pardon ertheilet hätte. Zuletzt wurde Er Kayserlicher Plenipotentiarius, der drehete dem Kayser die Polzen. Carl Gustav kunte Ihn nicht leiden, aber Er mußte Ihn doch admittiren, denn Er war Legatus cum caractere. Piccolomini brachte Ihn mit, als Er sich wegen des Friedens mit Schweden bereden wolte, der sagte: Er wolte die Tractaten eher abbrechen, als zugeben, daß Volmar nicht sollte admittiret werden. Es sind noch welche von der Familie, die ihre Güter in Wädhren haben. Er übertraff noch den Trautmansdorff an Geschicklichkeit; Gegen den Herzog Bernhard entschuldigte Er sich, und sagte, seine Feinde hätten ihn nur so angeschwärtet, und gefleht, sagte Er: pugnamus ore, penna & gladio. Bernhard aber meinte doch, es wäre nicht sein, wann man von einem Prinzen übel raisonnirt; diesemahl sollte er pardoniret seyn, würde Er Ihn aber einandermahls ertappen, sollte Er keinen Pardon haben: Der Kayser aber machte Ihn hernach zum Baron, hatte Ihn auch als einen Spion zu Hamburg bey den Tractaten gehalten, und schrieb Er da alle Fauten der Ministers nach Wien. Daß Ihn aber die Schweden nicht admittiren wolten, kam daher, weil Ihn Bernhard schon einmahl hat wollen hengen lassen, und also hielten Sie Ihn vor eine personam levis notæ macula laborantem: in der That aber war es nur ein Vorwand, sie konten seine Chicanen nicht leyden. Bis hieher Gundling. Allein aus gegenwärtigen Acten ist die wahre Ursache zu vernehmen, weswegen der Generalissimus den Volmar zu Nürnberg nicht in qualitate Legati anfänglich hat admittiren wollen, weil nehmlich zur Execution des Friedens nur Generals-Verlöbden, nicht aber Gelehrte, nach dem Instrumento Pacis, sollten gebraucht werden. Gundling irret diesemahl öfter in verschiedenen Sätzen, wie ich in der künftigen Lebens-Beschreibung volmari zeigen werde. Dieser hatte zu seiner Zeit an politischer Scharsinnigkeit, außer Salvo, seines gleichen nicht, daher diese beyde auch mit einander immer emulirten, und weil keiner dem andern etwas nachgab, so erhielt keiner die Oberhand. Des Volmars politische Streiche darff man vor seine Advocaten Chicanen halten, denn dieses ist eines geschickten Ministers proprium in quarto modo, in wichtigen Sachen allemahl so zu reden und zu schreiben, daß Er es in Faveur seines Herrn auslegen kan. Wer diese Kunst nicht versteht, der wird den Rang eines geschickten Negotianten nicht behaupten. Volmar war darinnen ein besonderes Muster, welches gar viele Stellen des Instrumenti Pacis, und der Capitulationis perpetue Ostadrugensis, ausweisen. Man kan Ihn aber gleichwol darunter nichts zur Last legen, weil Er gethan, was einem habilen Minister gebühret hat. Anderen ist es ja auch frey gestanden, es eben so zu machen. Sed non cuius licet adire Corinthum.

* Es meldet zwar von diesem Ministre, GUNDLING in seinem Discours über den Westphälischen Frieden p. 42. folgendes: „ Er war ein Sohn Johann Andreae Cranii, Professoris zu Helmstädt: Er war Evangelisch gebohren, nahm aber die Catholische Religion an, da Er dann wegen seiner Gelehrsamkeit stieg, daß Ihn auch der Kayser in den Adel-Stand erhob. Der Graf von Lamberg schlug Ihn vorjeko selbst dem Kayser vor, daß Er Ihn assistiren solte. Dann der Kayser hat es allemahl so gehalten, daß Er bey dergleichen Handlung gelehrte Leute mit gebraucht. Daher war bey dem Utrechtischen Frieden noch der Reichs-Hoff-Rath Kirchner, welcher ebenfalls die Evangelische Religion changiret und endlich Kayserlicher Concommissarius auf dem Reichs-Tag zu Regensburg worden ist. „ Allein, Gundling irret sich, indeme der Helmstädtische Professor Henricus Andreae Cranius gar mit einander keine Kinder gehabt, welches GEBHARDUS THEODORUS MEIERUS in monumentis Julii, memorias Professorum Helmstädiensium, qui diem suum oberant, exhibentibus, Helmst. MDCLXXX. p. 121. mit diesen Worten bezeuget: Matrimonio sibi junxit legitimam Virginem Hedwigem, Joannis Molini filiam uno nomine infelicem, quod dilectum suum non fecerit patrem. Und ist dieser Professor Cranius, im October 1626. zu Braunschweig an der Pest gestorben. Es muß also der Kayserliche Gesandte CRANIUS von einem ganz andern Geschlecht seyn, und ist sonderlich seine unvergleichliche Feder, welche Er in lateinischen Aufsätzen geführt hat, zu bewundern.

* Die Lebens-Umstände desselben, sind kürlich diese: Er war gebohren zu Grieswald in Pommern, den 31. Octob. 1598. aus einem alten und vornehmen Geschlecht: Sein Vater war Walthorus Erskine, auf Tillierblet Erbgeseßen; die Mutter Anna Forast; der Groß-Vater Väterlicher Linie, Walter Erskine auf Tillierblet, Bogheyd und Ledbaki; die Groß-Mutter, Elisabeth Welvol, Daniel Welvols, Freyherrns von Dysfort und Boldewik Tochter; der Groß-Vater Mütterlicher Linie, Jacob Middleton, Freyherr auf Brodland und Rühil; die Groß-Mutter Mütterlicher Linie, Elisabeth Leslie, Georg von Leslie auf Abiradein Tochter; der

2) BENEDICT OXENSTIERN, Comes in Korsholm & Wafa, Liber Baro in Mörbö Lindholm, Dominus in Kapuria, Kartila & Rolersberg &c. Senator Regni Sueciae, Praefes Cancellariae Regiae, Minister Primarius, atque Cancellarius Academiae Upsalensis, S. Reg. Majestatis Sueciae ad Tractatus Executionis Pacis Universalis in Germania Legatus Plenipotentarius.

König

der Alter-Vater Väterlicher Linie Waltherus Erskain, auf Tillierlet, Bogheid und Ledbaki; die Aelter-Mutter selbiger Linie, Agnetha Schackan, Herrn Stachans von Thournetour Tochter; der Aelter-Vater Mütterlicher Linie, Robert Middelkon, Herr auf Wedland und Kihö; die Aelter-Mutter derselben Linie, Barbara Gordon, Adami Gordons, Herrn auf Glenbuckel Tochter; der Groß-Aelter-Vater Väterlicher Linie, Johann Erskain, Herrscher von Dun und Ritter; die Groß-Aelter-Mutter derselben Linie, Elisabeth, Linscii Alexanders Gräffen von Crafforch, Tochter. Er studirte anfänglich zu Greifswald, allwo Er im 17ten Jahr seines Alters, amahl unter dem Professore Alexandro Christiani disputirte: hernach gieng Er auf Wittenberg, Leipzig und Jena, allwo Er unter D. Muhlpsort und D. Fomann disputirte. Reistete darauf in Holland und Engelland, wo Er fast 2. Jahr verblieb; Deasch sich anfänglich in der verwitvidten Königin Sophia in Dännemarcq Dienste, welche Er aber, aus Mangel der Gesundheit quicirte und sich nach Stralsund verfiigte. Als König Gustaphus Adolphus aus Schweden in Teutschland kam, und zu Stralsund landete, wurde diesem König der Erskain bekannt, und von selbigen, bey seinem Abzug, dem Obristen Rosladin, Commandanten in Stralsund, zur Assistenz begeben, da Er erstlich als Racht und Agent in Königlich Schwedische Dienste trat. Anno 1633. erhub Ihn der König zum Kriegs-Racht und Residenten in Erfurt und Thüringen: allwo Er bis Anno 1634. verharrete, von dannen Er zur Schwedischen Armee geben mußte, und dem Feld-Marschall Donner, als Kriegs- und Assistenz Racht zugeordnet wurde. Anno 1637. wurde Er wiederum in Pommern gesordert, weil der letzte Herzog verstorben war, dabero Erskain mit Zuziehung anderer der fürnehmsten Bedienten selbiger Regierung, eine neue Landes-Verfassung einrichten mußten. Anno 1642. wurde Erskain, auf inständiges Anhalten des Feld-Marschalls Torstenobus, wieder zur Armee geschickt, bey welcher Er in folgenden Jahren verblieb, und insonderheit Anno 1646. dem Feld-Marschall Wrangel assistirte, worauf Er nach Ostpreußen auf den Friedens-Convent geschickt wurde, um die Satisfactionem Militariae Suecicae daselbst zu berichtigten. Er trieb auch daselbst solche Forderung aufs höchste, daß die Reichs-Ständischen Gesandten fast in Furcht von Ihm gesetzt wurden. Nach geschlossenen Frieden, wohnte Er als Königlich Schwedischer Legatus Secundarius dem Friedens-Executionis-Convent zu Nürnberg bey, und gieng darauf mit dem Generalissimo Pöls-Gräffen Carl Gustav nach Schweden: Von dannen Er, nebst andern Schwedischen Reichs-Rächten, als Committarius in das Herzogthum Bremen, um Einrichtung der dorthen neuen Regierung, geschickt, auch folgendes mit der Erb-Cammer Dignitat des Herzogthums Bremen begnadiget wurde. Nachgehends gieng Er mit dem König Carolo Gustavo in Pohlen, zu Felde, woselbst Er in den Freyherren-Stand, welchen Er schon zu der Königin Christina Zeiten ausgeschlagen hatte, erhoben wurde. Er trat zweymahl in die Ehe, anfänglich Anno 1627. mit Luolofina Sibrande, und Anno 1648. mit Lucia Christina von Wartensleben, einer Tochter des Fürstlichen Heßlich-n Rächts und Hoff-Meisters zu Städtghagen, Hermann Amick von Wartensleben, Erbgesessen zu Cetzlein und Büchelberg. Das Ende seines Lebens folgte zu Samolzi in Pohlen, da Er den 24. Julii 1656. an einem hitzigen Fieber im 58. Jahr seines Alters gestorben ist. In dem DIARIO EUROPEO Contin. III. p. 463. findet sich eine lateinische Schrifft: Arminius Suecicus serenissimi ac invictissimi Regis CAROLI GUSTAVI, laudatissimi Sueconum Herois beatissimi ac praeclarissimi obitus desploratus ab ALEXANDRO ERSCAIN. Es ist aber dieser Erskain derjenige nicht, welcher auf dem Friedens-Congress gewesen, sondern seines Vaters Sohn, indeme der Auctor solcher Schrifft in der, an den Feld-Marschall Wrangel gerichteten Dedication, nicht mit einfließen lassen: privatam ob avissimam cum a sancto priedem Dn. Patro meo familiaritatem ut in eam &c. Der bekannte SCHUPPIUS hat in seinem unvergleichlichen Regenten-Spiegel, den billig eine jeder geistlicher Herr lesen sollte, im 17. Capitel, (vid. SCHUPPII Lehr-reiche Schrifften P. I. p. 35.) folgendes gemeldet: Der einige Alexander von Erskain, (welchen ich damals wohl gekennet habe, als Er von Königsberg aus, zu der Schwedischen Armee in Preussen gieng, und im Anfang eine geringe Charge hatte) hat der Schwedischen Nation mehr Dienste geleistet, als zehn Rittmeister mit ihren Pistolen. Er sagte einmahl zu Münster zu mir: Der Raub, den ich im Teutschen Lande gethan habe, der ist ein Driessl-Raub. Wann wir mit der Armee an einen Ort, sonderlich in ein Kloster oder Jesuiter-Collegium kamen, habe ich alsobald geilet nach dem Archiv zu, und habe alle Briefe eingepacket: Wann ich dann Zeit gehabt, habe ich sie durchgesehen, dadurch bin ich hinter so viele Arcana, hinter so viel Stücklein kommen, daß ihr es nicht wohl glauben könnet. add. TENZEL Monathl. Unterredung. ad Ann. 1697. p. 28.

* Er war gebobren den 16. Jul. Anno 1623. Sein Vater hieß Gabriel Benediit, Schwedischer Reichs-Racht, Schatz-Meister und Admiral; Die Mutter Anna Banneria. Er studirte auf der Universitet zu Upsal, wo Er auch im 20. Jahr seines Alters zum Rectore Academiae erwählt wurde. That hernach große Reisen fast durch ganz Europa, sonderlich unterfuchte Er die Länder bis an den Nord-Pol. Anno 1649. wurde Er als Schwedischer Gesandter auf den Friedens-Executionis-Congress nach Nürnberg mit geschickt: wovor Er in den Grassen-Stand von der Königin Christina erhöht wurde. Anno 1653. den 17. Maji eröffnete Er, nebst Schering Rosenhan das Tribunal zu Wisnima, und war daselbst der erste Praesident. vid. MEVIL Prætorum Decisionibus Wisnariensibus præmissum. Als hierauf Carl Gustav den Schwedischen Thron bestieg, wurden Ihm die geheimsten Affairen zu dirigiren vertraut. Unter Carolo XI. bekam Er das Gouvernement in Liefland. Bey entstandenen Reichs-Krieg anno 1673. gieng Er in Gesandtschaft nach Wien, und nachgehends nebst Job. Paulin Olivencranz auf den Friedens-Congress zu Nimwegen: sühnete die Königlich Draut Ulricam Eleonoram aus Dännemarcq nach Schweden, und machte sich bey König Carolo XI. so beliebt, daß dieser in einem eigenhändigen Driessl folgendermassen sein Wohlgefallen dagegen bezeigte: Per illud poterit summum neque ulla quantacunque auri vi contra carum beneficium, quod post Deum immortalem Tibi acceptum referendum habeo. Scilicet, quod ego & Resp. septimum jam annum belli expertes pax optata frui

Königliche Französische Gesandten.

1) HENRICUS GROULART DOMINUS de la COURT, in omnibus Conciliis Regis Christianissimi Consiliarius & suae Sacr. Reg. Majestatis ad Universalis Pacis Executionem Plenipotentarius.

2) CAROLUS BARO D'AVAUGOUR, Christianissimae Reg. Majest. Consiliarius & ad Generalis Pacis Executionem Plenipotentarius, nec non apud Suecorum Exercitum Equestris Legionis Praefectus.

3) N. N. de VAUTORTE, Christianissimi Regis ad Universalis Pacis Executionem Legatus Plenipotentarius.

Der Chur-Fürsten, Fürsten und Stände Gesandten.

Wegen Chur-Maynz: SEBASTIAN WILHELM von Neel, Chur-Maynzischer Geheimder-Rath und Gesandter zu den Friedens Executions-Tractaten.

Wegen Chur-Cölln, Franz EGON Graf von Fürstenberg, Chur-Cöllnischer Geheimder-Rath und Gesandter.

Wegen Chur-Bayern: N. N. ROYER, Chur-Bayerischer General-Wachtmeister. Desgleichen

JOHANN GEORG OEXEL, D. Chur-Fürstlicher Bayerischer Revisions-Rath und Gesandter.

fruinur. Id quod post Deum tua unica fidei & sollicitudine, & perspicacissimae prudentiae debemus. Quamobrem te oro quoque ne unquam desistere, sed in posterum etiam hoc eodem in proposito constanter persistas: quando ego secundum Deum tibi plane, mi Senator confidere possum, Vale. Er hat in zweyfachter Ehe gelebet, erstlich mit Eva Wachsmueller, mit welcher Er 3. Kinder gezeuget, davon die Tochter Anna Margaretha Canonillin zu Gans derheim gewesen, und Anno 1695. gestorben ist. Seine zweyte Gemahlin war Magdalena Gräffin von Steinbock, eine Mutter von 15. Kindern. Er starb zu Stockholm den 12. Julii Anno 1702. im 79. Jahr seines Alters. Conf. ACTA LITERARIA REGNI SUECIAE, Anno 1721. pag. 265. sq. LAURENTII NORMANNI Laudatio funebria ap. ANDR. ANTON. STIERMANN in Bibliotheca Svo. Gothica Tom. II. p. 245. sq. welcher auch in Tomo III. die Scripta edita & inedita des Oresiens anzugeben versprochen.

* Sein Vater war Graf Ego zu Fürstenberg, und die Mutter Anna Maria, eine Prinzessin von Hohenzollern? Er wurde gehöret den 20. Maji 1626. widmete sich dem Geistlichen Stand, war Dohm-Dechant zu Cölln, darauf Dohm-Probst zu Hildesheim, und Anno 1663. Bischoff zu Straßburg. Der Churfürst von Cölln resignirte in seinen favorem, die Aebteyen Murbach, Auders, Stablo und Malmundar. Er erlebete in seinem Stifte zu Straßburg, daß der König in Frankreich LOUIS XIV. am 14. Octob. 1681. den Münster dafelbst, den Catholischen einräumete, bey welcher Gelegenheit Er mit einer Französichen Rede den König in der Kirche bewillkommete, welche Rede in PFEFFINGERI Variario illustr. Tom. I. p. 118. Französisch, dann in dem Europäischen Herold, P. L. p. 350. edit. nov. inaleichen bey LONDORPIO Tom. XI. p. 137. und im THEATRO EUROPÆO Tom. XLIV. p. 395. teutsch zu lesen ist. Der Himmel gewöhre Ihn auch seines in solcher Rede, gethanen Wunsches, daß Er nun mit Simeon in Friede hinfahren wolte, nachdem der Münster den Protestanten wieder abgenommen werden sey: massen Er am 1. April. 1682. zu Straßburg aus dieser Welt verschieden. vid. IMHOF. Notiz. Procer. Imp. Lib. V. C. IX. p. 236. Hierauf hieret die damals geprägte Medaille, wie solche in dem postbahren und prächtigen Werke, Médailles sur les principaux Evénements du Règne entier de LOUIS le GRAND, so Anno 1723. auf des Königs Kosten in Paris heraus gekommen, befindlich ist. Selbige zeigt den Abcin in gestalt eines auf eine Urne sich lehenden Wasser-Manns, der ein Zorn des Ueberflusses in der Hand hält; in der Ferne die Stadt Straßburg, mit der Uberschrift: ASCRA RESTITUTA. Im Abschmitt: ARGENTORATUM RECEPTUM XXX. SEPTEMBRIS MDCLXXXI. Die dabey befindliche Auslegung, aus was vor erheblichen und gerechten Ursachen der König in Frankreich diese Stadt hinweg genommen habe, lautet also: Depuis le traité des Munster, le Roy prétendoit que Strasbourg, Capitale de l'Alsace, estoit comprise dans la cession entière qu'on lui avoit faite de cette province. Strasbourg pourtant demeurait libre. Mais après la Paix de Nimègue, qui sur ce point confirme celle de Munster, Sa Majesté avertie que les Allemands avoient dessein de se saisir du pont de cette place, & se souvenant de la partialité qu'elle avoit tesmoignée durant la dernière guerre, résolut d'user de ses droits. Il fit assembler une Armée en Alsace. Cette Armée sous les ordres du Baron de Monclat s'étant brusquement approchée de Strasbourg avec de l'artillerie, s'assura du fort de Zollhufs, qui defend l'entrée du pont, & on somma la Ville de reconnoître le Roy pour son Souverain. Les habitants, hors d'estat d'esire secours par l'Empire, envoyèrent des Députes pour dresser la Capitulation, qui fut signée & aussitost executée. Le Roy, qui s'estoit mis en marche pour cette expedition, arriva quelques jours après. Son premier soin fut de restablir la Religion Catholique dans la Ville, & l'Evesque dans son Eglise.

Wegen Chur-Sachsen: AUGUST ADOLPH von Drandorff, Freyherr. *

Wegen Chur-Brandenburg: MATTHÆUS von Besenbeck, Matthæi JCI, Senioris e Filio Nepos, Chur-Brandenburgischer Geheimder-Rath und Gesandter.

Wegen Oesterreich: JOHANNES GUILIELMUS a GOLLN, in Kieszheim, Ser. Domini Ferdinandi Caroli, Archi-Ducis &c. Consiliarius & pro universa Augustissima Domo Austriae ad Tractatus Pacis Universalis, ejusque Executionis Legatus Plenipotentarius.

Wegen Salzburg: Johann Adam Krebs, Erz-Bischöflicher Salzburgischer Geheimder-Rath und Gesandter. Dergleichen

D. Andreas Stier, Erz-Bischöflicher Salzburgischer Hoff-Rath.

Wegen Magdeburg: Gebhard von Mvensleben, Fürstlicher Magdeburgischer Geheimder-Rath und Hauptmann zu Siebichenstein, Erz-Bischöflicher Magdeburgischer Gesandter. * Ingleichen

Johann Erul, J. V. D. des Thum-Capituls der Primat-Kirche zu Magdeburg Syndicus.

Wegen Teutsch Orden: Georg Wilhelm von Elvershausen, genannt Klüppel, Gesandter. Ingleichen

Johann von Biffen.

Wegen Bamberg: CORNELIUS GOBELIUS, Com. Palat. Cæf. Bischöflicher Bambergischer Geheimder-Rath und Thum-Capitular-Syndicus, auch Ober-Ammann. &c. *** Sodann

D. Jo

* Siehe: Joh. Fried. Gauens Genealogisch-Historisches Adels-Lexicon. vocc: Drandorff, p. 246. KNAUT. in Prob. Mjn.

** Gebhard von Mvensleben, Gebhards Sohn, Fürstlich-Magdeburgischer Geheimder-Rath und Hauptmann zu Siebichenstein und St. Moritzburg, ward geboren in anno 1618. mense Decemb. auf dem Schlosse zu Deskau, in der Mark Brandenburg. Anno 1649. den 1 August. ward Er von dem postulirten Administratore des Primat- und Hochstifts Magdeburg, Herzogen Augusto zu Sachsen, zum Hoff-Rath angenommen, und sofort zu denen allgemeinen Friedens-Executions-Tractaten nach Nürnberg verschicket. Anno 1652. ist Er von seinem gnädigsten Herrn in Gesandtschaft zu Chur-Fürst Johann Georg zu Sachsen, und folgend an die Römische Kayserliche Majestät Ferdinandum III. in Legatione nach Wien verschicket worden, bey welcher Er den 12. April die Lehren über das Erzhist Magdeburg und deren Regalien empfangen, und folgend durch Oesterreich, Mähren und Böhmen wieder zurück gelanget. Anno 1654. ward Er zu einer Zusammenkunft der Nieder-Sächsischen Crayß-Stände nach Hamburg von seinem gnädigsten Herrn gesandt und nach seiner Zurückkunft hat er durch Veranlassung einer Reise nach Worms und Speyer, das Ober-Teutschland, und die Ober- und Chur-Rheinischen, Bayerischen, Fränkischen und Schwäbischen Crayße perlustrirt, auch bey der Rückkunft einer andern Nieder-Sächsischen Crayß-Deputation begewehret. Anno 1655. ward Er von seinem gnädigsten Herrn zum Geheimden-Rath ernannt. Anno 1659. ist er gen Frankfurt am Mayn zu der Zeit, als Kaylers Leopoldi Wahl-Tag eben gewesen, von seinem gnädigsten Herrn verschicket worden; wohnete darauf im April und Majo 1659. in Chur- und Hoch-Fürstlichen Sächsischen, auch Hessischen und Holfsteinischen Trauungs-Tractaten, nach der Chur-Fürstlichen Wittwe zu Sachsen Tode, mit bey. Anno 1659. zu Ausgang des Jahres, ward Er Erzhistlicher Hauptmann zu Siebichenstein und auf St. Moritzburg, auf vorhergegangene Resignation des vorigen Hauptmanns zu Siebichenstein Curdt von Einsiedel; nahm im Nahmen seines gnädigsten Herrn, im October 1659. die durch des lezten Grafen zu Warby, Augusti Ludwigs Todesfall erledigte Crayßschafft Warby und Herrschafft Rotenburg in Possession, und des folgenden 1660ten Jahres im Januario und Junio, ward Er zu der völligen Auseinanderlegung mit denen Warbyschen Land-Edlen und andern Lehns-Folgern, als Draunschweig, Anhalt, Ostfriesland und Schwarzburg gebraucht. Anno 1660. den 4. und 5ten Septembr. war er nomine seines gnädigsten Herrn auf denen Chur-Brandenburgischen und Fürstlich-Draunschweig-Lüneburgischen Begräbnissen zu Berlin. Anno 1661. hat Er wegen des neuen Thum-Probfts, Herzogs Augusti des Jüngern zu Sachsen, zu Magdeburg mit dem Thum-Capitul die Capitulation getroffen, und dessen Introduction begewehret, und ist in Kayserlicher subdeligirter Commission, in Sachen des Fürstlichen Hauses Mecklenburg gen Lübeck, imgleichen im Septemb. 1662. das anderemahl zu Draunschweig gewesen. In welchem Jahr Er auch eine Legation nach Altenburg ablegete, und Anno 1663. zu Leipzig im Februario den Chur- und Fürstlich-Sächsischen Vergleich wegen seines Herrn bewohnete, durch welchen seinem Herrn, dem Administratori, wegen des Fürstenthums Sachsen-Querfurt, von Chur-Sachsen Votum und Sessio auf Reichs- und Crayß-Tagen verwilliget ward. Anno 1666. ward Er bey seines gnädigsten Herrn Hulldigung zu Magdeburg. Anno 1668. den 10. October resignirte Er seine Herrschaftliche Dienste, worinnen Er 20. Jahr mit vielem Ruhm gestanden hatte, und begab sich zur Ruhe auf sein Gut Neudorfsterleben. A. 1674. im November verrichtete er die Christl. Fürstliche Anwerbung Johann Georgs zu Mecklenburg an Herr Herzogs Anthon Ulrichs zu Draunschweig und Lüneburg Aeltere Prinzessin Elisabeth Eleonore, und stat anno 1681. Er besaß eine ungemeyne Wissenschaft in der Historie und Genealogie, woyen Er mit eigener Hand etliche Volumina geschrieben, welche amoch in der kostbaren Mvenslebischen Bibliothec zu Hundsburg verwahrt werden.

*** Von dessen Leben und Geschlecht wird in Tomo ultimo ACTORUM PAC. WESTPHAL. eine umständliche Erzählung zu treffen seyn.

D. Johann Christoph Böhendörffer, Bambergischer Hoff-Raht.

Wegen Basel: Johann Franz Höttinger.

Wegen Eichstädt: Johann Heinrich Schüg, J. V. D.

Wegen Sachsen-Altenburg: Wolff Conrad von Thumshiren, Fürstlich Sachsen-Altenburgischer Geheimder-Raht.

Wegen Sachsen-Coburg: AUGUSTUS CARPZOV, D. Fürstlicher Sachsen-Altenburgischer Geheimder Raht und Canslar zu Coburg.

Wegen Sachsen-Weimar und Gotha: D. GEORG ACHATIUS HEHER.*

Wegen Brandenburg-Culmbach: JOHANN NICOLAUS CRINESIUS, J. V. D. Fürstlicher Geheimder- und Hoff Raht. **

Wegen Brandenburg-Dnolsbach: LAURENTIUS EISELEIN.

Wegen Braunschweig-Lüneburg, Zell, Grubenhagen und Calenberg, OTTO OTTO von Mauderoda.

Wegen Braunschweig-Wolfenbüttel: D. Polycarpus Heyland: Fürstlicher Braunschweigischer Lüneburgischer Krieger-Raht. ***

Wegen Hessen-Cassel: N. N. Mey, Obrist-Lieutenant.

Wegen Hessen-Darmstadt: N. N. von Wangenheim.

Wegen Pfalz-Neuburg: SIMON de L'ABRIQUE. desgleichen

Wolff Michael Silbermann.

Wegen Mecklenburg: DANIEL NICOLAI.

Wegen Württemberg: VALENTIN HEIDER. ****

Reichs-

* Von dieses sehr gelehrten und trefflichen Mannes Leben und Schicksal wird eine umständliche Beschreibung in dem letzten Theil meiner *Altruum Pacis Westphalicae* zu lesen seyn.

** Er war geboren zu Culmbach den 1. Decemb. 1589. Seine Eltern waren Johann Crinis, ein wohlhabender Bürger daselbst, und Margaretha Altmannin aus Mönchsberg, welche sich nachgehends an *Marbaum* Kaffarth, Bürgermeister zu Culmbach Anno 1603. verheiratet. Er frequentirte die Schule daselbst und studirte darauf zu Leipzig und Jena, allwo Er auch Doctor wurde. Wegen seiner Gelehrsamkeit und Wissenschaften in den Rechten, trug Ihm Marggraf Christian zu Brandenburg-Culmbach, viele wichtige Processus auf, ohngeachtet Er in denselben Diensten nicht stand: woein Er aber anno 1649. trat, und anfänglich die Stelle eines Hoff-Rahts, alsdann eines wirklichen Geheimden Rahts bekleidete. Er wurde anno 1650. nobilitirt, und schrieb sich *Crines* von Wäitzendoff. Als Marggräfflicher Culmbachischer Gesandter wohnte Er dem Execution-Tag zu Nürnberg bey. Seine Frau hieß Walburgis Todin von Rieberg, mit welcher Er 5. Kinder erzeuget. Sein Nahme ist wegen seiner Gelehrsamkeit und Redlichkeit noch im Andenden. Starb den 11. April 1649. zu Deyreuth, allwo er auch begraben liegt.

*** Ward geboren zu Leipzig den 1. Nov. 1614. Nach verrichteter Gesandtschaft bey der Friedens-Execution, wurde Er Geheimder-Raht und starb zu Wolfenbüttel den 19. Mart. 1662.

**** Sein Vater war Daniel Heider, J. V. D. Kayser Ferdinandi II. Raht und 46. jähriger Lindauscher Consulent, welcher sich durch die unvergleichliche *Acta Lindavienfis* einen unsterblichen Nahmen erworben: selbiger hat auch *de Civitatum Imperianum Advocatus* geschrieben. Die Mutter war Elisabetha Funckin von und zu Senffnau, aus einem alten Geschlechte; Er studirte zu Straßburg unter *Ritichio* und *Lehneggero*, sodann zu Altdorff unter *Luätwellen*, *Ungebauern* &c. Hat eine Reise in Frankreich, Holland, Teutschland und Italien, und erlernete die lebendigen Sprachen. Trat in seiner Vater-Stadt Lindau Dienste, als Consulent, welches Ihm so angenehm war, daß Er auch die höchsten Ihm angebotenen Ehren Stellen ausschlug, massen Er Reichs-Hoff-Raht und Cammer-Gerichts-Assessor werden solte, auch von einem König, 3. Fürsten und 4. Reichs-Städten in Dienste verlangt wurde. Anno 1645. war Er wegen der Stadt Lindau auf den Universal-Friedens-Congress geschickt, welche Gesandtschaft Er mit besonderer Geschicklichkeit und Ruhm bekleidete: Wie Ihm dann seine Vater-Stadt Lindau die Erhaltung ihrer Religions-Freyheit und Reichs-Standschafft hauptsächlich zuschreibt. Wegen seiner ausnehmenden Geschicklichkeit aber wurde Er von sehr vielen Reichs-Ständen in Ihren wichtigsten Geschäften zugleich mit gebraucht, gestalten Er dem Herzog von Württemberg von Hauff aus viele,

Reichs-Gräffliche Gesandten.

Wegen Hanau: N. Hoffmann, J. V. L.

Wegen Nassau-Saarbrück; Carl Röder von Thiersberg

Wegen Lippe: Bernhard Becker.

Wegen Schwarzburg: Johann Adam Sengel.

Reichs-Städtische Gesandten.

Wegen Nürnberg: Burchard Löffelholz von Kolberg. * Dergleichen

Tobias Dehlhaffen von Schöllnbach.

Wegen Eöln: FRANCISCUS GRASART, und Hermann und Halverer.

Wegen Franckfurt: D. Zacharias Stengling.

Wegen Colmar: Johann Balthasar Schneider.

Wegen Rotenburg: David Frisch.

Wegen Heilbrunn: August Friederich Heuchelein.

Wegen

viele Jahr lang bedienet gewesen, auch desselben Votum auf dem Executions-Convent zu Nürnberg geführet, ingleichen denen Schwäbischen Reichs-Städten, Eßlingen, Neulingen, Nördlingen, Halle, Heilbronn, Rempfen, Weissenburg und andern beständig mit Consilio gedienet, vornehmlich aber denen Städten Augspurg und Rauff-Bayern gang und ausprechliche und solche Dienste gethan, daß diese ihre ganze Regiments-Verfassung, worin sie durch das Instrumentum Pacis gefehet worden sind, demselben lediglich zu danken haben, und weiß ich aus seiner annoch vorhandenen Correspondenz, die Er mit D. Joh. Matthis Lauber zu Augspurg, tempore Tractatum, mit erstaunlichem Fleiß und Eifer geführet hat, daß der in Instrumento Pacis von den *Civitatibus mixtae Religionis* handende Art. V. vers. *Libera Imperii Civitates XI. & s. ante omnia vero 20.* hauptsächlich aus dieses scharfsinnigen Mannes Feder, mit großer Ueberlegung aller in dieser wichtigen Sache, gemachten Einwürfe, gekloffen sey. Aus welcher Correspondenz der beste Commentarius über diesen paragraphum gefertigt werden könnte. Von seinen übrigen Lebens-Umständen werde ich in *Tomo ultimo ACTORUM PACIS WESTPHALICAE* weitläufiger handeln. Er starb den 8. Nov. 1664. im 60sten Jahr seines rühmlichen Alters. Sein Symbolum war: *Tempus vita; pagna tempus.* Conf. PIA VALENTINI HEIDER, *viri extra controversiam magni, memoria, à Jacobo Enderlino celebrata MDCLXV.*

* Burchard Löffelholz von Kolberg, Chur-Magischer und Fürstlich Würzburgischer, wie auch des Ältern Geheimden Raths zu Nürnberg, vorderester Rathgeber, Schultheiß und Pfleger der Reichs-Westen, des neuen Hospitals zum Heiligen Geist und Closter St. Catharinae &c. wurde gebohren den 24. Maji anno 1599. Sein Vater war Burchard Löffelholz von Kolberg, Nürnbergischer Ratner des Land-Älmsen-Amtes: Die Mutter Susanna Gschwein: Der Groß-Vater Thomas Löffelholz von Kolberg, des Ältern Geheimden Raths und Land-Pfleger: Die Groß-Mutter Apollonia Fährererin: Der Uhr-Groß-Vater Matthias Löffelholz von Kolberg, des Innern und Krieges-Raths zu Nürnberg; Die Uhr-Groß-Mutter, Hedewig Volkamerin: Der Uhr-Uhr-Groß-Vater, Wolfgang Löffelholz von Kolberg, des Innern Raths daselbst: Die Uhr-Uhr-Groß-Mutter Margaretha Stromerin: Er studirete zu Altdorff, Heidelberg und Leyden: Reistete durch Holland, Engelland und Franckfurt: Verheyrathete sich anno 1632. den 5. Maji mit Anna Sophia Schwabin, mit welcher Er 5. Söhne und 5. Töchter erzeugete. Anno 1657. schritt Er zur andern Ehe, mit Anna Maria Reiglin, Vincenz Kfigs, Königl. Schwedischen Obrist-Lieutenant zu Pferde nachgelassener Wittwe, welche den 23. Febr. 1654. starb. Anno 1625. ward Er zum Consule in dem Raths Anno 1633. zum Land-Pfleger, und in eben diesem Jahre zum *Allesore* des Appellation. Gerichts, wie auch zum Deputirten beyder Wälden, in Nürnberg erwöhlet. Und weil um diese Zeit der Kriegs-Herr Johann Jacob Tögel sich in Stadt-Angelegenheiten anderwärts aufhalten mußte, so wurde ihm bis zu dessen Wiederkunfft das Kriegs-Ämt und anno 1640. das alte Burgermeister-Ämt zum erstenmale aufgetragen. Anno 1646. ward er in den Stand der Ältern, anno 1653. zum Bau- und Zeug-Herrn, anno 1654. zum Wag-Herrn, Getrayd-Meister, und dritten Obersten Haupt-Mann erwöhlet, auch den beyden Rathgebern adjungiret. Anno 1655. ward er durch einhellige Wahl zum Voynger und Pfleger der Reichs-Westen, wie auch des Closters St. Clarz, Anno 1658. zum Reichs-Schultheissen und Pfleger des neuen Spitals zum Heil. Geist, wie auch des St. Catharinen-Closters ernemet. Anno 1632. zur Zeit der Belagerung von Nürnberg, ist er, wie nachher öfters geschehen, an unterschiedliche, so wohl Kayserliche als Schwedische Generals, an den Schwed. König Gustaphum Adolphum selbst, wie auch an verschiedene Fürsten des Reichs, unter andern an den Bischoff zu Bamberg und Würzburg Franciscum, den Chur-Fürsten in Bayern, den Erz-Herzog Leopold Wilhelm von Oesterreich, ja gar an die Kayser, Ferdinandi III. und Leopoldi Majest. Majest. nicht minder zu unterschiedlichen Reichs- und Franckischen Crapp-Conventen verschicket worden. Anno 1661. wurde er von dem Chur-Fürsten in Maynß Johann Philipp zum Raths-angenenommen, und mit einer jährlichen aussehlichen Besoldung begnadiget. Und starb endlich anno 1675. den 1. Jun. im 76. Jahr seines rühmlichen Alters.

** Das Leben dieses grund-gelahrten und vortreflichen Mannes wird man in *Tomo ultimo Actuum Pacis Westphalicae* rühmlich beschriben finden.

Johann Jacob Frisch.

Wegen Heilbrunn: August Friedrich Neuchelein.

Wegen Weissenburg: Johann Georg Roth, und

Johann Jacob Brotwolff, Syndicus.

Wegen Speyer: Nicol Lorenz Bremer.

Wegen Augsburg: Johann Christoph von Stetten.

Wegen Ulm: Sebastian Otto J. V. D.

Wegen Lindau: Valentin Heider, J. V. D.

Wegen Nördlingen: D. Johann Wolff Sattler.

Wegen Schwäbisch-Hall: Johann Philipp Schragmüller.

Wegen Dinkelspühl: Johann Georg Maul.

Nota: Von welcher Gesandten Lebens-Umständen anjehs, wegen ermangelter Nachricht, nichts hat gemeldet werden können dasselbe soll bey dem zweyten Theil dieser Executions-Acten nachgehohlet werden. Hingegen die Leben dreyerjenigen Gesandten, welche auf dem Westphälischen Frieden selbst mit gewesen, sind in dem letzten Theil der Westphälischen Friedens-Geschichte, der in weniger Zeit an das Licht treten wird, zu suchen.

N. III.

Summarische Chronik, oder eigentliche Verfassung des Ein und Dreyßig jährigen, von Anno 1618. in Teutschland geführten Kriegs- und Friedens-Handlung, sammt einem Anhang bis auf dieses Jahr, darinnen auf einem jeden Tag, Monat und Jahr alles, was vorgelauffen, kürzlich und wahrhaftig verzeichnet. Straßburg zu finden bey Peter Aubry. Anno 1650.

Nota: Weil diese Chronik dermahl, wegen Enge des Raums und der Zeit, nicht mit hat beygefügt werden können; So soll dieselbe der Vorrede des zweyten Theils dieser Executions-Acten angehängt werden; allwo selbige zu suchen ist.

N. IV.

Lista aller Königlich Schwedischen Garnisonen in Teutschland.

Böhmen	[Überlingen		[Weyda
		Meina und Langen			Neumark
Mähren		Richen	Ober-Pfalz		Kitzsch
		Donawerth			Sulzbürg
		Rainer Schang		Kalckenberg	
		Nördlingen		Waldeck	
Schlesien		Bensfeldt	Franken		Schweinfurt
		Schang Reinan im Rhein			Weiheim
		Ober-Ehnheimben			Hornock
		Ober-Kirch ein Städtlein	Böhmen		Winsheim
		Dambach ein Städtlein			Prag
		Ehrstein ein Flecken			Eger und Peczhan
	St. Luden eine fortificirte Ca- pel			Leutmaritz und Tetschen	
	Epffig ein alt Schloß			Brandeis	
					Labor und Konopist
					Briz

h

Fried:

Böhmen	[Friedland Gräßstein		[Stade
Mähren	[Ulmiz Neustadt und Eulenberg Fulneck	Stift Bremen und Verden.	[Bremer Abthe Bortshude Langwedel Kotenburg Ottersberg Ledinghausen
Schlesien	[Leobschuz Jägerndorff Polckenhein Hirschberg Greiffenstein Olau und Jeltzsch Drachenberg Glochau und Parchwitz.		[Stettin und der Zoll Lockeniz Damin Greiffenhagen Wollin Kolberg und Schiff's Elben Stralsund und Denholmen Neyfer-Schang Dangarten
Meissen	[Leipzig Erfurt Mannsfeld Halberstadt Osterwick und Hornburg Querfurt	Pommern	[Triebseß Gripßwalda und Weit Schang Wolgast Penemunde Schwinen Anklam Demin Uckermina Loiz
Marck	[Driefen Garleben Landsberg Minden Recht Nienburg Forstenau Wistel Niermont Wittlage Bückeburg Hoya Hausberg Börden Auburg		[Wisimar Wahlffisch Vöhl Warnamunda Ddmiz Buzou und Schwan Plaw Bleckede
Westphalen		Mecklenburg	

N. V.

Specification aller Königlich-Schwedischen Regimenter.

Cavallerie.

1. Ihre Königlich Majestät Leib-Regiment.
1. Ihrer Fürstlichen Durchlaucht Leib-Guardi.
1. Ihre Excellenz Herrn Feld-Marschall.
1. Ihre Excellenz Herrn Graf Magni.
1. Herrn Reichs-Zeugmeisters Wittenbergs.
1. Herrn Feld-Marschall-Lieutenants Königs marck.
1. Herrn General-Lieutenant Duglas.
1. Herrn General Holtstein.
1. Herrn General Steinbock.
1. Herrn General-Lieutenant Edwenhaupt.
1. Herrn General-Major Axel Lillie.
1. Herrn General-Major Hammerstein.

1. Herrn General Major Horn.
1. Ihre Fürstlichen Gnaden Land-Graf als General-Major.
1. Herrn General-Major Müller.
1. Ihre Fürstl. Gnaden Marggraf von Baaden.
1. Ihre Fürstlichen Gnaden von Mecklenburg.
1. Graf Carl Edwenhaupt.
1. Mons. D'Avaugour.
1. Herrn Obrister Johann Wrangel.
1. Obrister Letmat.
1. Obrister Lorenz Krus.
1. Witkopff.
1. Graf Ludwig Edwenhaupt.
1. Per Anderson.
1. Erich Oyenstiern.

- 1. Frölich.
- 1. Hendrich Horn.
- 1. Hundelshausen.
- 1. Erich Kruse.
- 1. Böttger.
- 1. Johann Wittenbergs.
- 1. Wiffpar.
- 1. Polley.
- 1. Anson.
- 1. Marquart Ernst Peng.
- 1. Fris.
- 1. Obbrigky.
- 1. Enthe.
- 1. Pege.
- 1. Mohr.
- 1. Kurf.
- 1. Jordan.
- 1. Kuno Ulrich Peng.
- 1. Planig.
- 1. Kannenbergk.
- 1. Priefewig.
- 1. Quast.
- 1. Puel.
- 1. Bey Herrn Reichs-Zeugmeister Wittenbergs
in Schlesien, Mähren und Böhmen.
- 1. In unterschiedlichen Guarnisonen.

Summa 51. Regimenter zu Pferde.

Infanterie.

- 1. Ihro Königlich Majestät Leib-Guarde.
- 1. Seiner Excellenz des Herrn Feld-Marschallen.
- 1. Herrn Reichs-Zeugmeister Wittenbergs.
- 1. Herrn Feld-Marschall Lieutenant Königs-
marck.
- 1. Herrn General Steinbock.
- 2. Herrn General-Lieutenant Edwenhaupt.
- 1. Herrn General-Major Axel Lillie.
- 1. Herrn General-Major Peuckul.
- 1. Herrn General-Major Lunde.
- 1. Herrn Obristen Fittingshoff.
- 1. Herrn Volckmar.
- 1. Herrn Salomon Sack.
- 1. Dbring.
- 1. Neeren.
- 1. Forbus.
- 1. Eckeblat.
- 1. Presinsky.
- 1. Hake Nilson.
- 1. Burgdorff.
- 1. Jordan.
- 1. Wulau.
- 1. Sabel.

- 1. Moser.
- 1. Ritter.
- 1. Steinecker.
- 1. Arelson.
- 1. Copy.
- 1. Both.
- 1. Carl Ruth.
- 1. Knor.
- 1. Danckwarth.
- 1. Wihem Philips.
- 1. Hufmann.
- 1. Kndring.
- 1. Radtken.
- 1. Gerthen.
- 1. Gum.
- 1. Esen.
- 1. Nils Kage.
- 1. Duwaldt.
- 1. Edgelle.
- 1. Sacke.
- 1. Gersfeldt.
- 1. Hoffiett.
- 1. Hammiltson.
- 1. Engel.
- 1. Fittwat.
- 1. Braun.
- 1. Jwing.
- 1. Dting.
- 1. Sasse.
- 1. Meyer.
- 1. Janson.
- 1. Jürgen Ehrentweich.
- 1. Claf Bengtson.
- 1. Kaschall.
- 1. Winter.
- 1. Bonart.
- 1. Mellin.
- 1. Ottowalsky.
- 1. Uglaby.
- 1. In unterschiedlichen Guarnisonen.

Summa 46. Regimenter zu Fuß.

Dragoner.

- 1. Seiner Excellenz des Herrn Feld-Marschalls
mit Dero Leib-Guarde.
- 1. Seiner Excellenz Herrn Graf Magni.
- 1. Herrn Feld-Marschall Lieutenant Königs-
marck.
- 1. Herrn General-Lieutenant Douglas, mit der
Leib-Guarde.
- 1. Herrn Obrist-Lieutenant Wrangel.

h 2

N. VI

Etat des Places, que Sa Majesté Chrétienne tenoit en Allemagne tant à restituer que retenir par la Paix, quand elle a esté faite.

En Brisgaw & Terres d'Austriche.

Brifac, 10. Compagnies Françoises du Regiment de Charlevois & 9. Compagnies du Regiment du jeune Erlach.

Neubourg sur le Rhin 3. Compagnies du jeune Erlach,

Villes Forestieres.

Rhein, 6. Compagnies du Regiment de Bernhold.

Lauffenbourg, 3. Compagnies dudit Regiment.

Seckingen

Waldhut

Alsace.

Le Fort de Hüningen près Basle 3. Compagnies Françoises.

La Ville & Chasteau de Tanne 2. Compagnies Françoises

Beffort 1. Compagnie Françoisse

Mombeliard 1. Compagnie Françoisse.

Le Fort de Leure 20. hommes commandez.

Evesché de Strasbourg.

Saverne 3. Compagnies Françoises

Dachstein 1. Compagnie Françoisse.

Villes Imperiales d'Alsace & du Bas Palatinat.

Landaw 2. Compagnies Françoises.

Collmar 2. Compagnies.

Schlettatt 6. Compagnies.

Hagenaw 2. Compagnies.

Evesché de Spire.

Philisbourg, le Regiment de la Clauiere Gouverneur, de 12. Compagnies.

Et 2. Compagnies de Cavallerie Françoisse.

Spire 1. Compagnie Françoisse, & 2. du Regiment de Früz Dannois.

Bas Palatinat.

Le Chasteau de Grave sur le Rhin, 20. hommes Commandez.

Le Chasteau de Germersheim sur le Rhin près Philisbourg 1. Compagnie Franche.

Le Chasteau de Magdebourg, 20. hommes Commandez.

Le Chasteau de Freidelsheim 25. hommes Commandez.

Le Chasteau de Deidelseim 20. hommes Commandez.

La Ville de Neustat 2. Compagnies.

Alzey 1. Compagnie Franches.

Baccarach 1. Compagnie.

Beylagen zur Vorrede.

61

Creuznach 1. Compagnie.
Openheim 1. Compagnie Françoise.
Hombourg für Oberwesel. 1. Compagnie.

Le Chasteau & Baillage d'Ulsberg près - 20. hommes Commandez.

Le Chasteau & Baillage de Pokberg près Mergetal 20. hommes Commandez.

Sarbrick sur la Sarre 1. Compagnies Françoise.
Lusnick sur la Mosele 2. Compagnie de Dragons.

Duché de Neubourg.

Lawingen sur le Danube 5. Compagnie Françoises & le Regiment de
Rochos Dannois de 8. Compagnies.

Duché de Wirtemberg.

La Ville & Chasteau de Tübingen 2. Compagnies Franches.

Schorndorf 4. Compagnies Franches 1. de Cavallerie.

Chasteau de Heidenheim 1. Compagnie Franche.

Hohentwil 4. Compagnies Franches & 2. Compagnies de Cavallerie.

Suabe.

Le Chasteau d'Erlach près d'Ulm 25. Commandez.

Le Chasteau Doremberg près de Hall en Suabe 20. Commandez.

Hailbron Ville Imperiale en Suabe 6. Compagnies Franches.

Arch-Euesché de Mayence.

La Ville & Citadelle de Mayence 4. Compagnies Franches & 4. du Regiment de Früz
Dannois.

Binguen 1. Compagnie Franche.

Heecht sur le Mein 1. Compagnie Franche, 2. de Früz Dannois,
D'Hoffeim 20. Commandez.

Marquisat de Baden.

La Ville de Strohffen 3. Compagnies Franches.

*Etat des Officiers Generaux & Regiments de l'Armée du Roy Tres-Chrestien en
Allemagne, lorsque la paix a esté publiée.*

Officiers Generaux.

Monsieur le Marechall de Turenne, General.

Monsieur Oheim President du Conseil de guerre.

Monsieur de Tracy Commissaire General.

Marechaux de Camp servants à l'Infanterie.

Monsieur de Schmidberg.

Monsieur de Chimbeck.

Monsieur de Pastage.

Monsieur du Ton.

Beylagen zur Borrede.

Generaux Majors de l'Infanterie.

Monfieur Klouck.
Monfieur Duval.
Monfieur de Daris.

Marefchaux de Camp de la Cavallerie.

Monfieur de Beauve.
Monfieur Schütz.

Artillerie.

Un Lieutenant-General d'Artillerie Monfieur Klouck.
Un Major.
Quatre Compagnies de gens fervants au Canon.

Nombre de Canons fuivants ladite Armée;

4. Pieces de 24. livres de balle.
8. Pieces de 12. livres.
6. Pieces de 6. livres.
8. Pieces de 3. livres fuivants les Brigades.

Infanterie.

Le Regiment de Vaube Court de	- - -	30. Compagnies
Le Regiment de Mazarini - de	- - -	12. Compagnies
Le Regiment de Turenne - de	- - -	20. Compagnies
Le Regiment de Montaufier de	- - -	14. Compagnies
Le Regiment du Passage - de	- - -	12. Compagnies
Le Regiment de Netancourt de	- - -	12. Compagnies
Le Regiment du Tot - de	- - -	12. Compagnies
Le Regiment de la Couronne de	- - -	12. Compagnies
Le Regiment Duval Irlandois de	- - -	12. Compagnies
Le Regiment de Schmidberg Allemand de	- - -	12. Compagnies
Le Regiment de Klouck Allemand - de	- - -	12. Compagnies
La Brigade de Brifac moitié Allemands & François faifant	- - -	40. Compagnies

Tous lesdits Regiments faifant neuf Brigades enfin reduites à huit.

Cavallerie.

Le Regiment de Mazarini de	- - -	8. Compagnies
Le Regiment de Turenne de	- - -	12. Compagnies
Le Regiment de Ohem - de	- - -	8. Compagnies
Le Regiment de Flekenstein de	- - -	8. Compagnies
Le Regiment de Tubalt - de	- - -	8. Compagnies
Le Regiment de Schütz - de	- - -	8. Compagnies
Le Regiment de Betz - de	- - -	8. Compagnies
Le Regiment de Rousworm de	- - -	7. Compagnies
Le Regiment de Boukenaw de	- - -	8. Compagnies
Le Regiment de Duras - de	- - -	12. Compagnies
Le Regiment de Tracy - de	- - -	8. Compagnies
Le Regiment de Mepa - de	- - -	8. Compagnies
Le Regiment de Beauvo - de	- - -	8. Compagnies
Le Regiment de Dragons de Monf. de Turenne de	- - -	8. Compagnies.

N. VII.

Protocoll oder Relation der Nürnbergischen Executions-Tractaten, aufgesetzt von dem Schwedischen Gesandten Alexander Erskein.

Nachdem sowohl Ew. Fürstliche Durchlaucht, als auch der Kayserliche Herr General Lieutenant Piccolomini, den 24. Aprilis sich dieses Orts eingefunden, haben, auf beyderseits Veranlassung, an seiten Ew. Fürstlichen Durchlaucht, ich und der Herr Krieges-Raht und Baron Benedict Orenstirn, mit den Kayserlichen Herren Deputirten, als dem Freyhern von Blumenthal, und Herrn Linden-spur, beyden Reichs-Hoff-Rähten, auf dem Raht-Haus allhier den 27. dito die mündliche Conference angetreten, da dann, praemissis Curialibus, die Herren Kayserliche Ihrer Kayserlichen Majestät sonderbahren Eifer zu Vollziehung des Friedens und Beruhigung des Reichs, dabenebens auch Ihrer Königlich Majestät zu Schweden, und Ew. Fürstlichen Durchlaucht gleichmäßiger Intention sich versichert, nechst tragender Hoffnung, daß, wann beyderseits zu dem Zweck, als der Exauktion und Evacuation, einmühtig zielten, man sich ratione modi & temporis leichtlich vereinbahren könnte; an Ihrem Ort wolten Sie diese beyde puncta conjunctim und pari passu, und daß die Exauktion auf 3. Terminen eingerichtet werden möchte, vorgeschlagen haben.

Worauff wir, nechst contestirung aller bisshero gebrauchten Mittel, und öffentlich bekandter Bemühung, dero Vorschlag der conjungirten Exauktion und Evacuation, sowohl auch der dreyen Terminen zur Abdanckung, ad referendum angenommen, darbey aber hoffen wolten, daß auch die im Friedens-Schluß gesetzte praecedentia zuidererst in Richtigkeit gebracht werden müsten, nehmlichen die Restitutio ex capite Amnestia & Gravaminum, und dann die parata Solutio der im Friedens-Schluß pro primo satisfactionis termino, bewilligten ^m₁₇₀₀ Gulden, wie daan auch die übrigen Assignationes in einen gewissen Stand könten gebracht werden. Über das, so wolten Ew. Fürstliche Durchlaucht durch die von dem Münsterischen Convent, wie auch von theils dero Principalen ungütlich, und schriftlich beygelegte contraventiones Pacis, ingleichen auch mit verschiedenen comminationibus angegriffen.

Item . . . eßliche die jetzige Einquartirungs-Spesen, vermeinende, daß selbige künfftig decourtiret werden müsten, derohalben Ew. Fürstliche Durchlaucht auch, wegen der auf die zween andere Termine angesetzten zwey Millionen, anderweitige special-Assecuration zufordern gemüßiget waren. Darauf *Cæsareani*: Wolten hoffen, daß dergleichen neue Sachen hier nicht möchten hervor gezogen werden, Sie wüsten nicht anders, weiln kein Restituendus sich bey selbigen beklaget, als daß alle restituiert wären, und hätten Sie deshalben keinen Befehl. *Nos*: Müsten dieses an seinen Ort, und zu künfftiger Handlung aussetzen, immittels wolten Wir dieses, was passiret, Ew. Fürstlichen Durchlaucht gebührend referiren, und darauf sürdersamst mit der Resolution einkommen, womit dann der Erste Congress gehoben worden.

Wie nun von selbigem allen Ew. Fürstlichen Durchlaucht unterthänige Relation geschehen, haben Sie nach ein und anderer gehaltenen Deliberation das Project zur Resolution aufzusetzen gnädig befohlen. 1) Da dann der erste Punctus obberührter Restitutio zwar ausführlicher und auf solche Art hätte können abgefasset werden:

Wie nemlich nicht allein denen Herrn Kayserlichen aus denen zu Prag geflogenen Tractaten erinnerlich, sondern seit derverselben gegen die löblichen Stände, und derer zu Osnabrück und Münster subsistirenden Gesandt und Botschaften, toties quoties man veranlasset gewesen, an dieselbe wegen würcklicher Execution des geschlossen- und ratificirten Friedens, die Reichs-Nothdurfft schriftlich zu remonstriren, repetiret und wiederholt worden, was massen so wohl der klare Inhalt des Friedens-Schlusses in §. Restitutioe ex Capite Amnestia & Gravaminum, als der darauf meistentheils kundirte Ordo Executionis ausdrücklich vermag, daß die besagte Execution, nach Ordnung derselben fünff unterschiedener Gravaminum, vorgekommen und effectuirt werden sollen. Unter welchen gleich voran, und am ersten so billig, als es auch natura & intentio Pacis erfordert, die Restitutio ex capite Amnestia & Gravaminum, als causa sine qua non, gesetzet ist, weiln dieselbe der einzige Haupt-Zweck des, mit so vieler Zeit und tapfferer Leute, beborab der weyland Königlich Majestät zu Schweden ic. Gustavi Magni glorwürdigsten Andenkens, theurbahren Bluts Verlierung, auch aufwa-

bandte

wandten unschätzbahren Spesen, geführten Kriegs, und darauf geschlossenen Friedens gewesen, dannhero sowohl dem Heiligen Römischen Reich höchstschädlich, und wie zuvor, grundschädlich, als der jetztregierenden Königlich Majestät zu Schweden ic. bey der wehrten posteritat unverantwortlich seyn, und zu unaußlöschendem üblen Nachruhm gereichen würde, wann mehrangeregte Restitution in voriger Ungewißheit gelassen, auf bloße Worte und Sincerationes gesetzt verbleiben, die Realität und Wirklichkeit aber eben so wenig, als zuvor, erfolgen, sondern durch respective ungleiche Interpretationes, Ausflüchte und Behelffe, sowohl von theils Herren Executores selbst, als denen Restituenten, noch länger verzögert, und gehemmet werden solte. Immassen dann Königlich Schwedischer Seiten, als an welcher man erstangeführter, sowohl auch anderer hernachfolgender Ursachen halber, nicht weniger (wie zwar theils Stände, oder derer Gesandtschafften ungütlich vermeynen, und es andern Ihren Mits Ständen und Collegen ungleich imprimiren wollen,) als hochgedachte löbliche Stände, dabey ein hochverföhrendes Interesse hat, von Herzen gewünschet worden, daß so fort nach getroffene Schluß, innerhalb der darzu determinirten 2. Monaten, oder gleich nach der Pragischen Handlung, oder aber nach der gleichmäßig gegen die vorgeschriebene Executions-Ordnung urgirten Communication der Rationificationen, mehrbesagte Restitutiones, zu Beförderung der allgemeinen Erleicht- oder vollkommener Beruhigung, mit größern Ernst und Eysser wären zur Wirklichkeit gebracht, allerseits und Orten vollzogen worden, zumahlen man bey gemeldtem Actu commutationis solches Königlich-Swedischer Seiten per expressum reserviret, und ab seiten Ihrer Kayserlichen Majestät und der löblichen Stände stipulata manu versprochen.

Wann aber solches nicht allein allerdings nicht erfolget, vielweniger aber der gerühmte arctior modus exequendi von mehrern und fürderföhren effect gewesen, daß vielmehr aus einkommenden Gravaminibus Restituendorum, unvermutheten attentaten und Inhibitorialen der Herren Executores, oder anderer benachbahnten Fürsten das wiederige feithero zu verspühren gewesen, gestaltsam nicht allein fundbahr, und alles benöthigten und requirirenden falls, mit beglaubten Beylagen könnte dargewiesen werden, was gestalt theils ansuchende Restituendi gegen den Friedens-Schluß, und desselben bereits klare Decision und Erledigung, ad petitorium wollen verwiesen werden, theils aber violenta manu, & malo prætionis exemplo, diejenigen, die allschon durch die ordentliche Herren Executores, oder deren Deputirte in die competirende possession immittiret gewesen, defacto wiederum turbiret, wie Chur-Bayern gegen Pfalz Sulzbach verfahren. Was auch mehr andere Gravamina der noch nicht restituirten bey des Herren Pfalz-Graffen und Generalissimi Fürstlichen Durchlaucht bereits eingelanget, aus beygefügtem Neben-Memoriali, sowohl auch der sonst gemeinen Liste der Restituendorum mit mehrern erhellet.

Welchemnach die Herren Kayserlichen sich nicht allein befrembden noch durch andertweitige Friedens-häßige Impressiones zu ungütigen Gedanken werden verleiten lassen, wann, mehrmahls advertirter Intention Ihrer Königlich Majestät zu Schweden ic. gemäß, hochgedachte des Herrn Generalissimi Fürstliche Durchlaucht vor allen auf mehrangeführter Restitution beständig, und aus folgenden hochdringend- und erheblichen Ursachen persistiren: 1) Weisn von den klaren Verordnungen des Friedens, und darauf meistentheils fundirt- und genehmgehaltenem Ordine Executionis abzuweichen unverantwortlich, 2) der obberührte arctior modus exequendi auch bis dato den schleunigern Effect nicht erreicht; 3) und vornehmlich, nicht allein jetztregierende Königlich Majestät, kraft im Frieden enthaltener General-Garantie, darzu verbindlich; sondern auch Dero höchstseligster Herr Vater sowohl einigen Ständen in particulier, als vermöge der zu Heilbronn, Frankfurt und Halberstadt getroffenen Pactorum publicorum, den gesamten interessirten Ständen zu Wieder-Erlangung ihrer Restitutionen, voriger Freyheit, Recht und Befugnissen, Sich solemnissime & efficacissime obligiret; welche Obligation dann, mit der Succession am Reich, an höchstgedachte jetztregierende Königlich Majestät versiammet, und so wenig durch den jetztgedachten Frieden aufgehoben und cassiret ist, daß Sie vielmehr, besagtermassen, durch denselben disfalls corroboriret, und bis zu vollständiger Erhaltung der darinn intentionirten Restitutionen in kräftigem vigore verbleibet. Wie dann 4) sich das Ansehen gewinnen wolte, daß, bey Entstehung dessen, oder fernerer Anmuthung eines wiederigen höchstgedachter Ihrer Königlich Majestät per indirectum dieser unverschuldete Nachklang bey der löblichen Posteritat aufgewälzet werden wolte, ob wäre von Droselben der Krieg bißhero ganz gefährlich geführt, so viel unschuldiges Blut fruchtlos aufgeopfert, und ein blosser Wort-Friede erhalten worden,

Es haben aber Ew. Fürstliche Durchlaucht dießmahl, geliebter Kürze halber, in dem am 2. Maji denen Herren Kayserlichen übergebenen Aufsatz nur diese drey Raisons, nemlich 1) den klaren Buchstaben des Frieden-Schlusses, 2) Das theure Versprechen der Herren Kayserlichen und Stände, so sie deßhalb bey Auswechslung der Ratification den Königlich Schwedischen Herren Plenipotentiarien gethan, 3) Die Ihrer Kayserlichen Majestät von denen Königlich Schwedischen Herren Gesandtschaften zu Münster de dato 3. Jan. 1649. überlassene, so wohl nach den Reichs-Constitutionen, als militärischer Execution, zur Antreibung mehrgemeldtes puncti restitutionis anführen wollen, mit angefügtem, und nach dem gemeinen Aufsatz eingerichtetem Catalogo Restituendorum, damit man die Zeit zu tractiren nicht von einem allein vergeblich consumiren thäte, sodann zum examine Restituendorum Anlaß geben, und also sowohl dem geringsten als dem größten helfen würde, nachdemmahl die Catholische, und theils Evangelische, als Chur-Sachsen, Brandenburg und andere, in alle Wege vermeynten, man würde um eines oder andern geringen Standes willen die Exauctoration und Evacuation nicht aufhalten; Dießnachst die Zeit a conclusio hoc tractatu, vier Wochen zur Restitutions-Execution deßhalb ist determiniret worden, weilen die drey Abdankungs-Termine jeder außs geringste 3. Wochen, und also insgesamt 9. Wochen wegnehmen, innerhalb welcher man sehen kan, wie die Executio Restitutionum in diesen vier Wochen abgehen, und da sie gleich, wie bißhero, mit Verzögerung und bis die Armée licentiret, solte aufgeschoben werden, so hätten Eure Fürstliche Durchlauchten die übrigen 5. Wochen dazu noch zu gebrauchen, und die Geistlichen Herren, so zu restituiren schuldig, darzu anzuhalten, mit commination, in Exauctoratione nicht eher zu verfahren.

Durch dieses Ersten Puncts Aufsatz haben Euer Fürstliche Durchlauchten Ihr der hie obigen vier Reichs-Crayse Evangelische Stände sehr zugethan gemacht, deren assultenz so viel vermittelt, daß die Herren Kayserlichen Deputirte eines jeden requirirenden Sollicitation annehmen, und an Kayserlichen Hoff mit Ihren ziemlichen Sentiments berichten, inmassen Sie für Sulzbach, und daß demselben unrecht geschehen, (ihrem Bericht nach) gethan, und also schleunige Hülffe verheissen. Und weilen wegen Chur-Pfalz, als des principalsten Restituendi, sowohl bey den Kayserlichen als Chur-Bayrischen und andern Ständen bis dato allerhand Discoursen vorgangen, will ich dieselbe summaric folgender massen berühren; *Cæsareani*, wann der Chur-Fürst, vermöge des Friedens præstanta præstiret, so würde die Restitution nicht ermangeln. Die præstanta seyn wegen Chur-Bayern 1) die Particulier-Renunciacion sowohl vom Chur-Fürsten selbst, als Dero Herren Brüdere, 2) wegen Kayserlicher Majestät *submissio literalis*, und 3) *petitio Investiturarum*. In dem ersten hat zwar Chur-Bayern zu Münster der Herren Brüdere Renunciacion remittiret, auf des Herrn Chur-Fürsten aber annoch bestanden; Als aber lautbar worden, daß von Euer Fürstlichen Durchlauchten die Ober-Pfälzischen Garnisonen, insonderheit die Stad: Neuenmarck zur Residenz Sr. Chur-Fürstlichen Durchlauchten, bis Sie Ihre Lande wieder erlangt, (weilen Sie keine andere bleibende Stätte haben) soll eingeräumet werden, so sollen die Bayrische hiesige Gesandten sich vermercken lassen, Ihr Herr, der Chur-Fürst zu Bayern, wolle die Particulier-Assecuration fallen lassen, und keine Prætenstion mehr an Se. Chur-Fürstliche Durchlauchten in der Pfalz haben. Den Erfolg lehrt der eventus; soviel *Cæsarem* concerniret, haben Se. Chur-Fürstliche Durchlauchten durch ohnlängst, und zwar sub dato Londen, den 22. Dec. 1648. den Friedens-Schluß acceptiret; Als aber das Schreiben ad Imperatorem nur eine Beziehung auf dasjenige Acceptation-Schreiben, so Se. Chur-Fürstliche Durchlauchten an den Convent zu Münster abgehen lassen, seyn solle; Und dieses Schreiben nicht eine pura, sed conditionata acceptatio, dabenebens der Kayserliche Hoff das in dem ersten Schreiben gebrauchte Prædicat Erb-Truchseß, und den in Insigniis annoch gesetzten Reichs-Appfel, durch den Kayserlichen Gesandten Herrn Graffen zu Nassau zu corrigiren begehrt: So haben Se. Chur-Fürstliche Durchlauchten, um auch dieses aus dem Weg zu räumen, ein ander pur Acceptation-Schreiben sub dato an ihre Kayserliche Majestät abgehen lassen; Sich aber des Erb-Truchseß Tituls, und Reichs-Appfels zu begeben nicht gemeynet, bis Ihr ein ander Chur-Titul zugeeignet würde. Das andere, nemlich die Investituram, betreffend, wollen *Cæsareani*, Se. Chur-Fürstliche Durchlauchten sollen investituram ante restitutionem, vel acquisitam possessionem verichten. Weilen aber dieses keine statt haben kan, dann die Investitur nicht allein in dem Lehen-Brieff, sondern auch auf die Confirmation der Landes-Privilegiorum beruhet, welche Lands-Constitutiones und Privilegia von voriger Chur-Pfälzischen, und jegiger Bayrischer Administration, sonderlich in Ecclesiasticis, sehr discrepiren, so erfolgt nothwendig, daß die Restitutio der Lande erstlich ergehe, und die Investitura folge. Über das, erfordert die Investitura annoch mit denen Kayserlichen einige Tractaten, nicht zwar wegen des Actus, oder daß neue schriftliche Submissiones begehret werden können, weilen

weilen im Frieden enthalten: (sicut cæteri Electores, Principesque Imperii præstet) sondern, wie die von Kayserlicher Majestät, wegen der an Chur-Bayern verpfändeten Ober-Enßlischen Landen recuperation, versprochenen $\frac{m}{400}$ Rthlr. für Sr. Chur-Fürstlichen Durchlauchten Herrn Brüdere, so dann für Derro Frau Mutter Leibgeding $\frac{m}{40}$ Rthlr. ingleichen jeder Fräulein Schwester $\frac{m}{10}$ Rthlr. Aussteuer-Gelder künftig sollen entrichtet werden. Über dieses müste auch vor der Restitucion mit Chur-Maynz wegen der requirirenden Berg Nemter, sowohl auch mit denen andern umliegenden, und durch diesen Frieden Ihr abgezwackten Nemter und Jurisdictionen, Nichtigkeit getroffen werden. 1) alldieweilen Ihre Kayserliche Majestät zu Vollziehung des Friedens verobligirt, und da, vermöge des im Frieden-Schluß enthaltenen process, die Restitutio nicht erfolget, Ihre Kayserliche Majestät auf der requirirenden Ansuchen alle mögliche Assistenz darzu thun werden. 2) Concerniret es Euer Fürstlichen Durchlauchten Hohes Hauß, und consequenter auf alle zutragende menschliche Fälle, künftige Anwartsung. 3) Befördern dardurch die heilsame Justiz. 4) Entheben Casum belli. 5) Befördern Ihrer Königlich Majestät Intention als die Beruhigung Teutschlands, und also 6) consequenter Dero Reiche und Länder. 7) Da pars adverfa Euer Fürstlichen Durchlauchten verweigernde Assistenz vermercken solte, selbige zu keinem Ziel zu bringen, und also das Publicum darunter leyden müste, können also Euer Fürstlichen Durchlauchten noch Gewissens halber, als vermöge Ihrer hochanvertrauten Commission, diese billige Assistenz nicht ausschlagen, sonderlich weil sie ohne Gefahr, und Gegentheil bereits armis sich ziemlich entblisset.

2) Bey dem andern Punct fallen diese difficultaten vor, daß alle Crayß-Stände dahin zielen, daß Singuli keine Satisfactions-Gelder in die Lager-Stätte zur gemeinen Cassa bringen, vielweniger einigen Heller aufzahlen wollen, es würden Ihnen dann bey der Zahlung Ihre Landen von der Einquartierung, und die Städte von denen Garnisonen entfretet. Nun ist Ihnen öfters dagegen remonstrirt, daß dieses nicht practicirlich, dann die jegige Einlogirung nicht auf die Zahlungs-Summ, sondern nach der Armée Sicherheit eingerichtet, also daß bey der Zahlung ein Crayß den andern mit den Zahlungs-Mitteln übertragen muß. Ob nun besser, daß sie die Gelder zu Euer Fürstlichen Durchlauchten Disposition auszahlen, oder Ihnen die Regimenter aus einem Crayß in den andern sollen zugewiesen werden, darüber muß man Ihre Gedanken vernemen. Über das, lässet sich 2) bey den Ständen vermercken, daß selbige bey der habender Auszahlung an die Regimenter einige Officiers, so vor etlichen Jahren in den Teutschen Waffen an Ihrer Königlich Majestät Seiten gedienet, für sich abgedancket, und anjese unter einigen Ständen sich häufiglich niedergelassen, einige Monath-Solden abziehen wollen, welches dann eine grosse defalcation wäre, und ein grosser Abgang für die übrige gegenwärtige Soldatesque seyn würde. So wäre der Modus der Auszahlung nach der Nieder-Sächsischen Ausschreibenden Fürsten Begehren, sub dato ----- nehmlich (inferantur verba literarum) bey denen Regimentern nicht practicirlich, und würde solche gar genaue Inspektion bey denen Officiers (weilen nach ihren langen beschwerlichen Diensten sie ein mehrers vermuthet) Wiederwillen verursachen. Derohalben aus diesen, und andern Tag für Tag einfallenden Motiven, Euer Fürstliche Durchlauchten den Ständen die concurrirende Disposition in der Auszahlung nicht verstaten können, zumahlen wann selbige sich darauf fundiren, daß Ihre Königlich Majestät für der ganzen Soldatesque zwanzig-jährige Dienste, per averfionem oder durch den Bogen tractiren, auf fünf Millionen schliessen lassen, und durch solchen Schluß die Gefahr der Wäderung oder Ergrößerung der Zahlungs-Summa auf sich geladen; dahero den Ständen nicht anständig, sich der Disposition zu unternehmen, insonderheit, weil die Zahlung nach eines jeden Meriten muß distribuiret werden. Euer Fürstliche Durchlauchten haben auch dieses grosse Bedencken darbey, wann Dieselbe die Gelder einem jeden Stand singulariter zur Auszahlung assigniren, daß viel, wegen præterdirter Unvermögenheit, die Summam nicht entrichten würden, derowegen die sämtliche Stände eines jeden Crayßes für solche Unvermögende haften, und einer den andern übertragen muß, gestalt auch solches der Friede besaget, arg. Art. 16. §. Denique pro Militiæ Suedicæ Exauكتورatione. verl. *salva titulis iis Statibus* &c. Es würde auch in sothaner der Stände particulier-Auszahlung, wegen der Münge viel difficultaten geben, weilen größern Theils der erste, und der ganze andere und dritte Termin auf pecunia numerata gesezet, darunter die Stände allerhand Sorten, auch drey-Pfenning Stücke wollen verstanden haben, wie denn der Bischoff von Eichstätt lauter solche kleine Sorten offeriret, und weilen fast in jedem Crayß differenter valor der Münge ist, so gereichten diese Wort: pecunia numerata, der wohlverdienten Soldatesque nicht zu geringen Unstatten.

Mit denen Assignationibus auf die $\frac{m}{1000}$ Rthlr. wird schwerlich aufzukommen seyn, dann die Stände vermeynet, Euer Fürstliche Durchlauchten würden Ihnen einige Officiers mit ansehnlichen Summen anwei-

anweisen können, mit welchen sie sich um Land-Güter, oder andere assecurirte Mittel, auf eine Zeitslang vergleichen könnten; alldieweil aber einem oder andern Officier seine drey Monat-Sold so hoch nicht kommen, und das wenige eines oder andern Stands Assignations-Contingent nicht übertragen kan, so ist solches vergeblich zu vermuthen, über das die Stände theils sich gegen die Officiers und Soldatesque schon bedrohlicher Worte vernehmen lassen, daß man nehmlich tempore Pacis andere proceduren ersähen dürffte, und wird also kein Soldat einigen Stand trauen, noch sich mit demselben in einige Handlung einlassen. Was nun hierinn für ein Expediens wird zu erlangen seyn, solches wird die Handlung ausweisen. Hierbey aber ist in Consideration kommen, ob die ganze Cavallerie mit baaren Geldern von den ^m Thln. zu bezahlen, jedoch daß die Obristen, Obrist-Lieutenants, jeder für einen dritten Theil auf diese ^m Thlr. Assignationes verwiesen, von der Infanterie aber einige Regimenter in die Crayß-Garnisonen so lange gelegt, bis sie Ihre Contingenten vollkommlich abgetragen, und immittels diesen hinterlassenen Regimentern ihr Unterhalt gereicht würde; könnte auch von der Cavallerie in einem jeden Crayß, neben den Garnisonen eine Esquadron darbey gelegt werden, so würde es desto sicherer seyn; Allein bey diesem Project ist zu besorgen, daß Cæsareani, und andere malevoli dieses perverse ausdeuten, und den Ständen allerhand Impressiones machen würden, über das auch Franckreich einige Garnisonen präetendiren, zugeschweigen, Cæsar & Bavarus die gängliche Abdanckung nicht thun würden. Der Schwäbische Crayß will durch die Ausschreibende Crayß-Fürsten, dann durch 2. Grafen, und 2. Städte, als Ulm und Augspurg, für diese in denen ^m Thlr. bestehende Assignationes, als auch für die übrige folgende Termine, so viel Ihre Quota betrifft, assecuriren, mit der condition, daß der Kayser Ihnen absque cognitione causæ paratam Execucionem wider die säumige Zahlere bey diesem Schluß einwilligen möchste.

3) Den dritten Aufsatzes-Punct betreffend, obwohln wider denselben die Stände die Assecuration auf den Frieden weisen und hierdurch keinen Eingang zur neuen und particular-Garantie machen werden, so werden Ew. Fürstliche Durchlaucht darnach auf ihre in derer in Händen habenden Original-Schreiben angelegte Rationes und Comminationes fünftiger Abführung, sich zu fundiren haben, und sich davon außser gewisser oder außs wenigste von jedem Crayß wiederholter Assecuration nicht begeben, könnte auch von den Kayserlichen eine Neben-Assecuration erhalten werden, so würde es desto kräftiger seyn.

4) Ob wohl ratione des vierdten Puncts Ew. Fürstliche Durchlaucht die drey Terminen der Exauctoration eingewilliget; So wird darbey zuörderst des Modi halber ein Vergleich mit den Kayserlichen und Bayrischen gemacht werden, ob man nach Compagnien oder Regimentern die Abdanckung recipere thun soll. Das erste ist gleicher, weil die Regimenter und Compagnien ungleich, oft 12. Compagnien ein Regiment, oft 4. 5. 6. 8. 10. Compagnien eines ausmachen. Das Tempus muß nach diesem Schluß inner acht Tagen seinen Anfang gewinnen: ob nun das Interstitium, oder die zwischen denen Terminen lauffende Zeit auf 14. Tag, oder 3. Wochen, oder bis die Geißel einen jeden Actum an die Generalität berichten, gesetzet werde, solches gibt die Handlung. Sonsten haben Ew. Fürstliche Durchlaucht die Reduktion auf 4. Comp. inclusive einen Major bis auf die Gemeine, bey der gangen Cavallerie angestellet, theils um einen Versuch zu thun, wie es mit denen drey Monat-Solden angehen werde, theils einen Anfang der Abdanckung zu machen, theils auch die Stände zu erleichtern; es haben aber dieselbe die Zahlungs-Mittel nicht hergeben wollen, außser dem Schwäbischen Crayß, bey welchem der Anfang wohl abgangen, und daher Ew. Fürstliche Durchlaucht nicht zweifeln, daß durchgehends bey der Armee ohne einige contradiction der Soldatesque die Abdanckung soll eingerichtet werden. Zwar hatten Ew. Fürstliche Durchlaucht eine genaue Formular-Quittung den Generalen unter deren Direction die Reduktion verrichtet werden sollte, zugeschicket; als aber selbige nicht hat angenommen werden wollen, so haben Ew. Fürstliche Durchlaucht auf Einrahten des Herrn Feld-Marschalls es bey NB. bewenden lassen müssen.

5) Der fünfte Punct der Evacuation fundiret sich auf die benannte Plätze. Zwar wäre selbige nach den Crayßen gesetzet; allein, wann es zum Effect reichen sollte, würden die Plätze gegen einander nach einer jeden Garnison Größe oder situ verglichen werden. Bey diesem Punct fällt vor, daß Herr Blumenthal nach Empfang des Aufsatzes mir zu verstehen geben, daß der Kayser Franckenthal zu restituiren nicht in seinen Mächten, ersuchte mich auf ein Temperament zu gedencken, damit dadurch das ganze Werck nicht verhindert würde. Ego ad referendum. Den 6. Maji überbrachte ich Ihm folgende

resolution, daß Ew. Fürstliche Durchlaucht die Sache fleißig überleget, und befinden, daß der Friede de restitutione Inferioris Palatinatus diese ausdrückliche Worte in sich hätte: Inferior Palatinatus totus eidem (sc. Electori Carolo Ludovico) plenarie restituatur: Cassatis iis, quæ in contrarium acta sunt, idque auctoritate Cæsarea effectum iri, ut neque Rex Catholicus, neque ullus alius, qui exinde aliquid tenet, se huic restitutioni ullo modo opponat. Nun könnte Ew. Fürstlichen Durchlaucht eine solche öffentliche Contravention nicht angemühet werden. 2) Wären Ihre Königlichliche Majestät zu Schweden durch die im Frieden enthaltene General-Assecuration zur Restitution auch obligiret. 3) Würde Frankreich - - angemühet werden, keinen einigen Platz zu restituiren. 4) Welches dann continuirliche Motus aus solchen nahe-gelegenen Plätzen zwischen Frankreich und Spanien verursachen würde. Und 5) dardurch die Unruhe im Reich beharren, welche Ihre Königlichliche Majestät zu Schweden, als nunmehr ein Stand des Reichs, abzuwehren verobligiret wäre. So hätte 6) der Französische Ambassadeur bey Subscription und Extradition der Ratificationen, diese Evacuation ausdrücklich gegen die Kayserliche mentioniret, welches die Kayserliche versprochen, daß eodem tempore, wann die andern Evacuationes geschehen werden, dieses auch geschehen soll. 7) So wäre auch Elector Palatinus nicht sicher in seinem Lande, müste der beharrlichen Contribution unterworfen seyn, und was dergleichen mehr, angeführet, insonderheit, daß Ew. Fürstlichen Durchlaucht von verkannter Hand bekommen, als daß der Herr General Lieutenant Piccolomini die Evacuation auf das extremum aufhalten soll: darauf Herr Blumenthal sich höchlich vermessen, daß sie keine andere Vollmacht hätten, und stünden die Sachen zwischen Spanien und dem Kayser nicht zum besten, dann der König in Ungarn in Hispanien nicht sollte verstatet werden, er revertirte sich dann, nicht nach Madric zu kommen, und die Infantin zu sehen, oder daß Er wieder nach Teutschland sich begeben möchte, dann Spanien sehr empfinde, daß der Friede vom Kayser eingewilliget excluso Hispano, man könnte mit der Braut Spanien einen Frieden schaffen, Spanien hätte wenig, ja gar nichts von Teutschland zu erwarten, sonderlich bey Ihrem jetzigen beschwerlichen Zustand. In Summa, der Kayser schreibt fleißig an Spanien, allein er besorgt, es werde etwas langsam hinstehen, ehe die Antwort ankommen würde. Der Kayser hätte durch Gegenwart seines Sohns, des Königs in Ungarn, die Hoffnung von Spanien gemacht, darauf Er als ein unfehlbar Fundament, seine Gesandten die Zusage zu Münster hätte thun lassen, und betriefft sich nicht wenig darüber. Ego, weilm die unumgängliche Noth diese Evacuation antreiben thäte, zweiffelst Ew. Fürstliche Durchlaucht nicht, Ihre Kayserliche Majestät würden gnugsame Mittel dazu haben, und Spanien dardurch nicht offendiren, weil Spanien Ihr die Rechnung machen könnte, daß die Befagung dergestalt nicht gestaffet werden könnte, so wäre es besser mit gehaltenem Respekt und willkürlich, als mit ein Einräumung zu thun, Er, Herr Blumenthal, könnte es besser nachsinnen.

Es scheint, daß es mit den Lothringischen drey Plätzen, als Homburg, Landstuel und Hammerstein eine gleichmäßige Verweigerung haben würde, welches aus der Kayserlichen künftigen Gegenseitig vernehmen seyn wird.

6) In dem sechsten Punct haben Ew. Fürstliche Durchlaucht die benannte Persohnen specialiter wollen inferiren, und tragen an Graff Zwirby keinen Zweifel; allein mit denen andern, als Graffen von Altheim, wirds wegen particulier Klagen, so seine Frau in Oesterreich gegen Ihn führen soll, schwerlich von Uns können behauptet werden; Obrist Dbowalsky muß seine Defension ausgeben, und die Protection daraus propugniret werden. Es haben aber Ew. Fürstliche Durchlaucht auf eine generalen extensionem Amnestiæ, biß alles Volk abgedancket, und alles in Ruhe gebracht, gezelet, in Erwägung Cæsar und die übel affectionirte Stände die vorige Amnestiam usque ad extraditas Ratificationes restringiren möchten, weilen aber bey jetziger Einquartierung vielleicht aus Mangel der Lebens-Mittel, und Verweigerung der Contribution, die Soldatesque mit einem oder andern Stande in Mißhelligkeit gerathen, so möchte man inskünftige dasselbe an den Officiers und Soldatesque rächen wollen, welches Euer Fürstliche Durchlauchten als Herr Generalissimus und Vater billig zu providiren hätte, und man man allen Fleiß anwenden, wie dieser Punct specialiter auf den effectum Pacis, mit Beziehung auf die im Frieden enthaltene Amnestiam Generalen, zu extendiren sey.

Und dieses wäre der übergebenen Puncten summarische Declaration.

Vor Übergebung derselben Puncten ist man bemühet gewesen, die Visiten zwischen Euer Fürstlichen Durchlauchten und dem Herrn General-Lieutenant Piccolomini einzurichten, und als dieser durch den Obristen solche begehret, so hat der Herr General-Lieutenant Piccolomini durch den Kayserlichen Secretarium Sadler eine Stunde vor der determinirten Stunde an mich begehrt, weilen die 2. Reichshoff-Räthe, Freyherr von Blumenthal und Herr Lindenspühr sich gleichmäßig bey Euer Fürstlichen Durchlaucht

lauchten einfinden würden, wie dieselbe solten excipiret werden; *Ego*: das wäre eine entschiedene Sache, Herr General-Lieutenant Piccolomini wäre Plenipotentiarius Caesareus Generalis, die andern seine Subdelegirte; *Ille*: Sie wären in gleicher Commission: *Ego*: das wären Sie hiebevorn nicht gewesen; damit Er, Secretarius, nach Haus gangen, und mir die Vollmacht in Originali überbracht, so auf Sie alle also gelautet: Die Hoch- und Wohlgebohrne und Edle, Octaviano Piccolomini &c. Duca di Amalfi, Graff des Reichs, Freyherr Joachim Friederich von Blumenthal, und Herr N. Lindenspühr, unsere Geheime und Reichs-Hoff-Räthe, Cammerer, General-Lieutenant, Obrister, und Hatzschie-Hauptmann &c. und waren im übrigen diese alle in pari Commissione gesetzt. Hierauf ich Ihn informirte, daß diese Tractaten bloß Executions-Tractaten wären, und dieselbe ex conventione des gangen Münsterischen Convents, auf die Duces belli, vermöge des Friedens, transferiret; dieselbe beddrefen also keine absonderliche Vollmacht, sondern sie müsten das exequiren, was Ihre Hohe Principalen geschlossen und ratificiret, und hätte man darauf den Tractat zu Prag so eingerichtet, auch dasjenige, was allda gehandelt, unter des Herrn General-Lieutenants Piccolomini Hand ratificiret, hofften also, weil dieser Tractat mit dem Pragischen eins wäre, man würde an Kayserlicher Seiten hierinn keine Novitäten machen, und würden sich Euer Fürstliche Durchlauchten zu keiner andern Execution, als des Herrn General-Lieutenants Piccolomini verstehen, jedoch wolte bey Deroselben ich mich erkundigen, wie ich dann alsfort gethan. Weilten aber Euer Fürstliche Durchlauchten bey der von mir dem Secretario gegebenen Antwort verblieben, habe ich solches Ihm andeuten lassen, der darauf von Herrn General-Lieutenant Piccolomini zu mir kommen, und die Visite von Herrn General-Lieutenant Piccolomini erfolget.

Nach 4. Tagen hat Herr Graff von Lamberg, welcher mit gleichmäßiger Vollmacht von Ihrer Kayserlichen Majestät zu diesen Tractaten ankommen, sich bey mir erkundigen lassen, weil Er die notificati-on an Euer Fürstliche Durchlauchten thun wolte, wie Er von Deroselben excipiret werden solte. Dieses obige alles habe auf Euer Fürstlichen Durchlauchten gnädige Ordre ich dem Freyherrn von Blumenthal zu verstehen gegeben, und, dafern der Herr Graff von Lamberg einige Particulier-Commission, so diese Tractaten nicht touchirten, von Kayserlicher Majestät hätte, oder absque ulla alia interveniente Commissione in transitu nach dem Kayserlichen Hoff auf der Reise begriffen, und also Euer Fürstlichen Durchlauchten besuchen wolte, so würden Euer Fürstliche Durchlauchten demselben alle gebührende Ehre und Respect erweisen. Allein wann das erste nicht, und das andere durch die angebedutete hiesige Tractaten verändert, so würde es Euer Fürstlichen Durchlauchten nicht anständig seyn, und würden Dieselbe den Herrn Graffen nicht anders, wie den Freyherrn von Blumenthal und Herrn Lindenspühr, als des Herrn General-Lieutenants Deputirte tractiren: *Ille*: Er hätte solches vorlängst wohl abgesehen, Er hätte noch seines Theils an Kayserlichen Hoff deßhalbten um Aenderung geschrieben. Allein die andern, als Herr General-Lieutenant und Herrn Lindenspühr vermeyneten, Sie könten sich aus der Commission nicht geben, und obwohl die Tractaten ad Duces remittiret, so müsten Sie dennoch von Ihren hohen Principalen instruiret werden, und stünde also in arbitrio Principis, wie Er seine Commissarios legitimiren wolte. *Ego*: das stelleten Euer Fürstliche Durchlauchten der Kayserlichen Majestät anheim, wie Sie Ihre Ministros instruiren thäten, auch denen Herrn Deputirten, was sie selbst von sich halten wolten, weil aber natura tractatus hujus bloß auf der Ducum Execution beruhe, so nehme ein und ander seines hohen Herrn Principalen Interesse sowohl in Obacht, als in würtllichen Kriegen, und seheten Euer Fürstlichen Durchlauchten nicht, was hierzu mehr Vollmacht, als dieselbe hiebevorn in den Actionibus gehabt, benöthiget, könten also Euer Fürstliche Durchlauchten zu einer andern Declaration sich nicht versehen, darbey es sein Bewenden gehabt.

Hierauf haben die Herrn Kayserliche den Aufsat den 2. Maji empfangen, zu welchen wir Deputirte uns eine halbe Stund nach beschehener Ubersendung in Ihr Logement versüget, und selbigen den Aufsat mündlich declariret, wie Sie nun Ihr altes, daß nemlich kein Restituendus sich bey Ihnen angegeben, beklagt, auch hoffen wolten, daß man unfers Theils auch einen Unterscheid unter den Restituenten machen würde; Als wolten sie den Aufsat durchsehen, und, was der Friede davon dictirt, wären Sie versichert, daß der Kayser solches ohne Ansehen der Stände effectuiren würde, gestalt der Frieden-Schluß auch in den Reichs-Hoffrath dermassen von Kayserlicher Majestät übergeben, daß die Reichs-Hoffräthe darauf ihre Pflicht ablegen müsten, und wolten an Seiten Euer Fürstlichen Durchlauchten an des Kayserß Willen den Frieden zu effectuiren, keinen Zweifel tragen, dann der Kayser kein Particulier-Interesse davon hätte, sondern vielmehr mit der ausgestandenen und noch beharrenden Einquartierung Dero Erb-Lande graviret würden.

Die Satisfactions-Gelder müsten die Stände erlegen vermöge des Friedens; Allein weil bey der Zahlung auch die Evacuatio der Plätze, und Abdankung der Soldatesque müste vorgenommen werden,

so wolten sie hoffen, daß, wie diese auf drey Termine gesetzt, man auch die Zahlung also determiniren würde.

Die begehrte Assécuration der zwey Millionen wäre ein novum postulatum, und könnte man auf alle nicht dasjenige deuten, was ein oder ander Particulier-Stand thäte, und darunter die sämtliche Stände drücken.

Wegen des modi und temporis Exauktionis und Evacuationis, sowohl auch der vorigen Puncten, wolten sie sich mit dem Herrn General-Lieutenant Piccolomini bereden, und uns Dero Meinung förderfamst hinwieder in Schrifften eröffnen. Nos: Weil wir dieses für einen discours hielten, sonderlich, daß Cesareani mit dem Herrn General-Lieutenant zusörderst daraus conferiren müßten, und wir merckten, daß sie deßhalb sich zu demselben verfügen wolten, so wolten wir sie nicht aufhalten, allein sie ersucht haben, daß der Sachen reiflicher möchte nachgedacht, und nicht Anlaß gegeben werden, diese klare Bewandniß und Umstände, so Ew. Fürstliche Durchlauchten zu diesem Aufsatz bewogen, und zur manutenez genbthiget, zu fernerer weitläufiger Deduction kömen zu lassen, damit wir Abschied genommen.

Den 8. Maji seyn die Herrn Kayserliche mit Ihrer Erklärung eingelanget, in welcher sie auf obberührtes unser Aufsatzes ersten punctum Restitucionis dahin geantwortet: Ihre Kayserliche Majestät hätten hierinnen mit Auslassung Dero Executions-Edicten dem Frieden-Schluß ein Genügen gethan, die culpa moræ wäre den Restituendis, als welche sich bey Ihrer Kayserlichen Majestät nicht angemeldet, bezumessen; und stünde die cognitio nicht den Restituendis, oder Ihrer Königlich Majestät zu Schweden, sondern denen Commissariis von beyderley Religionen zu. Daß aber wegen eines andern Restituentis, ungefälligen Commissarii oder zweifelhaften, oder im Frieden-Schluß ganz nicht fundirten Sach, die Execution in puncto Evacuationis & Exauktionis verbleiben solte, wäre darin nicht, sondern vielmehr die Straff der refractariorum und, daß die ereignende dubia auf Reichs-Tage verwiesen würden, befindlich, diesemnach dieser Punct, als Chur-Fürsten und Stände betreffend, zu diesen Tractaten beyderseits Generalitaten nicht gehöhrig.

Auf den andern punctum Satisfactionis Militiæ: Daß der erste Termin in Baarschaft und Assignationibus in den Legstädten noch vor dem ersten Termin der Evacuation und Exauktion (welcher der 1. Junii st. n. seyn soll) soll erleget und zur Nichtigkeit gebracht, die Baarschaft aber der Reichs-Tage mit der Abdankung und Evacuation pari passu, reciproce & bona fide ausgezahlt werden.

Auf den dritten punctum ulterioris Assécurationis wegen der übrigen 2. Millionen, wäre dieselbe unndthig.

Auf den 4. und 5. punctum Exauktionis & Evacuationis; Müßten dieselbe reciproce & bona fide geschessen, und könnte jeder Theil, so viel er zu seiner Securitât nöthig erachten würde, auf seine Spesa behalten, und in seine Länder abführen, doch wären bey keinem Theil des andern Officiers zur Abdankung nöthig; Die drey bewilligte Evacuations-Termine acceptirten sie dergestalt, daß der andere der 15. Junii seyn solte, jedoch wäre die Ordnung nach bengelegter Specification zu halten, und immittels die Inventationes in den quittirenden Plätzen per Commissarios zu verrichten. Wegen der von Spanien und Lothringern besetzten Plätze aber, weilten Ihre Kayserliche Majestät derselben Evacuation noch nicht erhalten können, wäre von beyden Theilen ein beliebiges Temperament ohne Aufhaltung der Ausräumung anderer Plätze, zu treffen. Die Frau Land-Gräfin zu Hessen-Cassel hätte ab Ihrer seiten, neben Chur-Cöln auf dem ersten Termin ihr Corpo abzutreten, und die inhabende Plätze abzutreten, und weilten von des Bischoffs zu Osnabrück Restitution nichts absonderliches disponiret, so bliebe es bey der regula generali.

Auf den 6ten punctum Extensionis Amnestiæ generalis: verbleibe es bey dem Friedens-Schluß, und hätte man wegen der 3. benannten Personen weitem Bericht zu geben.

Diesem ist durch den 12. Maji insinuirte Replic von uns folgender Gestalt begegnet worden, und zwar Ad Imum. Daß man Königl. Schwedischer Seiten versichert wäre, wann zu maintenance des Friedens Schlußes, deßwegen ausgegangenen Kayserl. Edicts und Arctioris modi exequendi gleichmäßiger Eyser, als zu dem An. 1629. promulgirten Edict wäre gebraucht worden, der würckliche Friede nicht so lang durch allerhand interpretationes, tergiverlationes, remissiones ad petitorium, gewaltthätige Attentaten &c. gegen den Art. 16. wäre gehemmet worden, und weilten die Execution des Friedens Kayserl. Majestät direction allein zugordnet, hätten Ihre Königlich Majestät zu Schweden sich an dieselbe allein zu halten, worüber dann die Herren Kayserl. nochmahls gesucht würden. So hätte man sich Königl. Schwedischer Seiten die vorgeworfene Cognition neuer unentschiedener Sachen niemahlen, aber wohl die Neben-Decision der hievorigen denen Evangelischen Ständen zugesüßet und durch Hinterhaltung der Justiz, anoch bedrückenden Beschwerden, durch die bishero, Gottlob, geführte siegreiche Waffen attribuiret, dahero Ihre Königl. Majestät wegen Execution derselben billig zu vigiliren hätten. Was auch vor ereignete dubia auf die Reichs-Tage remittiret würden, erhellte aus dem sensu literali des von denen Herren Kayserlichen impertinenter allegirten Art. 5. §. 17. mit mehrern.

Ad 2. 4. & 5. Bewilligten wir die drey Exauktionen- und Evacuations-Termine.

